



REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE.

Littérature, Histoire, Archéologie, Biographies et Légendes

Littérature.

LE

Château des Abîmes

PAR

RAOUL DE NAVERY.

(Suite.)

VII.

Sous les roues.

L'atmosphère était lasse, neigeuse et triste. En dépit de l'armée de balayeurs disséminés dans les rues de Paris, les trottoirs étaient sales et les ruisseaux remplis de fange. Une sorte de brouillard tombait fin et glacial. Les passants marchaient vite, et semblaient avoir hâte de rentrer chez eux.

Une pauvre créature, outrageusement contre-

faite et dont le regard navré racontait toute une jeune vie de douleurs, se dirigeait vers l'église Saint-Sulpice. Trois enfants s'accrochaient à ses jupes d'indienne effrangées, le quatrième trottait sur le pavé le plus vite que le lui permettaient ses petites jambes. Tous étaient pâles et gardaient, au fond de leurs prunelles, cette impression étrange que l'on trouve dans le regard de ceux qui ont eu peur et faim. L'un d'eux traînait une paire de sabots rapiécés de plaques de zinc; l'aîné s'était entortillé les pieds dans des paquets de loques. Leurs cheveux longs, humides, collaient sur leurs joues pâles, et tout en marchant, ils murmuraient des plaintes et des prières.

— Ne craignez rien, ne pleurez pas, mes chéris, dit la petite bossue; dans une heure vous pourrez manger. Ceux qui sortent de la maison de Dieu, l'âme attendrie par la prière, ouvrent facilement la main pour l'ainé. Il y aura dans le grenier du feu pour la mère et de la soupe pour tout le monde. Quand vous serez sur les marches, vous répéterez bien doucement. — La charité s'il vous plaît. — Et on vous donnera. Alors vous remercierez avec reconnaissance. Dieu, qui ne m'a pas permis de trouver du travail, caverra ses anges au-devant de vous.

— Bien sûr, Polichinelle, fit le dernier enfant de Victoire, nous mangerons de la soupe chaude ?

— Bien sûr, répondit Polichinelle ; seulement il faut nous hâter. On ne nous connaît pas, et si toutes les bonnes places sont prises, comment ferez-vous. . . . Vite, vite ! mes chéris ! la messe sonne. . . .

La bossue s'efforça de marcher plus vite et d'entraîner ses frères et ses sœurs. En effet, un nouvel office s'annonçait à grande volée de cloches, et la foule s'empressait d'arriver ; mais en même temps, les fidèles sortant de l'église, après avoir assisté à une messe plus matinale, formaient un courant complètement opposé. Les voitures s'arrêtaient avec fracas devant le grand escalier ; les passants se heurtaient, l'encombrement se faisait sur la voie. Polichinelle qui traînait après elle les enfants, s'en vit brusquement séparée par un mouvement inattendu de la foule. Elle appelle, elle crie, elle se hausse sur la pointe des pieds, afin de voir ce que sont devenus les petits. Dieu du ciel ! tous trois affolés, se tenant par la main roulent entraînés par la vague humaine ; ils tombent, les voitures roulent, les chevaux piaffent, les malheureux sont perdus. . . .

Polichinelle s'élançait dans la direction des enfants, elle les voit culbutés sur le pavé entre les jambes de deux énormes chevaux, les roues de la voiture vont passer sur leurs corps frêles. . . . Elle se jette à terre, rampe sur le sol, se glisse entre les chevaux et les roues, attire Ninette et la rejette hors du chemin ; mais le petit François et Céleste vont périr peut-être, et Polichinelle, à genoux sur le pavé, saisit les chevaux au mors et s'efforce de les faire reculer.

Pauvre créature si faible, si pâle, elle voudrait lutter contre ces lourds Mecklenbourgeois ! Les chevaux agitent la tête, secouant l'obstacle qui les agace plus qu'il ne les gêne, et Polichinelle tombe à la renverse. Sa tête porte contre l'une des roues, elle ne sent et ne voit plus ce qui se passe autour d'elle. . . . D'instinct, elle étend encore ses bras pour protéger les enfants, puis il lui semble que sa tête éclate et qu'elle roule dans un abîme plein d'ombre.

L'action de Polichinelle a eu du moins le résultat d'attirer l'attention sur les petits enfants et sur l'attelage. Un homme robuste contraint les chevaux à reculer, Ninette et François sont remis sur leurs pieds, Céleste les rejoint, et Maurice, le dernier dégagé, appelle sa sœur avec des cris perçants.

Un cercle de curieux, les uns émus de pitié, les autres indifférents, s'est formé autour des petits. Polichinelle que l'on vient d'asseoir sur un banc, ne donne plus signe de vie. Les

uns parlent de la transporter à l'hospice, les autres d'aller chercher le médecin.

En ce moment, une belle jeune fille qui, du haut des marches de Saint-Sulpice avait été témoin de l'accident, fend avec peine la foule, et, toute confuse de sa charitable hardiesse, elle s'approche du banc sur lequel l'enfant est évanoui.

Une femme d'âge moyen qu'à sa tenue discrète, à son costume sévère, on devine être une servante de bonne maison, semble attendre les ordres de la jeune fille. Celle-ci détache tranquillement son manteau de velours, en abat le capuchon sur la tête conillée de sang et de boue de Polichinelle, puis faisant signe au cocher d'une voiture qui stationne à quelque pas, elle ordonne à la femme de chambre de prendre la petite bossue et de la porter jusqu'à la voiture, tandis qu'elle-même groupant autour d'elle Céleste, François, Maurice et Ninette, leur aide à gravir le marche-pied.

La portière se referma, et le cocher s'adressant à la femme de chambre :

— Où dois-je conduire mademoiselle ?

— Germain, dit la jeune fille, éloignez-vous un peu de cette foule, tandis que je vais demander leur adresse à ces enfants.

— Rue Madame, n° 43, dit Maurice.

La femme de chambre répéta l'adresse.

Un moment après, la voiture franchissant cette courte distance, s'arrêtait devant le numéro indiqué.

Polichinelle était toujours évanouie et les quatre petits enfants pleuraient.

— Est-ce que ma sœur va mourir ? demanda Céleste.

— Non, répondit la jeune fille, le bon Dieu la sauvera.

— C'est égal, fit Maurice, nous n'avons pas de soupe chaude.

Le cocher ouvrit la portière, et aida à la femme de chambre à prendre dans ses bras le corps de la petite blessée.

Hélas ! elle n'était pas bien lourde à porter cette pauvre Polichinelle, usée par le chagrin, pâlie par la famine. Sa tête roula sur l'épaule de Mlle Angélique, et la jeune fille dit aux enfants :

— Montez les premiers et indiquez-nous le chemin.

Les quatre petits s'élançèrent dans l'escalier.

Mlle Angélique les suivait ; sa maîtresse venait la dernière.

Au moment où celle-ci venait d'arriver au quatrième étage, une porte s'ouvrit sur le palier, et un beau jeune homme à la physionomie intelligente et sympathique parut sur le seuil d'un grand atelier.

— Monsieur Posquères !

— Mademoiselle de Montgrand !

Ces deux exclamations furent poussées à la fois par Paule et par Rémy.

—Comment vous trouvez-vous dans cette maison, mademoiselle ?

—J'y ramène une pauvre enfant blessée.

—Avez-vous besoin de moi ?

—Je le crois, monsieur Rémy.

L'artiste suivit Paule de Montgrand.

Les petits venaient de pénétrer dans le grenier. Leurs cris incohérents, leurs larmes n'avaient rien appris à la mère qui se demandait avec épouvante pourquoi ils revenaient si vite et pourquoi surtout ils revenaient les mains vides.

Avant qu'elle eut le temps d'obtenir un éclaircissement, la femme de chambre de Mlle de Montgrand parut en soutenant dans ses bras la blessée.

Victoire bondit au-devant d'elle. La mère se retrouva, la mère eut un cri de lionne à qui l'on vient de tuer un de ses petits. Elle s'était montrée souvent dure et mauvaise pour Polichinelle ; mais en ce moment, ses entrailles criaient ; elle souffrait, elle avait l'âme remplie d'angoisses :

—Mortel elle est morte !

—Paule s'avança vers la pauvre femme.

—Consolez-vous, dit-elle, je la crois seulement évanouie.

Angélique jeta un regard autour d'elle, se demandant sur quel lit elle pouvait déposer la blessée, mais il n'y avait point de couchette dans le grenier, et il fallut placer Polichinelle sur un amas de vieux erin végétal.

Rémy Posquères prit un flacon de sels dans sa poche ; il demanda de l'eau, et aidé par Mlle de Montgrand il lava la blessure que la jeune fille portait à la tempe. Elle saignait beaucoup mais elle ne présentait pas de danger.

Un soupir entr'ouvrit les lèvres de la pauvre créature ; ses paupières battirent, et son regard humide se reposa sur le beau visage de mademoiselle de Montgrand.

—Les enfants ? demanda Polichinelle.

—Sauvés ! répondit la jeune fille, émue jusqu'aux larmes de cet oubli d'elle-même, dont la jeune ouvrière contrefaite donnait la preuve.

Polichinelle devina qu'elle avait été ramenée dans le grenier.

Assis sur la malle, et se balançant avec un mouvement monotone, Ségrand n'avait rien paru comprendre à ce qui se passait autour de lui. Il parlait à mi-voix et semblait s'adresser à des personnages imaginaires.

—Ma bonne Angélique, dit la jeune fille, vous voyez ce qu'il faut faire sans que je vous donne aucun ordre, n'est-ce pas ? Agissez pour le mieux, voici ma bourse.

—Vous acceptez mon aide ? mademoiselle, demanda Rémy Posquères.

—De grand cœur.

—Je vous laisse ici ; mieux vaut d'ailleurs que ces pauvres gens se trouvent un moment seuls avec vous. Les malheureux oseront tout vous dire.

Rémy Posquères rejoignit la femme de chambre qui descendait l'escalier avec précaution.

—Qu'allez-vous faire ? lui demanda-t-il.

—Acheter du pain, monsieur ; on dirait que ces gens là n'ont pas mangé depuis huit jours.

—Cela se pourrait bien... répondit Posquères d'une voix sombre.

Il s'arrêta dans le couloir que la concierge balayait.

—Qu'avez-vous à louer ? lui demanda-t-il.

—Est-ce pour vous, monsieur ?

—Qu'importe ! je répondrai du loyer.

—Dame, j'ai un logement de trois pièces.

—A quel étage ?

—Au quatrième.

—Sur la cour ?

—En plein midi, sur la rue.

—Voilà dix francs, je l'arrête.

—Sans le voir ?

—Vous ne voudriez pas me tromper.

—Ça, c'est vrai, monsieur, je vous estime trop pour cela.

—Maintenant voici quinze louis ; courez chez un marchand de meubles d'occasion qui demeure au coin de la rue ; achetez un lit qu'on va monter tout de suite, et quelques meubles indispensables, à la condition que chacun de ces meubles va être posé sur l'épaule d'un ouvrier robuste, et que dans une demi-heure l'aménagement se trouvera terminé.

—Et, sans vous commander, qui va occuper le logis ?

—Par ma foi, répondit Posquères, j'ai négligé d'apprendre le nom de vos locataires ; seulement, je puis vous affirmer qu'ils sont bien les frères de Jésus-Christ à en juger par l'exès de leur misère.

—Je cours, je vole et reviens, monsieur.

—Je ramènerai un médecin, ajouta Rémy. Le jeune homme courut chez un docteur célèbre du quartier ; mais le prince de la science faisait ses visites. Ne sachant à qui s'adresser au dehors de cette puissance médicale, Posquères entra dans la boutique d'un herboriste afin d'avoir une nouvelle adresse :

—Monsieur tient-il au nom ? fit le marchand d'herbes médicinales.

—Je tiens au talent, répondit Posquères.

—Alors n'allez pas plus loin, monsieur.

L'herboriste ouvrit la porte de son arrière boutique :

—Monsieur Pierre, dit-il, quelqu'un a besoin de vous.

Un jeune homme très-pâle sortit de l'ombre.

—Que souhaitez-vous, monsieur, demanda-t-il avec un empressement mêlé d'humilité.

—Votre aide immédiate pour une blessée.

—Je suis à vous, répondit le jeune homme qui suivit Rémy Posquères.

—Nous allons monter six étages, reprit l'artiste.

—La clientèle dont je m'occupe ne loge jamais ailleurs.

Rémy regarda plus attentivement le jeune médecin. C'était un garçon très-jeune, et sans doute rudement éprouvé par la vie. Son paletot rapé l'habillait d'une façon insuffisante, et l'on eut dit, en voyant ses membres grêles ballotter dans ce vêtement trop ample, qu'il n'avait pas été fait pour lui. Tout, dans sa personne, trahissait une misère latente supportée par habitude, et sans espoir de la voir cesser.

Quand les deux jeunes gens rentrèrent dans le grenier, Mlle Angélique était revenue chargée de provisions de toutes sortes, et les enfants affamés dévoraient à belles dents un déjeuner plantureux. La mère ne songeait en ce moment qu'à sa fille Polichinelle, et quand celle-ci jeta ses bras autour du cou de la malade, il sembla à Victoire que Dieu venait de l'absoudre d'une faute qui pesait terriblement sur son âme.

L'idiot mangeait sans s'occuper de ce qui se passait autour de lui. Le jeune médecin frissonna en pénétrant dans le grenier. Certes il avait l'habitude de voir des logements de pauvres et de misérables taudis; mais la folie, la misère, les infirmités réunies formaient un si épouvantable ensemble, qu'il se sentit le cœur pris comme dans un étau.

—Eh bien! docteur? fit en s'approchant Mlle de Montgrand.

—Dans quinze jours, la blessure sera guérie.

—Merci pour cette bonne nouvelle, docteur.

Le jeune homme pâle se pencha vers Paule.

—Ce n'est pas la blessure qui m'inquiète, reprit-il.

—Quoi donc? Monsieur.

—La santé générale. Il y a trop de misère ici, Mademoiselle.

—Grâce à Dieu, ce soir, j'aurai avisé au plus pressé.

—Alors je réponds de la blessée.

La grave figure de la concierge s'encadra dans la porte.

—Tout est prêt, Mademoiselle, dit-elle.

Mlle Angélique et Mme Vermeil descendirent la jeune fille, qui tremblait déjà qu'on la conduisit à l'hospice.

Il ne fallut pas vingt minutes à la concierge pour faire dresser les lits et monter les armoires; elle fournit son linge, et Polichinelle se trouva bientôt couchée dans un lit moelleux. La

pauvre créature oublia un moment sa souffrance; la sensation de bien-être qu'elle éprouvait rappelait sur son pâle visage le rayonnement de la vie.

—Vous êtes chez vous, ma chère enfant, lui répondit Posquères: sans consulter Mlle de Montgrand, je me mis de moitié dans sa bonne œuvre.

Il s'inclina vers Paule et il ajouta:

—Je dois tout à votre père, Mademoiselle, j'essaierai de payer ma dette aux malheureux.

Tandis que Victoire s'occupait des enfants, et qu'Angélique aidait au médecin à préparer un bandage, Paule reprit:

—Je vous croyais en Orient... Mon père m'a souvent parlé de votre dernière visite, elle coïncidait avec un événement doublement tragique et malheureux.

—Lequel? demanda Posquères avec inquiétude.

—Notre ruine et l'assassinat du notaire de Nanteuil. Vous n'avez sans doute rien appris de tout cela?

—Rien, répondit Posquères qui était devenu subitement pâle. Comme votre père le savait, je partais pour l'Orient. Je n'ai point encore eu le temps de ranger mon atelier et de débaler les curiosités que j'ai rapportées. C'est la Providence qui nous rapproche, Mademoiselle, j'allais presque dire, ma sœur.

—Ne craignez point de prononcer ce mot, monsieur Posquères; oui, en vérité, vous êtes bien un frère pour moi. Chaque fois que le bruit de vos succès est arrivé jusqu'à moi, j'ai senti une joie profonde m'épanouir le cœur. Nous avons grandi, je ne dirai pas ensemble, mais en même temps. Quand vous êtes devenu un jeune homme, je cessais d'être une petite fille. Mon père fait de votre talent et de votre caractère le plus grand cas, et j'imité mon père. Et puis, voulez-vous savoir pour quelle raison je vous admire et je vous conserve cette fraternelle affection à laquelle vous paraissez tenir, c'est que vous avez employé vos talents divers à la diffusion du bien, et qu'en devenant un homme célèbre, vous êtes, j'en suis certaine, demeuré un chrétien fervent.

Rémy secoua la tête.

—Croyant, oui, mademoiselle Paule, mais non fervent.

—Eh bien! fit-elle, vous le redeviendrez, afin de prier pour mon père, pour mon frère Tanerède et pour moi.

—Que le Seigneur vous comble tous de ses bénédictions.

—Vous viendrez nous voir, j'espère!

—Ce soir, si vous le permettez...

—Nous habitons le petit hôtel de ma tante.

—Je le connais, fit Rémy Posquères, je me souviens d'y avoir diné avec vous.

— Comme c'est loin ! fit Mlle de Montgrand.
— Chère sœur, je vous retrouve ! et il me semble que c'était hier. Paule tendit la main à Rémy.

— Certes, dit-elle, en quelque occasion que ce fût, j'aurais été satisfaite de vous revoir, mais il m'est doux de partager avec vous une bonne action.

— Dont vous avez pris l'initiative.

— Soit ! mais vous en avez trouvé le couronnement.

Le docteur venait d'achever d'entourer le front de Polichinelle de bandelettes, et la tête blonde de la petite martyre reposait sur l'oreiller blanc.

— Mademoiselle, dit le médecin, c'est à vous que je confie mon ordonnance : une nourriture succulente, du vin de Bordeaux, et, s'il se peut, une part au gâteau du bonheur.

— Je surveillerai votre malade, Monsieur.

— Voulez-vous me donner votre bras ? ajouta le médecin en s'adressant à Victoire.

Celle-ci le tendit avec indifférence. Elle se savait assez gravement atteinte pour ne rien attendre de la science ni de l'avenir.

Victoire regarda le docteur avec une sorte de pitié.

— J'ai mon compte, dit-elle, plus que mon compte.

Mlle de Montgrand avait compris le regard de Victoire, elle se rapprocha du médecin.

— C'est grave ?

— Très-grave, répondit le docteur.

— Quelle maladie a cette femme ?

— Une maladie noire qui s'appelle la misère.

— Et la science est impuissante ?

— Nous venons peut-être trop tard.

Paule baissa la tête et une larme roula au bord de ses cils.

— Je n'épargnerai rien, docteur, dit-elle, rien.

— Et vous pouvez compter, Mademoiselle, que mes soins ne feront pas défaut.

Victoire retourna près de Polichinelle, et les enfants s'assirent gravement sur des chaises. Ils semblaient tout heureux de voir le changement survenu dans l'intérieur de la famille.

Rémy Posquères se rapprocha de Paule après avoir lu l'ordonnance du docteur.

— Par quel hasard vous trouvez-vous dans cette maison ? lui demanda-t-elle.

— Moi, j'y demeure.

— Vous avez donc changé d'atelier ?

— Trois jours avant de partir pour l'Orient. C'est vous dire qu'arrivé hier au soir, je n'ai point eu le temps de connaître le nom des locataires ni la position sociale de mes voisins. Seulement, à partir de cette heure, vous pouvez être certaine que j'adopte vos pauvres : n'est-ce point simplement un droit que j'acquiesce. Et tenez, poursuivit l'artiste en

regardant la jeune fille, avec l'expression d'une admiration respectueuse, puisque la charité vous amènera souvent dans cette maison, vous seriez mille fois bonne de faire l'aumône à deux indigents à la fois.

— Êtes-vous un de ces indigents ? reprit Paule.

— J'ai du moins à implorer une grâce.

— Laquelle ?

— On veut bien m'accorder du talent, et sans fausse humilité, je puis bien avouer, n'est-ce pas que je me sens une certaine valeur ? eh bien ! je ne me croirai un véritable artiste que le jour où vous aurez consenti à me laisser faire votre portrait. La comtesse de Montgrand, intéressée par le récit que vous allez lui faire, viendra, elle aussi, chez la petite bossue, daignez en passant entrer dans mon atelier. Vous savez combien votre mère vous aime, je tâcherai de bien saisir les lignes de votre visage et l'expression de votre physionomie, et je ferai un beau portrait.

— Monsieur Posquères, répondit Paule, j'y songerai. Si je quittais ma mère, elle s'estimerait en effet très-heureuse d'avoir mon portrait peint par vous.

Paule dit ces mots : « Si je quittais ma mère » avec une expression de gravité dont Rémy se souvint plus tard.

— Est-ce promis ? demanda l'artiste.

— En ce qui me concerne, oui.

— Et pour le reste ?

— J'essaierai d'obtenir le consentement de ma mère.

— Merci, ma sœur Paule, fit Posquères avec joie.

Mlle de Montgrand se rapprocha du lit de Polichinelle qui venait de tomber dans une sorte d'assoupissement. Elle prit les mains de Victoire, et murmura à voix basse.

— A bientôt.

— Vous reviendrez ? c'est bien vrai, vous reviendrez ?

— Peut-être demain.

Au moment où Paule franchissait le seuil de la chambre, elle ajouta en adressant un sourire à Posquères :

— Je vais annoncer votre visite pour ce soir.

Mlle Angélique et Paule de Montgrand disparurent.

Tandis que l'artiste et Paule échangeaient leurs dernières paroles, le médecin s'était rapproché du pauvre fou. Celui-ci avait d'abord paru gêné de ne plus retrouver la malle dont il avait l'habitude de faire un siège, mais il ne tarda pas à la remplacer par la couchette destinée aux enfants. Le malheureux nouait et dénouait machinalement un bout de corde, et répétait des phrases incohérentes. Mais, si aucune liaison ne pouvait être établie entre

les mots qu'il prononçait, l'ensemble de ses exclamations, de ses reproches, de ses prières prouvait qu'une pensée unique absorbait sa pauvre intelligence. Pour lui, la vie s'était arrêtée le jour où il comprit qu'on l'accusait d'assassinat. Serait-il possible de rétablir l'équilibre dans ce cerveau fatigué ? Des soins incessants triompheraient-ils de l'atrophie de l'idée et du souvenir ? C'est ce que se demandait le pâle jeune homme qui considérait l'idiot multipliant les nœuds de son bout de corde avec un plaisir enfantin.

—Les rêts de la justice, murmurait-il, les rêts de la justice... Je suis pris, pris... Les juges sont des hommes ! des hommes ! je vois toujours la route toute blanche sous la clarté de la lune, et l'homme étendu en travers... Avec ses yeux morts et sa plaie saignante... On ne doit jamais, jamais couper la corde des pendus...

Et il se mit lugubrement à rire en dénouant les nœuds de la ficelle.

—Cet homme n'est pas né idiot, dit le médecin ; sa folie provient de quelque événement... Plus tard, monsieur, quand nous connaîtrons mieux cette famille, vous et moi nous parviendrons peut-être à sauver le père comme nous sauverons la fille.

Posquères se rapprocha de Victoire et lui glissa dans la main quelques pièces d'argent.

—Ne vous inquiétez plus, lui dit-il, nous sommes voisins.

Il quitta le logis des Ségand en même temps que le docteur.

Posquères hésitait à quitter si vite le médecin. Il lui semblait qu'il avait besoin de connaître davantage ce jeune homme, vers lequel l'attirait une instinctive sympathie. Il ne savait pas s'il devait oser l'exprimer tout de suite, et il restait immobile, la main à demi tendue. Mais Rémy était l'homme des résolutions, il avait jugé rapidement celui que la Providence mettait sur sa route, et de cette voix franche qui était un de ses grands charmes, il lui dit :

—Je serais heureux de causer avec vous ; si vous en avez le temps, entrez chez moi, tout près, voici la porte. Je vous montrerai des choses qui vous intéresseront, et nous parlerons de mes protégés devenus vos clients... Ou plutôt, tenez, je suis à côté de la vérité ; vous me semblez un garçon de talent et de cœur, il me semble que je serais heureux de vous compter au nombre de mes amis. Je vous tends la main, serrez-la, si vous éprouvez pour moi la moitié de ce que je ressens pour vous.

La pâleur du jeune homme devint plus grande encore, puis un flot de sang montant à ses joues, sa physionomie malade retrouva soudainement le rayonnement de la jeunesse et

d'une beauté toute dans l'expression du regard. Il resta une minute sans répondre, comme si une joie inattendue l'étonnait. Peut-être aussi, avec la sagacité qui était l'une des qualités de son intelligence, analysait-il rapidement les goûts, les vertus, les défauts de Posquères, mais s'il y eut une seconde d'intervalle entre la question de Rémy et la réponse du docteur Pierre, l'étreinte loyale de sa main compensa amplement cette hésitation.

Posquères ouvrit la porte de l'antichambre en ce moment encombrée de caisses et de ballots, puis il l'introduisit dans son atelier.

Après avoir fait les acquisitions commandées pour la famille de Polichinelle, la mère Vermeil s'était dit avec sagacité que le petit Arabe composant toute la maison de l'artiste, ne viendrait jamais à bout de mettre suffisamment d'ordre dans l'appartement. Elle avait donc offert son aide à Agab qui s'était empressé de l'accepter, et le plumeau de l'une, les balais de l'autre ne tardèrent pas à chasser la poussière qui ternissait, depuis de longs mois, l'or des cadres, les groupes de marbre et les tentures de Beauvais. Quand un ordre relatif fut rétabli dans l'atelier, la mère Vermeil songea au déjeuner. Elle descendit l'escalier avec la rapidité d'une soubrette, entassa d'excellentes provisions dans un vaste panier, et lorsqu'elle revint, Agab achevait de dresser le couvert.

Il connaissait assez les goûts de son maître pour disposer toute chose avec art, et au moment où Posquères ouvrit la porte de l'atelier il aperçut, sur la table dressée, un poulet froid bien doré, une magnifique langouste étalant ses pinces rouges au milieu d'une bordure de persil, des harengs crus de Hollande, un pâté de foie gras, des fioles de vins, d'aspect vénérable.

Il sourit, car Posquères, bien qu'il sût, en voyage, se montrer d'une sobriété spartiate, n'était point ennemi de la bonne chère ; d'ailleurs, les cuisines exotiques auxquelles il venait de goûter, devaient lui faire paraître meilleure une bonne table française.

—Voulez-vous que nous causions à table ? demanda-t-il au docteur.

Le jeune homme pâle prit un siège, et Posquères ajouta :

—Quand nous aurons goûté le pain et le sel, nous serons tout à fait amis à la façon des Arabes, sous la tente desquels j'ai dormi... à la vie et à la mort...

VIII.

Un ami.

Les jeunes gens parlèrent peu durant le repas. Peut-être, la présence d'Agab les

gênait-elle ; peut-être aussi, Rémy Posquères, remarquant avec quel appétit son convive appréciait le déjeuner servi par la mère Verméil, se serait-il fait un scrupule de distraire le docteur de ses éloquents coups de fourchette. Et cependant, parfois, le jeune homme pâle s'arrêtait pris de crainte. Il tremblait que l'on comprit qu'il avait faim. La pudeur de sa misère le prenait à la gorge et le portait à repousser son assiette remplie de mets délicats. Mais, un sentiment meilleur que l'orgueil l'emporta : ce fut celui d'une reconnaissance jeune, vive, presque enthousiaste déjà pour son hôte. Aussi lorsque Rémy lui tendit un cigare, le docteur l'examina en connaisseur, et dit en soupirant :

— Ce genre de poison est cher ; il y a bien longtemps que je n'ai fumé !

— Voici une caisse remplie de tabac d'Orient, ajouta Rémy.

Le jeune médecin alluma son cigare, puis il dit d'une voix presque triste :

— Vous souhaitez apprendre mon histoire, n'est-il pas vrai ?

— Ce n'est pas absolument exact, répliqua Posquères : je désire vous connaître parce qu'il me semble que je suis sur le point de devenir votre ami. Ne souriez pas, dans votre misanthropie précoce, et dans votre sagesse un peu hantaise ; ce que je vous avoue avec naïveté, est le résultat d'une impression que j'ai seulement sentie deux fois dans ma vie ; et je suis très-vieux, si je récapitule ce que j'ai souffert et ce que j'ai vu souffrir. . . .

Cependant, si vous ne croyez pas devoir me témoigner cette confiance, ou si vous jugez nécessaire de m'étudier auparavant, je vous laisse absolument libre. . . .

— Mais, vous seriez bien surpris si je profitais de cette permission !

— Faut-il vous l'avouer ?

— Pourquoi pas ?

— J'ai des défauts, sans nul doute, reprit Posquères ; mais ces défauts ne m'empêchent point d'être digne d'amitié et de dévouement. Mes travers n'ont jamais fait tort qu'à moi, et mes vertus sont utiles à beaucoup. J'ai le cœur fier et tendre tout à la fois. Vous me trouverez tour à tour très sérieux, et puéril jusqu'à l'enfantillage. Je juge tout de haut, et je méprise les hypocrites, les avarés et les lâches. J'excuse les passions, parce que j'ai les miennes ; mais je travaille à m'en corriger, et j'estime que notre vie doit se passer à chercher, non point la perfection qui est l'attribut de Dieu, mais l'amélioration qui est la marche de l'humanité vers le Christ. J'ai toujours regretté le mal commis ; je ne me souviens pas d'avoir jamais fait une action vile. Je confesse que j'ai des caprices, des fantaisies,

presque des folies intermittentes. Je m'engone tour à tour pour une science ou pour un art. J'apprends tout avec une facilité trop grande pour tirer vanité de ce que je sais. Si je m'étais voué à une seule branche de l'art, je serais célèbre aujourd'hui, mais je fais successivement de la poésie, de la peinture et du modelage. J'ai peint des vitraux et des fresques. Je serais capable de bâtir un palais et de rêver une cathédrale. La beauté m'attire sous toutes ses formes, mais la beauté morale me retient seule. Je gagne énormément d'argent, et je la dépense avec une facilité déplorable. Mon atelier renferme pour deux cent mille francs de bibelots, et jamais je n'ai fait un meilleur placement, puisque chacun de ces objets est à son heure, pour moi, une inspiration, une idée. Je me plais et je ne travaille qu'au milieu de ces tapisseries antiques dont les fils d'or se mêlent à la soie aux tons doux ; de ces crédences chargées de spécimens de tous les émaux ; de ces orfèvreries massives s'étalant sur des grappes de Venise. Tout cela me charme, m'émeut et garde le pouvoir d'évoquer devant moi des époques disparues. . . . Il ne me reste plus qu'à vous parler de mon cœur. . . . Peut-être ferais-je mieux de me taire à ce sujet. . . . On décrit mal ce qu'on ignore. . . . Je n'ai pas eu le temps de m'abandonner à des affections tyranniques ; tout ce que je sais, c'est que je ne trouve dans mon âme que deux figures de femmes : celle de mademoiselle Paule de Montgrand, et celle de la comtesse sa mère.

— Cette jeune fille est bien belle, dit le docteur.

— Oui, mais belle d'une beauté qui n'est point de ce monde. Chaque fois que j'ai regardé Paule, (je puis bien l'appeler ainsi, car je l'ai connue toute enfant,) il m'a semblé voir un être au-dessus de l'humanité. Cette impression a été chez moi plus vive aujourd'hui que jamais. Je n'avais pas vu Mlle. de Montgrand depuis deux années, et je suis resté frappé du caractère de grandeur revêtu par sa physionomie. N'avez-vous point remarqué, vous qui devez voir vite et bien, quelle atmosphère à part semble envelopper cette jeune fille ? On parle souvent des anges terrestres, et des créatures qui se souviennent trop du ciel pour n'avoir pas, sans fin, l'ambition d'y remonter ; croyez-moi, Paule est de celles-là. Toutes ses aspirations sont pour Dieu ; toutes ses tendresses, pour les pauvres. Je l'admire, plein de respect, tandis qu'elle appuyait contre son cœur la tête de cette pauvre petite blessée ; et jamais, expression d'amour et de pitié ne se traduisit mieux sur un beau visage. Si je voulais peindre l'image de la miséricorde s'inclinant au chevet des

souffrants, j'exécuterais le portrait de Paule. Du reste, toute enfant, elle annonçait déjà qu'elle serait belle et l'on sentait qu'elle était bonne. Je vous ai dit l'avoir vue encore toute petite, quand sa taille ne dépassait pas les grands boutons d'or des prairies. Voyez-vous, c'est que j'ai été seul en ce monde, seul et pauvre ! avec des instincts mal définis pour l'étude, mais, à coup sûr, impossibles à développer et à satisfaire. C'est alors que la Providence m'envoya monsieur de Montgrand. Il m'a fait instruire, je lui dois le bonheur, la renommée et la fortune, et je ne serai pleinement satisfait que le jour où je pourrai lui rendre, à mon tour, un service éclatant. La reconnaissance ne me coûte pas, croyez-le ; mais je demande souvent à Dieu de me fournir l'occasion de prouver que je ne suis pas un ingrat.

— Voulez-vous que je vous dise pourquoi vous m'apprenez ces choses ? demanda le docteur.

— N'est-ce point pour causer ?

— Non, répondit le jeune médecin, c'est pour m'empêcher de rongir de ma position.

— Ne croyez pas ! s'écria Po-quères.

— Je ne crois pas, je sais. Eh bien ! donc, ami d'une heure, et déjà vieil ami, si vous le voulez, je me nomme Xavier Argenal. Mon père était ouvrier zingueur ; état bien payé, mais qui abrège la vie. Il laissa ma mère veuve à vingt ans. Son aiguille lui suffit pour me donner du pain, mais quand il s'agit de chercher grâce à quel moyen ingénieux et rapide je pourrais gagner ma vie, je déclarai que je voulais m'instruire. M'instruire ! grand mot ! élastique et troublant pour une jeune femme manquant d'appui et de conseil. Ma pauvre mère aurait cru faillir à son devoir si elle n'avait pas tenté de satisfaire le vœu de son enfant, si déraisonnable qu'il fût ; elle ne consulta que son courage et sa foi, et me promit de m'accorder ce que je souhaitais. Un vieux prêtre à qui elle confia son embarras et mon vouloir, lui facilita le moyen de me faire étudier. J'appris beaucoup, j'appris vite, avec la hâte d'un écolier qui sait que le temps est cher et que le pain est rare. Il me fallait user de mille subterfuges pour apprendre mes leçons dans les livres de mes camarades, écrire les pensums de quelques-uns afin de me procurer du papier. A douze ans, je donnais des répétitions à des compagnons de huit. J'ai professé avant de savoir. Tous les ans, je remportais des prix nombreux ; ma mère devenait fière de moi, mais en même temps, ses forces s'en allaient. Le labeur, un labeur de tous les jours, de toutes les nuits, minait cette existence frêle. Le jour où je terminai mes études, je compris, oui je compris que j'étais un mauvais

fil. J'aurais dû porter ma part du fardeau, me faire manœuvre, s'il le fallait, pour aider à cette mère admirable. Au lieu de cela, j'avais employé dix ans à m'assimiler une part de science qui ne me faisait supérieur en rien et me classait au nombre des jeunes gens à peu près bons à tout. Du moment où je me reprochai mon égoïsme, je voulus essayer d'en réparer les suites. La santé de ma mère s'en allait, je devais apprendre à prolonger sa vie. Je résolus de devenir médecin afin de la guérir. Ce fut dur, croyez-moi ; mais j'avais déjà fourni des preuves de la force de ma volonté ; et cette fois encore, je triomphai de difficultés énormes. Je devins préparateur de pièces anatomiques, et je gagnai ma vie à monter des squelettes, à blanchir des crânes, à rétablir la carcasse légère des poissons et des oiseaux. Je vivais mal ; ce métier avait pour mes nerfs quelque chose de répugnant, et de presque douloureux ; mais je tenais à poursuivre mes études médicales, et ce que je gagnais m'en fournissait le moyen. La santé de ma mère se raffermissait. Ma tendresse la ranimait, pour ainsi dire ; elle m'aimait tant, qu'elle s'efforçait de vivre par affection pour moi. J'étais l'unique objet de son ambition et de sa joie. Elle était fière de moi avant que j'eusse fourni des preuves de mon savoir. Pour tenir mon humble ménage, elle multipliait des prodiges d'économie. Avec rien elle réussissait à nous faire exister. Ah ! comme elle attendait mon dernier examen ! avec quelle impatience elle comptait les jours !

— Pourquoi que je puisse t'appeler : Docteur ! me disait-elle, en souriant.

Car elle souriait, quoiqu'elle fût faible et malade . . . Je ne m'y trompais pas : la science me répétait :

— Elle est perdue !

Mon cœur tentait de me persuader qu'on pouvait la disputer à la mort. Elle eut la dernière joie qu'elle ambitionnait en ce monde. Et, comme si elle n'eût attendu que cela, le jour même où la faculté de Paris me donnait mes grades, ma mère mourut dans mes bras . . .

Xavier cessa de parler ; les larmes l'étouffaient.

Il reprit après un moment de silence :

— Je croyais avoir subi mes plus dures épreuves, il n'en était rien. Quand j'eus mon titre de docteur, pas un sou dans ma poche, et derrière moi les dettes contractées pour faire inhumer honorablement ma mère, je me trouvais plus pauvre que le dernier des gueux de Paris. De même que j'avais voulu m'instruire, je voulais pratiquer la médecine. Mais il est mille fois plus facile de passer ses examens que de se créer une clientèle. J'habitais une mansarde. Je m'achetais à peine les

vêtements indispensables ; mes travaux anatomiques prenaient une partie de mes nuits, car je devais garder mes jours libres afin de me trouver au service du premier venu qui me ferait demander. Que voulez-vous ! un médecin ne demeure pas impunément au sixième ! Les habits rapés n'inspirent nulle confiance, et je cherchais, depuis longtemps déjà, le moyen de sortir de mon ornière, quand il me fut fourni par un de mes voisins. Vincent Hismer, l'herboriste, chez qui vous êtes entré tout à l'heure, est un garçon intelligent, assez fort en botanique, ayant des dispositions médicales, mais plus raisonnable qu'ambitieux. Il s'est dit de très-bonne heure qu'on pouvait faire fortune en vendant des simples, et il a pris la suite d'affaires d'un homme qui s'était créé une magnifique clientèle dans le quartier. Vincent me voyait passer chaque jour devant sa boutique ; une indiscrétion lui apprit ce que j'étais ; et, un matin, sous un prétexte, il m'attira chez lui. La connaissance ne fut pas longue à faire. Il me proposa de lui venir en aide, et j'acceptai, les larmes aux yeux. Depuis la mort de ma mère, Hismer est le seul être qui m'ait témoigné de la sympathie. Voici ce que l'ingéniosité de son cœur lui suggéra : il m'offrit de me tenir dans la petite pièce lui servant de salle à manger. J'y pouvais travailler à l'aise et m'occuper du montage de pièces anatomiques. Un herboriste est accablé de demandes, de consultations. Vincent les prodiguait gratis ; il entreprit de me les faire donner moyennant une modique rétribution. Une mère portant dans ses bras un enfant malade s'adressait-elle à Vincent, celui-ci ouvrait la porte de mon cabinet, y faisait entrer le petit être souffrant, et ma consultation m'était payée un franc. C'était bien peu, n'est-ce pas ? Et cependant, l'idée de Vincent devint mon salut. J'écoutais patiemment les malades, je leur parlais avec douceur ; j'avais assez souffert pour savoir les plaindre, et je me sentais assez pauvre pour m'incliner vers les éprouvés et les souffrants. Peu à peu, je m'attirai une clientèle de travailleurs, d'ouvriers. Souvent je les soigne pour rien, ils me témoignent leur reconnaissance en m'adressant des camarades plus heureux. Bien lentement, j'arriverai à compter des clients riches ; pour le moment je suis trop heureux de donner mes consultations à un franc dans le cabinet un peu sombre de mon ami l'herboriste.

Posquères tendit la main à Xavier.

—La Providence cache ses voies, lui dit-il. Qui sait si, à partir de ce jour, vous n'allez pas changer de situation ? J'ai tout d'abord été frappé de la sûreté de votre main ; de la rapidité de votre coup-d'œil. Vous êtes réelle-

ment médecin ; et, j'en suis certain, vous avez du talent. La famille de Montgrand qui va prendre nos voisins sous sa protection, est loin d'être riche, mais elle compte de grandes relations. Quant à moi, j'appartiens à un monde qui paie rarement ses médecins en argent comptant, mais qui les rembourse en réel, mes, ce qui, parfois, est la meilleure des monnaies. Avant un an, si les *Conquistadores* de la Marne vous ont pris sous leur protection, vous serez connu à Paris, et en passe de devenir célèbre.

—Mais qu'ai-je donc fait pour mériter le bonheur qui m'arrive aujourd'hui ?

—Vous avez su attendre, répondit Posquères.

—Merci, dit Xavier ; merci de vos bonnes paroles, de vos prophéties, de votre amitié. Je suis certain d'une chose, c'est que vous me porterez bonheur, et que je dois marquer de blanc cette journée. Pauvre petite bossue ! je lui devrai peut-être le bonheur qui me semblait toujours vouloir m'effleurer sans que je puisse le saisir.

—Cette enfant ne m'inquiète pas, dit Rémy ; le père me préoccupe davantage.

—Et la cure sera plus longue. Mais souvent je me suis demandé s'il ne serait pas possible de traiter les fous par une autre méthode que celles employées jusqu'à ce jour, et je ferai, pour ce malheureux, tout ce qu'il sera possible de réaliser.

En ce moment, Agab parut, portant, sur un plateau d'argent niellé, des tasses à café turques, posées dans des supports en filigrane.

Autour d'Agab bondissait un grand chien de berger, au poil rude et fauve, à la prunelle pailletée d'or.

Xavier le caressa au moment où le chien posait sa grosse tête intelligente sur les genoux de son maître.

—Quel singulier chien vous avez ! dit le docteur. Un chien de berger dans un appartement ! Je me serais attendu, en remarquant vos goûts artistiques, à trouver ici soit un lévrier d'Ecosse, soit un magnifique chien de montagne, blanc comme la neige.

—Je n'ai pas choisi Hasard, répondit Posquères.

—On vous l'a donné ?

—Non pas ; il s'est bel et bien imposé à moi, et je puis dire qu'il a profondément dérangé mes projets pendant une semaine.

—Hasard a donc une histoire ?

—C'est trop peu ; Hasard est le héros d'un drame.

—C'est bien noir.

—Comme tout ce qui est mystérieux.

—Et vous n'avez jamais cherché à connaître le mot de ce drame ?

—Le temps m'a mauqué pour cela. Je suis parti pour l'Orient huit jours après avoir

trouvé ce chien ; et je vous l'ai dit, je crois, je suis revenu hier.

Rémy saisit le chien par son collier d'argent, et lui dit d'une voix caressante :

— N'aie pas peur, mon bon chien, ne tremble pas ; Monsieur est mon ami ; tu vas lui lécher la main et lui donner la patte.

Hasard obéit docilement.

— Regardez cette cicatrice, reprit le jeune homme.

— Elle est énorme, et la blessure a dû être horrible.

— Je l'ai guérie, docteur.

— Ainsi, vous avez trouvé ce chien blessé ?

— Râlant.

Sans doute Hasard comprit que son nouveau maître parlait de la scène qui s'était passée, durant une nuit, sur la route de Nanteuil aux Bondons, car il poussa un faible hurlement.

— Il comprend, dit Posquères, il comprend tout... et je vous jure, qu'avec l'intelligence dont il est doué, si jamais il se trouve en face de l'homme qui lui porta ce coup de couteau, il lui sautera à la gorge et l'étranglera bel et bien.

Hasard lança un aboi furieux.

— Patience ! lui dit Posquères, patience ! mon bon chien ; nous chercherons : et ce que je cherche, je le trouve.

Il remit le collier à la bête qui se roula sur le tapis, à ses pieds.

Xavier se leva :

— Quand puis-je revenir ?

— Pas ce soir ; je ferai une visite à la comtesse de Montgrand. Demain matin, si vous le pouvez. Mes malles renferment des oiseaux magnifiques et curieux, je vous demanderai de leur rendre l'apparence de la vie.

— A demain, répondit Xavier Argenal.

Quand il partit, le jeune docteur rayonnait, et son cœur comme ses lèvres répétèrent :

— Un ami ! j'ai trouvé un ami !

Le sentiment ressenti par Posquères, pour n'avoir pas la même intensité, n'était pas moins sincère. Ce qui dominait dans l'âme de l'artiste, c'était la joie de penser qu'il pourrait être utile, et la certitude qu'il aiderait Xavier à se faire un avenir. Comme tous ceux qui ont en besoin d'appui, et dont le caractère est assez haut pour garder la reconnaissance, Posquères n'éprouvait pas de satisfaction plus grande que celle de rendre service. Ne pouvant pas s'acquitter envers le comte de Montgrand, il payait sa dette aux petits, aux humbles, aux pauvres, remerciant Dieu chaque fois qu'il plaçait un paria sur sa route.

Ce fut donc, le cœur léger, le visage joyeux que Rémy suivit le chemin conduisant chez son bienfaiteur. Comme il venait d'accomplir le commencement d'une bonne action, il se

trouvait moins indigne de paraître devant Paule, cette ravissante et admirable enfant dans laquelle il trouvait l'épanouissement de toutes les vertus.

Cependant, à mesure qu'il approchait du pavillon de Mlle. Louise Gonzague de Montgrand, le comte de Posquères devint soucieux. Il se souvenait des rapides confidences de Paule.

Ainsi, la ruine était pour la seconde fois tombée sur cette maison. Mais cette fois, une ruine complète, absolue. Quand Hector Tancrède de Montgrand paya les dettes de son frère, toute la famille pouvait sans trop souffrir, se réfugier dans une tour patrimoniale et y passer les années consacrées à l'éducation des enfants. Nul d'entre ceux qui avaient connu le comte à la tête d'une brillante fortune ne serait témoin de la stricte économie qui présiderait à toute chose, ni des merveilles d'habileté réalisées par le vieil intendant.

Mais cette fois, il ne restait plus ni terre ni château, et la famille tout entière avait dû venir s'installer chez Mlle. de Montgrand, que son frère appelait, en riant, la Grande Mademoiselle.

C'était une solennelle et froide personne en apparence que cette vieille fille. Mais à mesure qu'on la connaissait davantage, on ressentait pour elle une sorte de respect attendri.

Elle avait été belle, depuis dix-huit ans jusqu'à trente ; et si elle refusa de se marier, ce ne fut point par indifférence, car Dieu savait le secret de son âme. Elle se crut obligée, au moment où Hector-Tancrède soldait l'honneur de son frère, au prix de deux millions, d'immoler son bonheur personnel, et de consacrer ce qu'elle possédait aux enfants de son frère. Tancrède et Paule résument donc, pour la Grande Mademoiselle, toutes les affections sacrifiées. Elle les aimait d'autant plus qu'elle n'avait qu'eux à chérir. Cependant, tout en leur conservant le capital intact, Louise-Gonzague gardait un train de maison en rapport avec son nom. Le pavillon qu'elle occupait conservait grand air ; elle avait d'anciens domestiques dont l'attachement doublait le zèle ; et, grâce à un goût exquis, elle était parvenue, avec beaucoup de patience, à meubler son appartement de telle sorte qu'on eût pu croire entrer dans un salon garni sous Louis XVI, quand on franchissait le seuil de cette pièce aux boiseries délicatement sculptées, aux peintures gracieuses, aux meubles recouverts de tapisseries des Gobelins.

Ce fut pour la Grande Mademoiselle un chagrin violent quand une lettre de son frère lui apprit l'assassinat de maître Refus, et le vol des six cent mille francs versés par Grimber. Mais si le coup fut rude, la vieille fille retrouva

vite son énergie. Elle répondit immédiatement au comte de Montgrand que la moitié du pavillon était préparée pour lui ; qu'elle avait assez de voitures et de chevaux pour deux, et qu'elle s'efforcera de le consoler du malheur qui l'atteignait d'une façon si imprévue.

Six jours après, le comte, la comtesse Pauline et Paule embrassaient Mlle Louise-Gonzague et prenaient possession de leurs appartements.

La vieille fille s'efforça d'affaiblir, par sa bonne grâce, la valeur du service rendu. Elle combla Paule de marques de tendresse, et remit à M. de Montgrand un petit coffret renfermant ses économies.

—Je les destine à Tancrède, lui dit-elle ; remettez-les lui en toute confiance, je suis certaine qu'il en fera bon usage.

Il ne fallut pas longtemps à Paule pour s'installer. Elle était du nombre des femmes qui demandent peu, et qui s'efforcent de borner leurs désirs afin d'arriver à un renoncement plus complet. Quand elle eut rangé un petit orgue dont elle jouait avec un rare talent, ses livres et les divers ouvrages qu'elle faisait pour les pauvres, elle retrouva toute sa liberté d'esprit, et remercia sa tante avec une effusion dont celle-ci fut touchée jusqu'aux larmes.

Le comte s'accoutuma moins vite à sa nouvelle situation ; non par orgueil, il possédait un caractère trop haut pour cela ; mais la tendresse qu'il portait à ses enfants, l'entraînait à regretter amèrement une fortune reconstituée pour eux.

Quant à Louise-Gonzague, si elle ne s'était affligée du coup qui frappait son frère elle se fut trouvée infiniment heureuse d'avoir près d'elle une belle-sœur charmante, et une nièce qu'elle déclarait parfaite de tout point.

Au moment où Remy Posquères entra, toute la famille se trouvait réunie au salon. Le comte faisait la lecture, et les dames travaillaient à des ouvrages de tapisserie.

En entendant annoncer l'artiste, le comte laissa tomber son livre.

—Venez donc, cher enfant, lui dit-il ; vous ne sauriez croire combien votre absence m'a paru longue. Je me suis senti inquiet de vous plus d'une fois ; car, vous le savez, Remy, mon affection grandit en proportion de tous vos succès et surtout de la pureté de votre renommée. Je vous sais profondément bon, Remy, et j'aime encore mieux cela que de vous voir célèbre.

—Oh ! monsieur le comte ! répondit Posquères, n'est-ce pas mon devoir de rester digne de vos bienfaits ? Jamais je ne m'acquitterai, je le sais bien, mais je ferai en sorte que vous ne regrettiez point de m'avoir cru digne d'intérêt.

Le comte tendit les deux mains à Remy.

—D'où venez-vous, cette fois ?

—D'Orient.

—Mais l'Orient est vaste, mon enfant.

—C'est vrai ; et lorsque je m'embarquai, j'avais l'intention de visiter le plus grand nombre de pays possible. Il me semblait que je ne serais jamais rassasié d'horizons enflammés, de bois de palmiers, de golfes bleus. Je voulais admirer tour à tour les ruines de Memphis et les splendeurs de Stamboul, contempler les merveilles des arts dans l'Inde, et chasser le tigre, monté sur un éléphant. J'avais soif d'infini, car nous avons la prétention de trouver l'infini en ce monde, et je me suis presque arrêté à la première étape de mon voyage.

—Et cette étape s'appelle ?

—La Judée, répondit Posquères.

—Vous y avez passé deux ans ?

—Oui, deux ans : tantôt, recevant l'hospitalité du désert ; tantôt, la demandant dans les couvents des Pères de la Terre Sainte. J'écrivais, je dessinais tour à tour ; je m'absorbais dans la grande poésie de l'idée chrétienne, et je recueillais, pour vous, des souvenirs que votre piété vous rendra chers. Voulez-vous permettre, Madame la comtesse, qu'Agab dépose à vos pieds le tribut d'un voyageur ?

—Certes, répondit Mme de Montgrand.

Un instant après Agab paraissait, portant avec peine un énorme coffre de nacre doublé de velours.

Posquères y prit des chapelets, des crucifix en nacre gravée, des palmes semblables à celles que les Juifs répandaient sous les pieds du Sauveur, un fusil admirable, pour Tancrède, un poignard richement incrusté, pour le comte ; puis, un reliquaire que lui avait offert le père franciscain, pour le remercier d'avoir peint une madone pour son église. Enfin Posquères ouvrit un album d'aquarelles, et le posant entre les mains de Paule :

—Voici ce que j'ai peint pour vous, là-bas. Je me suis attaché non point à reproduire les sites trop connus par la gravure, mais ce que l'on ignore et ce que l'on dédaigne. Promettez-vous de garder cet album ?

—Toute ma vie répondit Paule, en quelque lieu que je la passe.

Pendant plus de deux heures, Remy parla de ses impressions et de ses aventures. Ce fut seulement plus tard que la comtesse lui demanda :

—Et la pauvre enfant soignée par vous et par ma fille ?

—Elle va, ce soir, aussi bien que possible ; grâce aux soins d'un médecin qui me semble fort habile, et qui a tout de suite conquis ma sympathie.

—Toute la famille semble bien malheureuse.

Vous avez assez de cœur, monsieur Rémy, pour vous informer de ce que nous pourrions faire pour elle, et pour trouver le moyen de l'obliger activement sans l'humilier.

J'ai un système, répondit Pesquères. Je donne du travail, et je n'offre pas d'aumône.

—Du travail; répondit Paule: le père est fou; la mère se meurt! les enfants, souffreteux, ne savent aucun état; il ne reste donc que la petite blessée....Sait-elle travailler, celle-là?

—Un peu; mais, si peu que ce soit, je l'occuperai.

—À quoi?

—Elle aidera Agab à ranger dans l'atelier. Ses mains sont si petites qu'elle doit être adroite. De plus, la mère Vermeil m'a assuré qu'elle brodait un peu: ceci vous regarde, Madame la comtesse.

—Oni, répondit madame de Montgrand, et vous pouvez être certain, mon cher Rémy, que cette enfant va devenir l'objet de toute ma sollicitude. Paule m'a rapporté les tristes paroles du médecin, il paraît que la mère n'a plus que peu de temps à vivre. Que deviendra cette disgraciée, entre un père fou et quatre pauvres petits? Oh! combien on regrette de n'être pas riche à millions en présence de semblables infortunes.

—Madame, répondit Pesquères d'une voix renfermant ces exquises musiques du cœur qui expriment toutes les admirations et tous les respects, dans la façon dont est prononcé le mot le plus simple, je suis loin de croire qu'il faille des sommes énormes pour réaliser de grandes, de vraies charités. J'ai toujours vu la plupart des millionnaires fastueux, répandre l'or sans se douter de ce que c'est que faire l'aumône; tandis que, ce matin, je regardais Mlle. Paule penchée au-dessus du lit de souffrance d'une enfant infirme, je me répétais que c'était bien là réellement la charité de Jésus, consolant du regard et de la voix, enveloppant de ses bras, réchauffant de son souffle, se faisant tout à tous pour l'amour de Dieu.

L'artiste ajouta plus lentement:

—Accompagnerez-vous Mlle. Paule chez ses protégés, Madame la comtesse?

—Certainement, dès demain peut-être.

—Eh bien! si vous êtes contente de l'orthographe que vous avez adopté, si vous l'estimez assez pour le croire capable d'acquiescer un peu de bien en ce monde, accordez-lui la faveur de vous arrêter chez lui en montant chez vos pauvres.... et permettez-lui de faire le portrait de Mlle. Paule.

—Faites-le, Rémy, faites-le, répondit le comte. Je connais assez votre cœur pour croire que ce sera votre plus belle œuvre.

Le front de Pesquères rayonna de joie.

—Demain, dit-il, demain, c'est bien vrai, vous me donnerez ma première séance.

—Oui, mon cher enfant, et avec autant de plaisir que vous mettez d'empressement à me le demander.

L'artiste se leva, laissa respectueusement la main de la comtesse, s'inclina devant Paule et devant la Grande Mademoiselle, puis il quitta le petit hôtel.

Il y avait longtemps qu'il ne s'était senti si heureux.

—Oni, je ferai une belle œuvre, répétait-il: une œuvre vivante, ne ressemblant en rien à celles qui m'ont, cependant, valu des succès. Paule est si belle! Belle à désespérer un artiste. Je sais bien qu'il est facile de reproduire les lignes d'un visage, mais rendre le charme, faire transparaître l'âme sur une physionomie, quelle tâche! Je réussirai, cependant, il faut que je réussisse.

Quand il entra chez lui, Pesquères éveilla le petit Arabe qui sommeillait sur l'ottomane de l'antichambre:

Agab, lui dit-il, demain, il me faut des fleurs partout, tu entends.

—Oni, maître, répondit Agab, je dévasterai le marché.

Rémy se mit au lit et vit passer des années dans ses rêves.

(A continuer.)

L'Hirondelle.

Le vol est l'état naturel, je dirais presque l'état nécessaire de l'hirondelle. Elle mange en volant, elle boit en volant, se baigne en volant, et quelque fois donne à manger à ses petits en volant. Elle sent que l'air est son domaine, elle en parcourt toutes les dimensions et dans tous les sens, comme pour en jouir dans tous les détails, et le plaisir de cette jouissance se marque par de petits cris de gaieté. Tantôt elle donne la chasse aux insectes voltigeants, et suit avec une agilité souple leur trace oblique et tortueuse; tantôt elle rase légèrement la surface de la terre, pour saisir ceux que la pluie ou la fraîcheur y rassemble; tantôt elle s'échappe elle-même à l'impétuosité de l'oiseau de proie par la flexibilité prêle de ses mouvements; toujours maîtresse de son vol dans sa plus grande vitesse, elle semble décrire au milieu des airs un dédale mobile et fugitif, dont les routes se croisent, s'entrelacent et se fuient.

GUÉNEAU DE MONTPELLIARI.

Tribune Sacrée.

LE DOGME

DE

L'ENFER,

Illustré par les faits tirés de l'histoire sacrée et profane.

Par le

R. P. SCHOUPPE, S. J.

CHAPITRE I.

Le Dogme de l'Enfer.

Le dogme de l'enfer est la vérité la plus terrible de notre foi.

Il y a un enfer !

Nous en sommes aussi certains que de l'existence de Dieu et de l'existence du soleil. Rien, en effet, n'est plus clairement révélé que le dogme de l'enfer, et Jésus-Christ le proclame dans l'Évangile jusqu'à quinze fois.

La raison vient à l'appui de la révélation : l'existence d'un enfer est en harmonie avec les notions immuables de justice, gravées dans le cœur humain. Révélée aux hommes dès l'origine, et conforme aux lumières naturelles, cette terrible vérité a toujours été connue, et elle l'est encore, de tous les peuples que la barbarie n'a pas plongés dans une ignorance complète.

Jamais l'enfer ne fut nié, ni par les hérétiques, ni par les Juifs, ni par les Mahométans. Les païens eux-mêmes en ont conservé la croyance, bien que les erreurs du paganisme en aient altéré dans leur esprit la saine notion.

Il était réservé à l'impiété moderne et contemporaine, arrivée jusqu'au délire, de surpasser l'impiété de tous les siècles en niant l'existence de l'enfer.

Il y a de nos jours des hommes qui rient de l'enfer, qui révoquent en doute, ou qui nient ouvertement la vérité de l'enfer.

Ils rient de l'enfer : mais on ne doit pas rire de la croyance universelle des peuples : mais on ne rit pas d'un objet qui touche à la destinée éternelle de l'homme ; on ne rit pas quand il est question d'endurer le supplice du feu pour une éternité !

Ils révoquent en doute, ou même ils nient le dogme de l'enfer ; mais dans une question de dogme religieux, on ne peut se prononcer sans être compétent dans la matière ; mais on ne peut révoquer en doute, encore moins nier une croyance si solidement établie, sans produire des raisons irréfragables.

Or, les hommes qui nient le dogme de l'enfer sont-ils compétents en matière de religion ? Ne sont-ils pas étrangers à cette partie des sciences qu'on appelle la théologie ? N'ignorent-ils pas le plus souvent jusqu'aux éléments de la religion qu'on enseigne dans le catéchisme ?

D'où leur vient donc la manie de s'occuper d'une question religieuse qui n'est pas de leur ressort ? Pourquoi tant d'ardeur à combattre la croyance de l'enfer ? Ah ! c'est l'intérêt qui les pousse : ils sont intéressés à la non-existence de l'enfer. Sentant que, s'il y a un enfer, il sera leur partage, les malheureux voudraient qu'il n'y en eût pas, et ils s'efforcent de se persuader qu'il n'y en a pas en effet : efforts qui aboutissent d'ordinaire à une sorte d'incrédulité. Au fond, cette incrédulité n'est qu'un doute, mais un doute que les incrédules énoncent par une négation.

Ils disent donc qu'il n'y a pas d'enfer.

Et quelles sont les raisons sur lesquelles ils fondent une négation si hardie ?

Toutes leurs raisons et tous leurs raisonnements se résument dans les paroles suivantes :

« Je ne crois pas à l'enfer.

« Ceux qui affirment ce dogme, n'en savent rien : la vie future est un problème insoluble, un invincible *peut-être*.

« Personne n'est revenu d'outre-tombe pour attester qu'il y a un enfer. »

Voilà toutes les preuves, toute la théologie des docteurs de l'impieété. Examinons.

1o. *Je n'y crois pas.* Vous ne croyez pas à l'enfer ? Et parce que vous n'y croyez pas, il n'y a pas d'enfer ? Parce qu'il vous plaît de ne pas y croire, l'enfer en existera-t-il moins ? Si un voleur était assez insensé pour nier qu'il y ait une prison, la prison cesserait-elle d'exister ? et le voleur n'y entrerait-il pas ?

2o. Vous dites que la vie future est un problème et l'enfer un *peut-être*. Vous vous trompez : ce problème est pleinement résolu par la révélation et ne laisse aucune incertitude. Non, non, il n'y a pas ici de *peut-être*, il y a certitude absolue ; l'enfer est un fait dans le domaine de la foi, comme l'existence du genre humain dans celui de la nature.

Mais supposons un moment qu'il y ait incertitude, que l'existence des éternels supplices ne soit que probable, et qu'on puisse dire : *peut-être n'y a-t-il pas d'enfer* ; je le demande à tout homme de saine raison, celui

qui, sur un tel *peut-être*, s'exposerait au supplice d'un feu éternel, ne serait-il pas le plus insensé des hommes ?

30. Ils disent que personne n'est revenu d'outre-tombe pour nous parler de l'enfer. — S'il était vrai que per nœ n'en fût revenu, l'enfer en existerait-il moins ? Sont-ce les damnés qui doivent nous apprendre qu'il y a un enfer ? Autant vaudrait dire que ce sont les prisonniers qui doivent nous faire connaître qu'il y a des prisons. Pour savoir qu'il y a un enfer, il n'est point nécessaire que les damnés viennent nous le dire : la parole de Dieu nous suffit : c'est Dieu qui le proclame, et qui en avertit le genre humain.

Mais vous, qui prétendez qu'aucun mort n'est revenu pour nous parler de l'enfer, en êtes-vous bien sûr ? Vous le dites, vous l'affirmez ; mais vous avez contre vous des faits historiques, avérés, irrécusables. Je ne parle pas ici de JÉSUS-CHRIST, qui est descendu aux enfers et ressuscité des morts ; il y a d'autres morts qui sont revenus à la vie, et des réprouvés qui ont fait connaître leur réprobation éternelle. — Toutefois, quelle que soit la certitude historique de ces sortes de faits, je le répète, ce n'est pas sur cette base que nous prétendons établir le dogme de l'enfer : cette vérité nous est connue par la parole infaillible de Dieu : les faits que nous apportons ne servent qu'à la confirmer et la mettre en un plus grand jour.

CHAPITRE II.

Manifestations de l'Enfer.

Comme nous venons de le dire, le dogme de l'enfer repose sur la parole infaillible de Dieu ; mais Dieu dans sa miséricorde, pour aider notre foi, permet de temps en temps que la vérité de l'enfer se manifeste d'une manière sensible. Ces sortes de manifestations sont plus fréquentes qu'on ne pense ; et quand elles sont constatées par des témoignages suffisants, ce sont des faits irrécusables, qu'il faut admettre comme tous les autres faits de l'histoire.

Voici un de ces faits. Il a été juridiquement prouvé dans le procès de la canonisation de S. François de Hieronymo, et attesté sous serment par un grand nombre de témoins oculaires. L'an 1707, S. François de Hieronymo prêchait, selon l'usage, dans les quartiers de la ville de Naples. Il parlait de l'enfer, et des châtimens terribles qui attendent les pécheurs obstinés. Une courtisane effrontée, qui demeurait dans le voisinage, importunée par une prédication qui éveillait ses remords, essaya de la troubler

par des railleries et des cris accompagnés d'instruments brayants. Comme elle se tenait devant la fenêtre : *Prends garde, ma fille, lui cria le Saint, si tu résistes à la grâce, avant huit jours Dieu te punira.* La malheureuse n'en continua que de plus belle. Huit jours se passèrent et le saint prédicateur vint se placer devant la même maison. Cette fois, elle était silencieuse, les fenêtres étaient fermées. Les auditeurs, la consternation sur le visage, dirent au Saint que Catherine, c'était le nom de la mauvaise femme, était morte subitement peu d'heures auparavant. *Elle est morte ?* répondit-il ; *ah bien ! qu'elle nous dise maintenant ce qu'elle a gagné à se moquer de l'enfer.* *Allons l'interroger.* Il prononça ces mots d'un ton inspiré, et tout le monde s'attendit à un miracle. Suivi d'une foule immense, il monta à la chambre mortuaire, et là, après avoir prié un moment, il découvrit le visage du cadavre et dit à haute voix : *Catherine, dis-nous où tu es maintenant !* A cette interpellation, la morte souleva la tête en ouvrant des yeux hagards, son visage se colore, ses traits prennent l'expression d'un horrible désespoir, et d'une voix lugubre elle fait entendre ces paroles : *En enfer, je suis en enfer !* Et aussitôt elle retombe, à l'état de cadavre comme avant. « Je fus présent à cet événement, dit un des témoins qui déposèrent devant le tribunal apostolique ; mais jamais je ne saurais rendre l'impression qu'il produisit sur moi et sur les assistants ; ni celle que j'éprouve encore toutes les fois que je passe devant cette maison et que je regarde cette fenêtre. A la vue de cette sinistre demeure j'entends encore retentir ce cri lugubre. *En enfer, je suis en enfer !* » (1)

Rathol, roi des Frisons dont il est parlé dans l'histoire ecclésiastique au VIII^e siècle, avait dit à S. Wulfrand, qu'il ne craignait pas l'enfer ; qu'il voulait y être avec les rois ses aïeux et avec les plus illustres personnages. *Au rest, ajouta-t-il, je pourrai toujours recevoir le baptême plus tard.* — *Seigneur,* répondit le Saint, *ne négligez pas la grâce qui vous est offerte. Le Dieu qui offre au pécheur le pardon, ne lui promet pas le lendemain.* Le roi n'écouta pas cet avis et différa sa conversion. — Une année après, apprenant l'arrivée de S. Willibrord, il lui envoya un officier pour le prier de venir à sa cour et de lui conférer le baptême. Le Saint répondit à l'envoyé que c'était trop tard : *Vous m'avez, lui dit-il, est trop depuis votre départ. Il a lavé le feu éternel : il y est tombé. Je l'ai vu, cette nuit, dans de chaînes ardentes au fond de l'abîme.*

Voici encore un témoin d'outre-tombe.

(1) Le P. BERT, Vie de S. François de Hieronymo.

L'histoire atteste que lorsque S. François-Xavier se trouvait à Cangoxima, dans le Japon, il y fit un grand nombre de miracles, dont le plus illustre fut la résurrection d'une fille de qualité. Cette jeune personne mourut dans la fleur de l'âge, et son père qui l'aimait tendrement en pensa perdre l'esprit. Comme il était idolâtre, il n'avait nulle ressource dans son affliction, et ses amis qui venaient le consoler, ne faisaient qu'aigrir sa douleur. Deux néophytes qui le vinrent voir avant qu'on fit les funérailles de celle qu'il pleurait jour et nuit, lui conseillèrent de chercher du secours auprès du saint homme qui faisait de si grandes choses, et de lui demander avec confiance la vie de sa fille.—Le païen, persuadé par les néophytes que rien n'était impossible au bonze d'Europe, et commençant à espérer contre toutes les apparences humaines, comme il est ordinaire aux affligés qui croient aisément ce qui les console ; va trouver le Père François, se jette à ses pieds, et le conjure les larmes aux yeux de ressusciter une fille unique qu'il verrait de perdre : ajoutant que ce serait lui rendre la vie à lui-même.

Xavier, touché de la foi et de l'affliction du païen, se retira avec son compagnon Fernandez pour prier Dieu. Etant revenu peu de temps après : *Allez*, dit-il à ce père désolé, *voilà votre fille est en vie.*

L'idolâtre, qui espérait que le Saint viendrait avec lui à son logis, et invoquerait le nom du Dieu des chrétiens sur le corps de sa fille, pris cette parole pour une moquerie, et se retira mécontent. Mais à peine eut-il fait quelques pas, qu'il vit un de ses domestiques qui, tout transporté de joie, lui cria de loin que sa fille était vivante. Il la vit bientôt elle-même qui venait au-devant de lui. Après les premiers embrassements, la fille raconta à son père que, dès qu'elle eut rendu l'âme, deux démons horribles s'étaient saisis d'elle, et avaient voulu la précipiter dans un abîme de feu ; mais que deux hommes d'un aspect anguste et modeste, l'avaient arrachée des mains de ces deux bourreaux, et lui avaient rendu la vie, sans qu'elle pût dire comment cela s'était fait.

Le Japonais comprit quels étaient ces deux hommes dont parlait sa fille, et il la mena droit à Xavier pour lui rendre des actions de grâces telles qu'en méritait une si grande faveur. Elle n'eut pas plus tôt aperçu le Saint avec son compagnon Fernandez, qu'elle s'écria : *Voilà mes deux libérateurs !* et au même instant la fille et le père demandèrent le baptême.

Le serviteur de Dieu Bernard Colnago, religieux de la Compagnie de Jésus, mourut à Catane en odeur de sainteté, l'an 1611. On lit dans sa biographie, qu'il se prépara au grand

passage par une vie pleine de bonnes œuvres, et par le souvenir continu de la mort, si propre à faire mener une sainte vie. Pour se rappeler ce salutaire souvenir, il tenait dans sa cellule un crâne, qu'il avait placé sur un petit socle, afin de l'avoir toujours devant les yeux. Un jour, il lui vint en pensée que cette tête avait été peut-être la demeure d'un esprit rebelle à Dieu, et qui était maintenant l'objet de sa colère. Il pria donc le souverain Juge de l'éclairer sur ce point, et de faire trembler ce crâne, si l'esprit qui l'avait animé brûlait en enfer. Il n'eut pas plus tôt achevé sa prière, que le crâne s'agita d'un horrible tremblement, signe évident que c'était le crâne d'un réprouvé.

Ce saint religieux, favorisé de dons extraordinaires, connaissait le secret des consciences, et parfois les arêts de la justice de Dieu. Un jour, Dieu lui révéla la perte éternelle d'un jeune débauché, qui faisait la désolation de ses parents. Ce malheureux jeune homme, après s'être livré à tous les désordres, fut tué par un ennemi. Sa mère, à la vue d'une si triste fin, conçut les plus vives larmes sur le salut éternel de son fils, et supplia le P. Bernard de lui dire en quel état se trouvait son âme. Malgré ses instances, le Père ne lui répondit pas un mot : marquant assez par son silence qu'il n'avait rien de consolant à dire. Il fut plus explicite à un de ses amis. Celui-ci demandant pourquoi il ne donnait pas de réponse à une mère affligée, il lui dit ouvertement qu'il n'avait pas voulu l'affliger davantage : que ce jeune impudique était damné, que, pendant sa prière, Dieu le lui avait fait voir sous une forme hideuse et épouvantable.

* *

Le 1 août 1645, mourut en odeur de sainteté, au collège d'Evora, en Portugal, Antoine Pereyra, Frère coadjuteur de la Compagnie de Jésus. Son histoire est peut-être la plus étrange que nous offrent les annales de cette Compagnie. En 1599, cinq ans après son entrée au noviciat, il fut atteint d'une maladie mortelle dans l'île de St-Michel, l'une des Açores ; et peu d'instant après qu'il eut reçu les derniers sacrements, sous les yeux de toute la communauté qui assistait à son agonie, il sembla rendre l'âme, et devint bientôt froid comme un cadavre. L'apparence presque imperceptible d'un léger battement de cœur empêcha seule de l'ensevelir sur-le-champ. On le laissa donc trois jours entiers sur son lit de mort, et l'on découvrait déjà dans son corps des signes évidents de décomposition ; lorsque tout à coup, le quatrième jour, il ouvrit les yeux, respira et parla. Il lui fallut alors par obéissance raconter à son supérieur, le P. Louis Pinheyro, tout ce qui s'était passé en lui depuis les dernières

transes de son agonie ; et voici l'abrégé de la relation qu'il en écrivit de sa propre main : « D'abord je vis, dit-il, de mon lit de mort, mon Père S. Ignace, accompagné de quelques-uns de nos Pères du Ciel, qui venait visiter ses enfants malades, cherchant ceux qui lui sembleraient dignes d'être efferts par lui et par ses compagnons à Notre-Seigneur. « Quand il fut près de moi, je crus un moment qu'il m'emmenerait, et mon cœur tressaillit de joie ; mais bientôt il me signala ce dont il fallait me corriger avant d'obtenir un si grand bonheur. »

Alors néanmoins, par une disposition mystérieuse de la Providence, l'âme du F. Pereyra se détacha momentanément de son corps ; et aussitôt, la vue d'une hideuse troupe de démons se précipitant vers elle la remplit d'effroi. Mais en même temps son ange gardien, et S. Antoine de Padoue son compatriote et son patron, descendant du ciel, mirent en fuite ses ennemis, et l'invitèrent à venir en leur compagnie, entrevoir et goûter un moment, quelques choses des joies et des douleurs de l'éternité. « Ils me conduisirent donc tour à tour, ajouta-t-il, vers un lieu de délices, où ils me montrèrent une couronne de gloire incalculable, mais que je n'avais pas encore méritée ; puis, sur les bords du puits de l'abîme, où je vis les âmes maudites tomber dans le feu éternel, aussi pressées que les grains de blé, jetées sous une meule tournant sans relâche ; le gouffre infernal était comme un de ces fours à chaux, où par moment, la flamme est comme étouffée sous l'amas de matériaux qu'on y précipite, mais pour se relever, en s'en nourrissant avec une plus effroyable violence. »

Mené de là au tribunal du souverain Juge, Antoine Pereyra s'entendit condamner au feu du purgatoire ; et rien ne saurait ici, les assure-t-il, faire comprendre ce qu'on y endure, ni l'état d'angoisse où l'on y est réduit par le désir et le délai de la jouissance de Dieu et de sa bienheureuse présence.

Aussi, lorsque son âme eut été de nouveau réunie à son corps par le commandement de Notre-Seigneur, ni les nouvelles tortures de la maladie, qui achèva pendant six mois entiers, de faire tomber par lambeaux avec le secours journalier du fer et du feu, sa chair irrémédiablement attaquée par la corruption de cette première mort ; ni les effrayantes pénitences, auxquelles il ne cessa plus de se livrer, autant que l'obéissance le lui permettait, durant les 46 ans de sa nouvelle vie, ne purent apaiser sa soif de domicile et d'expiations. « Tout cela, disait-il, n'est rien, auprès de ce que la justice et la miséricorde infinies de Dieu m'ont fait, non seulement voir, mais endurer. » — Enfin, comme

secan authentique de tant de merveilles, le F. Pereyra découvrit en détail à son supérieur les secrets desseins de la Providence sur la future restauration du royaume de Portugal, encore éloigné alors de près d'un demi siècle. Mais on peut, sans craindre, ajouter que la plus irrécusable garantie de tous ces prodiges, fut la surprenante sainteté à laquelle Antoine Pereyra ne cessa plus un seul jour de s'élever.

CHAPITRE III.

Apparitions de Reprouves.

Saint Antonin, archevêque de Florence, rapporte dans ses écrits un fait terrible, qui, vers le milieu du XV^e siècle, avait épouvanté tout le nord de l'Italie. Un jeune homme de bonne famille, qui, à l'âge de 16 ou 17 ans avait eu le malheur de cacher un péché mortel en confession et de communier en cet état, avait remis de semaine en semaine, de mois en mois l'aveu si pénible de ses sacrilèges. Bourrelé de remords, au lieu de découvrir avec simplicité le malheur qu'il avait eu, il cherchait à se tranquilliser en faisant de grandes pénitences, mais en vain. N'y tenant plus, il entra dans un monastère ; là du moins, se disait-il, je dirai tout, et j'expierei mes affreux péchés. — Pour son malheur, il fut accueilli comme un saint jeune homme par les supérieurs, qui le connaissaient de réputation, et sa honte reprit encore le dessus. — Il remit donc ses aveux à plus tard ; et un an, deux ans, trois ans se passèrent dans ce déplorable état : il n'osait jamais révéler son malheur. Enfin, une maladie sembla lui en faciliter le moyen : pour le comp. se dit-il, je vais tout avouer, je vais faire une confession générale avant de mourir. Mais, cette fois, au lieu de déclarer franchement et nettement ses fautes, il les entortilla si bien que le confesseur n'y put rien comprendre. Il espérait de revenir là dessus le lendemain : un accès de délire survint, et le malheureux mourut ainsi.

Dans la communauté, où l'on ignorait l'affreuse réalité, on était plein de vénération pour le défunt. Son corps fut porté avec une sorte de solennité dans l'église du monastère, et resta exposé dans le chœur jusqu'au lendemain matin, où devaient se célébrer les funérailles.

Quelques instants avant l'heure fixée pour la cérémonie, un des Frères, envoyé pour sonner la cloche, aperçut tout à coup devant lui le défunt, environné de chaînes, qui semblaient rongées au feu, et quelque chose d'indescriptible apparaissait dans toute sa personne. Épouvanté, le pauvre Frère était tombé à

genoux, les yeux fixés sur l'effrayante apparition. Alors, le réproché lui dit : *Ne priez point pour moi, je suis en enfer pour toute l'éternité* ; et il raconta la lamentable histoire de sa mauvaise honte et de ses sacrilèges. Après quoi il disparut, laissant dans l'église une odeur infecte, qui se répandit dans tout le monastère, comme pour attester la vérité de tout ce que le Frère venait de voir et d'entendre. — Aussitôt avertis, les supérieurs firent enlever le cadavre, le jugeant indigne de la sépulture ecclésiastique.

Après avoir cité l'exemple précédent, Mgr. de Ségur ajoute ce qui suit (1) : Dans notre siècle, trois faits du même genre, plus authentiques les uns que les autres, sont parvenus à ma connaissance. Le premier s'est passé presque dans ma famille.

C'était en Russie, à Moscou, peu de temps avant l'horrible campagne de 1812. Mon grand-père maternel, le comte Rostopchine, gouverneur militaire de Moscou, était fort lié avec le général comte Orloff, célèbre par sa bravoure, mais aussi impie qu'il était brave.

Un jour, à la suite d'un souper, le comte Orloff et un de ses amis, le général V... voltairien comme lui, s'étaient mis à se moquer affreusement de la religion, et surtout de l'enfer. *Si pourtant, dit Orloff, si pourtant, par hasard, il y avait quelque chose de l'autre côté du rideau?...* — *Hé bien!* répartit le général V... *celui de nous deux qui s'en ira le premier, viendra en accrir l'autre. Est-ce convenu? — Excellente idée!* répondit le comte Orloff ; et tous deux se donnèrent très-sérieusement leur parole d'honneur de ne pas manquer à leur engagement.

Quelques semaines plus tard, éclata une de ces grandes guerres comme Napoléon avait le don d'en susciter alors. L'armée russe entra en campagne, et le général V... reçut l'ordre de partir immédiatement pour prendre un commandement important.

Il avait quitté Moscou depuis deux ou trois semaines, lorsqu'un matin de très bonne heure, pendant que mon grand-père faisait sa toilette, la porte de sa chambre s'ouvrit brusquement. C'était le comte Orloff, en robe de chambre, en pantoufles, les cheveux hérissés, l'œil hagard, pâle comme un mort. *Quoi! Orloff, c'est vous? à cette heure? et dans un costume pareil? Qu'avez-vous donc? Qu'est-il arrivé?*

— *Mon cher,* répondait le comte Orloff, *je crois que je deviens fou. Je viens de voir le général V.*

— *Le général V. est-il donc revenu? —*

— *Eh! non,* reprend Orloff, *en se jetant sur un canapé et en se prenant la tête à deux mains; non, il n'est pas revenu, et c'est là ce qui m'épouvante.*

Mon grand-père n'y comprenait rien. Il cherchait à le calmer. *Racontez-moi donc, lui dit-il, ce qui vous est arrivé et ce que tout cela veut dire.* Alors, s'efforçant de dominer son émotion, le comte Orloff raconta ce qui suit :

« Mon cher Rostopchine, il y a quelque temps, V... et moi nous nous étions juré mutuellement, que le premier de nous qui mourrait, viendrait dire à l'autre s'il y a quelque chose de l'autre côté du rideau. Or, ce matin, il y a une demi-heure à peine, j'étais tranquillement dans mon lit, éveillé depuis longtemps, ne pensant nullement à mon ami, lorsque tout à coup les deux rideaux de mon lit se sont brusquement ouverts, et je vois à deux pas de moi le général V... debout, pâle, la main droite sur la poitrine, me disant : *Il y a un enfer, et j'y suis!*... et il disparut. Je suis venu vous trouver de suite. Ma tête part! Quelle chose étrange! Je ne sais qu'en penser.»

Mon grand-père le calma comme il put. Ce n'était pas chose facile. Il parla d'hallucinations, de cauchemars, peut-être dormait-il. Il y a bien des choses extraordinaires, inexplicables... et autres banalités de ce genre, qui font la consolation des esprits forts. Puis il fit atteler ses chevaux, et reconduire le comte Orloff à son hôtel.

Or, dix ou douze jours après cet étrange incident, un courrier de l'armée apportait à mon grand-père, entre autres nouvelles, celle de la mort du général V... Le matin même du jour, où le comte Orloff l'avait vu et entendu, à la même heure où il lui était apparu à Moscou, l'infortuné général, sorti pour reconnaître la position de l'ennemi, avait eu la poitrine traversée par un boulet, et était tombé raide mort.

Il y a un enfer, et j'y suis! voilà les paroles de quelqu'un qui en est revenu.

Mgr. de Ségur rapporte un second fait qu'il regarde pareillement comme indubitable. Il l'avait appris en 1839, d'un prêtre des plus respectables, et supérieur d'une importante Communauté. — Ce prêtre en tenait les détails d'un proche parent de la dame à qui la chose était arrivée. Alors, le jour de Noël 1839, cette personne vivait encore, elle avait un peu plus de quarante ans.

Elle se trouvait à Londres dans l'fluvier de

(1). Opuscule sur l'enfer.

1847 à 1848. Elle était veuve, âgée d'environ 29 ans, fort riche et fort mondaine. Parmi les élégants qui fréquentaient son salon, on remarquait un jeune lord, dont les assiduités la compromettaient singulièrement, et dont la conduite d'ailleurs, n'était rien moins qu'édifiante.

Un soir, ou plutôt une nuit, car il était plus de minuit, elle lisait dans son lit je ne sais quel roman, en attendant le sommeil.

Une heure vint à sonner à sa pendule ; elle souffla sa bougie. Elle allait s'endormir, quand à son grand étonnement, elle remarqua qu'une lueur étrange, blafarde, qui paraissait venir de la porte du salon, se répandait peu à peu dans sa chambre et augmentait d'instant en instant. Stupéfaite d'abord et ne sachant ce que cela voulait dire, elle commençait à s'effrayer, lorsqu'elle vit s'ouvrir lentement la porte du salon et entrer dans sa chambre le jeune lord, complice de ses désordres. Avant qu'elle eût pu lui dire un seul mot, il était près d'elle, il lui saisissait le bras gauche au poignet, et, d'une voix stridente, il lui dit en anglais : *Il y a un enfer !* La douleur qu'elle ressentit au bras fut telle qu'elle en perdit connaissance.

Quand elle revint à elle, une demi-heure après, elle sonna sa femme de chambre. Celle-ci sentit en entrant une forte odeur de brûlé. S'approchant de sa maîtresse qui pouvait à peine parler, elle constata au poignet une brûlure si profonde, que l'os était à découvert, et les chairs presque consumées : cette brûlure avait la largeur d'une main d'homme. De plus, elle remarqua que, de la porte du salon jusqu'au lit, et du lit à cette même porte, le tapis portait l'empreinte de pas d'homme, qui en avaient brûlé la trame de part en part. Par l'ordre de sa maîtresse elle ouvrit la porte du salon : là, plus de traces sur les tapis.

Le lendemain, la malheureuse dame apprit, avec une terreur facile à concevoir, que cette nuit-là même, vers une heure du matin, son lord avait été trouvé ivre-mort sous la table, que ses serviteurs l'avaient rapporté dans sa chambre, qu'il y avait expiré entre leurs bras.

J'ignore, ajouta le supérieur, si cette terrible leçon a converti l'infortunée dame ; mais ce que je sais, c'est qu'elle vit encore, et que, pour dérober aux regards les traces de sa sinistre brûlure, elle porte au poignet gauche, en guise de bracelet, une large bande d'or qu'elle ne quitte ni jour ni nuit—Je le répète, je tiens tous ces détails de son proche parent, chrétien sérieux, à la parole duquel j'attache la foi la plus entière. Dans la famille même on n'en parle jamais ; et moi-même je ne vous les confie qu'en taisant tout nom propre.

Malgré le voile dont cette apparition a été

et a dû être enveloppée, il me paraît impossible, ajoute Mgr. de Ségur, d'en révoquer en doute la redoutable authenticité.

Voici un troisième fait rapporté par le même écrivain. En l'année 1873, écrivit-il quelques jours avant l'Assomption, eut lieu encore une de ces apparitions d'outre-tombe, qui corroborent si efficacement la vérité de l'enfer.

Ce fut à Rome. Une maison de débauche, ouverte dans cette ville depuis l'invasion piémontaise, était située près d'un bureau de police. Une des mauvaises filles qui l'habitaient, s'était blessée à la main et dut être transportée à l'hôpital de la Consolation. Soit que son sang, vicié par l'inconduite eût amené une dégénérescence de la plaie, soit à cause d'une complication inattendue, elle mourut subitement pendant la nuit. Au même moment, une de ses compagnes, qui ignorait certainement ce qui venait de se passer à l'hôpital, se mit à pousser des cris désespérés au point d'éveiller les habitants du quartier, de mettre en émoi les misérables créatures de cette maison, et de provoquer l'intervention de la police. La morte de l'hôpital lui était apparue entourée de flammes, et lui avait dit : *Je suis damnée ! et si tu ne veux pas l'être comme moi, sors de ce lieu d'infamie et retourne à Dieu.*

Rien ne put calmer le désespoir de cette fille, qui, dès l'aube du jour, s'éloigna, laissant toute la maison plongée dans la stupeur, surtout dès qu'on sut la mort de sa compagne de l'hôpital.

Sur ces entrefaites, la maîtresse du lieu, une garibaldienne exaltée, et connue pour telle parmi ses frères et amis, tomba malade. Elle fit demander bientôt un prêtre, pour recevoir les sacrements. L'autorité ecclésiastique délégua, à cet effet, un digne prélat, Mgr. Sirolli, curé de la paroisse de Saint Sauveur in Laura. Celui-ci, muni d'instructions spéciales, se présenta, et exigea avant tout de la malade, en présence de plusieurs témoins, la pleine et entière rétractation de ses blasphèmes contre le Souverain Pontife, et la cessation de l'industrie infâme qu'elle exerçait. La malheureuse le fit sans hésiter, consentit à purger sa maison, puis se confessa et reçut le saint Viatique avec de grands sentiments de repentir et d'humilité.

Se sentant mourir, elle supplia avec larmes le bon curé de ne pas l'abandonner, épouvantée qu'elle était toujours de l'apparition de cette fille damnée. Mgr. Sirolli ne pouvant la satisfaire, à cause des convenances qui ne lui permettaient pas de passer la nuit en un tel lieu, fit demander à la police deux agents, qui vinrent fermer la maison, et demeurèrent jusqu'à ce que l'agonisante eût rendu le dernier soupir.

(A continuer.)

Galerie Nationale.

Biographie

DE

Mgr. de Saint-Vallier.

DEUXIÈME EVÊQUE DE QUÉBEC.

I.

Un jour du mois de juillet 1685, toute la population de Québec était en fête : le canon du fort, mêlant sa voix puissante à l'harmonie des cloches, et aux joyeuses fanfares de quelques bataillons stationnés dans la place, annonçait un événement de grande importance pour la colonie.

A une heure donnée, les principaux employés civils et militaires, avec l'élite des citoyens, ayant à leur tête une députation d'ecclésiastiques, se dirigèrent vers la basse-ville ; de légères embarcations, garnies de pavées, les y attendaient pour les conduire aux navires du roi qui venaient de jeter l'ancre assez loin dans la rade.

Ces navires, au nombre de trois, étaient partis de la Rochelle dans les premiers jours de

juin ; ils portaient, au départ, 500 hommes de troupes et plusieurs officiers de mérite ; Mr. le Marquis de Denouville venait avec le titre et l'autorité de gouverneur-général, remplacer Mr. de la Barre que les infirmités, plus encore que l'âge, invitaient au repos.

Les secours ainsi envoyés au Canada par la cour de Versailles, quelque faibles qu'ils paraissent, ne pouvaient arriver plus à propos : la petite colonie se trouvait aux abois ; on y était dans l'attente d'un soulèvement des nations iroquoises, et l'on se flattait que le nouveau dépositaire de l'autorité royale, en frappant un coup décisif, effacerait la honte des

récentes humiliations infligées au nom français par les fiers guerriers des bois. De là l'enthousiasme extraordinaire du peuple à l'arrivée de quelques centaines de soldats, et à celle d'un officier supérieur qui jouissait d'une réputation incontestable de valeur, de piété et de vertu.

Les envoyés choisis pour aller souhaiter la bienvenue à Mr. de Denouville, avaient encore pour devoir de présenter leurs soumissions respectueuses à un autre personnage, qui paraissait ne pas le céder en dignité au gouverneur lui-même. Ce dernier l'entourait à chaque occasion de mille témoignages d'estime ; tous ceux qui étaient sur les vaisseaux ne lui rendaient pas moins d'honneur ; les prêtres surtout, au nombre de huit, lui marquaient une

entière déférence ; et messieurs les directeurs du séminaire de Québec, en se joignant à la députation des citoyens avaient particulièrement en vue de lui présenter leurs civilités.

Le personnage en question, cependant, était un tout jeune homme à peine âgé de trente-deux ans ; il portait l'habit ecclésiastique ; son extérieur ne respirait que modestie et simplicité ; mais un observateur attentif n'eût pas manqué, au premier coup d'œil, de découvrir dans sa physionomie tout ce qui indique une âme grande et élevée, une énergie indomptable, jointe à une souplesse de caractère qui sait se plier



MGR. J. B. DE LA CROIX CHEVRIÈRES
DE SAINT-VALLIER.

aux événements pour en tirer le meilleur parti possible, et atteindre, malgré des obstacles, à une fin déterminée. Son air, à la fois sérieux et doux, dénotait une certaine austérité d'esprit, tempérée par la réflexion et par l'ascendant d'une volonté absolue ; sa démarche pleine de noblesse, ses manières distinguées, et son langage du meilleur ton, faisaient assez connaître sa haute position sociale : c'était l'abbé de la Croix de Chevrères de Saint-Vallier. (1).

(1) Le portrait que nous insérons ici est copié d'une peinture qui a dû être faite alors que le vénérable Evêque était fort avancé en âge.

La famille dont il était issue, tenait le premier rang parmi les plus anciennes, les plus nobles, et les plus illustres du Dauphiné. Elle portait originairement le nom patronymique de *Guerre*, et, dans la suite des temps, ce mot devint le cri auquel les pieux chevaliers de cette race, ralliaient leurs vassaux sur les champs de batailles pour les conduire, tantôt à la victoire, tantôt à une défaite glorieuse.

II

D'après certains documents recueillis sur la famille de Mgr. de Saint-Vallier, et obtenus par les Religieuses de N. D. des Anges de Québec, nous y lisons ce qui suit :

Jean de la Croix, seigneur de Chevrières, hérita du titre de comte de Saint-Vallier et de Vals, et fut promu, comme l'avait été son père, aux plus hautes charges de la magistrature. Après son retour d'une ambassade à Rome, il fut créé marquis par lettres patentes de Louis XIV, en date du 10 avril 1645.

Celle qu'il choisit pour compagne de sa vie était digne à tous égards d'une aussi haute alliance ; Marie de Sayve—ainsi se nommait la jeune personne—était fille unique et héritière de messire Jacques de Sayve, chevalier, seigneur de l'Echigny et de Chamblane, conseiller du roi en ses conseils d'Etat et privé, et président à mortier au parlement de Dijon. De cette union naquirent dix enfants. Le septième (Mgr. de Saint-Vallier) vit le jour à Grenoble le 14 novembre 1653, et reçut au baptême le nom de Jean-Baptiste. C'était comme un heureux présage de la vie mortifiée qu'il devait mener dans la suite, et du zèle dont il devait brûler pour le salut des âmes.

Madame la comtesse de Saint-Vallier offrit cet enfant à Dieu d'une manière toute particulière, priant la divine Majesté de l'agréer pour être, plus tard, un digne ministre des saints autels.

Jean-Baptiste montra, dès ses premières années, une grande vivacité d'esprit et une haute intelligence ; il était doux et soumis, et sur son visage paraissait un air de candeur et de bonté qui prévenait en sa faveur. Sa pieuse mère ne laissait échapper aucune occasion de le former de bonne heure à la vertu.

A peine était-il âgé de 10 ans, qu'il fut nommé chevalier de Malte, par bref du pape Alexandre VII, du 13 octobre 1663 ; abbé de Chevrières ; docteur de Sorbonne ; prieur de Saint-Vallier et d'Oyeux ; chanoine de l'église collégiale de Grenoble ; député du clergé de France aux Etats généraux de 1675 ; conseiller du roi ; aumônier ordinaire servant du roi, puis évêque de Québec. (2)

(2) Cette biographie est tirée de *l'histoire du Monas-*

III.

Quelle était en 1685 la condition de la colonie française du Canada ? Qu'avait-on fait, jusque là, pour procurer la conversion et la civilisation des innombrables tribus sauvages, éparses sur l'immense étendue d'un pays sans limites ? Même avant son départ de France, Mgr. de Saint-Vallier s'était instruit là-dessus en détail, soit dans ses entretiens réitérés avec Mgr. de Laval, soit par la lecture attentive des comptes-rendus qu'envoyaient régulièrement chaque année les gouverneurs, les intendants, les missionnaires. Maintenant il va voir de ses yeux ce qui a été accompli pendant plus d'un quart de siècle, dans l'ordre civil, en vertu des sages mesures administratives recommandées par Colbert ; et dans l'ordre moral et religieux, grâce aux efforts incessants du premier évêque préposé aux soins de cette nouvelle chrétienté.

Le nombre total des Français établis alors sur les bords du Saint-Laurent s'élevait, d'après le recensement, à 10,725 ; on y comptait 64 seigneuries, et 40 paroisses rurales ayant des curés résidents.

Québec, pour sa part, avait une population de 2,205 âmes

Le nombre des édifices renfermés dans la ville était de 187.

Sans parler du château Saint-Louis, on voyait la cathédrale inachevée qui servait aussi d'église paroissiale ; les solides bâtisses du Séminaire ; l'importante structure du monastère des religieuses Ursulines ; le couvent des Hospitalières et l'Hotel-Dieu ; le vaste et beau collège des PP. Jésuites, en face de la cathédrale.

IV.

Dans le dessein qu'il avait formé de faire la visite du diocèse, Mgr. de Saint-Vallier commença par les communautés religieuses de la ville, et chacune d'elles lui parut digne d'admiration et d'éloge. Les frères et les émules des Brébeuf, des Lallement, des Jogues, etc., ne lui parurent pas avoir dégénéré de l'esprit apostolique qui avait donné à l'Eglise de la Nouvelle-France des héros magnanimes, des martyrs glorieux.

Le couvent des Récollets, (Notre-Dame des Anges) est établi dans un lieu fort agréable ; c'est la promenade la plus belle de la ville, et on y va souvent par dévotion en pèlerinage.

ière de N. D. des Anges, et les Notes historiques se rattachant à l'état spirituel et les statistiques de la colonie ont été puisées dans la Relation écrite par Mgr. de Saint-Vallier, au retour de ses courses apostoliques.

Mgr. de Saint-Vallier faisait sa demeure au Séminaire, fondé par Mgr. de Laval.

Après avoir donné ses soins à la population de la ville épiscopale, l'actif Evêque de Québec porta ses pas hors de l'enceinte de Québec.

Il visita d'abord les paroisses de la seigneurie de Beaupré et de l'Isle d'Orléans.

La seigneurie de Beaupré était l'apanage du Séminaire de Québec, et devait aux soins de Mgr. de Laval le développement relativement rapide de sa population.

L'Isle d'Orléans, formée de quatre paroisses, comptait une population égale à celle de la ville de Québec.

Les habitations échelonnées sur les deux rives du fleuve St. Laurent ne furent pas privées de la présence et des encouragements de leur Evêque élu.

Dans sa visite épiscopale, partant des Trois Rivières, Mgr. ajoute :

« Je visitai sur ma route toutes les églises que je trouvai des deux côtés du fleuve : celle d'une petite ville qu'on appelle les Trois-Rivières, (3) et qui est fermée de pieux, fut la seule qui me donna de la consolation ; toutes les autres étaient où si prêtes à tomber en ruines, ou si dépourvues des choses les plus nécessaires que la pauvreté où je les vis m'affligea sensiblement »

V.

Ne pouvant se rendre ni dans les bourgades sauvages éloignées où les Jésuites continuaient avec une étonnante constance leur œuvre de zèle, ni sur les terrains de chasse où ces mêmes Pères Jésuites suivaient leurs néophytes pour les affermir dans la foi, Mgr. de St. Vallier, néanmoins, se trouva heureux de pouvoir visiter en personne quatre villages sauvages, dont deux situés près de Montréal, les deux autres près de Québec, et où vivaient sédentaires quelques centaines de sauvages chrétiens que l'on y avait réunis pour les former plus facilement aux bonnes mœurs, aux pratiques religieuses, à la culture des terres et aux arts mécaniques.

D'après le recensement de 1685, voici quelle était la population de ces quatre villages :

	Ames.	Calanes.
St. François-Xavier du Sault...	682	68
Montagne de Montréal.....	222	36
Sillery.....	488	17
Lorette.....	146	18
Totaux.....	1,538	139

(3) D'après le recensement, la ville des Trois Rivières ne renfermait, en 1685, que 36 maisons et 227 habitants.

D'après le même recensement, la population entière du Canada ne dépassait pas alors 12,264 âmes.

VI

Si l'on jette les yeux sur la carte des possessions anglaises dans l'Amérique Septentrionale, on aperçoit à l'est de la province de Québec, les contrées que baignent le golfe Saint-Laurent et l'Atlantique. Elles sont couvertes aujourd'hui de florissants villages, de villes populeuses ; et une voie ferrée met Halifax, la clef des mers en ces parties, à vingt-quatre heures de Québec.

Il n'en était pas ainsi il y a deux cents ans. Alors ces vastes territoires avaient nom ACADIE, et leurs forêts primitives n'avaient que peu souffert des envahissements de la civilisation. De loin en loin seulement, au milieu du désert, ou sur les rivages de l'océan, quelques groupes de Français hardis et aventureux avaient jeté leurs tentes ; les uns pour exploiter les richesses du sol, les autres pour demander à la mer de nouvelles ressources propres à alimenter le commerce et l'industrie.

C'est vers cette partie du vaste diocèse de Québec que Mgr. de St. Vallier va diriger ses pas, et au prix de quelles fatigues, de quels dangers, de quelles privations ! Tout ce qu'il a pu souffrir jusqu'ici, soit de l'inclémence des saisons, soit de l'apreté des chemins, soit du mode de transport à sa disposition, n'est rien en comparaison de ce qu'il aura à essayer dans cette nouvelle course apostolique. L'unique voie ouverte devant lui est celle des rivières et des lacs, avec leurs portages ; un frêle canot d'écorce est la seule embarcation qu'on puisse lui offrir ; pour tout bagage, il devra se contenter des objets les plus indispensables : sa chapelle portative, quelques vêtements de première nécessité, quelques provisions. Lorsque ces dernières viendront à faire défaut, le noble fils de la maison de Chevreton, l'ex-aumonier du roi, acceptera avec gratitude la part de *sagamité* (espèce de potage) et de viande de chasse que lui feront de pauvres sauvages, envoyés sur sa route par la Providence ; et, après des marches forcées à travers mille obstacles, par des chemins impraticables, tantôt sous un soleil brûlant, tantôt sous une pluie torrentielle, accompagnée de foudres et d'éclairs, où prendra-t-il enfin le repos de la nuit dont il a un si impérieux besoin ? Parfois, sans doute, il pourra atteindre quelque toit hospitalier, où lui et ses compagnons de voyage seront reçus à bras ouverts et traités en conséquence ; mais en combien d'autres rencontres aura-t-il pour toute couche le fond de son canot d'écorce, ou quelques branches d'arbres étendues par terre, sous la voûte des cieux !

VII.

Dans une Relation écrite par Mgr. de Saint Vallier, et publiée à Paris en 1688, sous le titre d'*Etat présent de l'Eglise et de la colonie française dans la Nouvelle-France*, de laquelle nous avons fait les extraits qui précèdent de ses tournées épiscopales, nous copions ce qui suit à propos de son voyage en Acadie. Ainsi, nous laissons parler l'illustre auteur :

« Le voyage le plus long et le plus fatigant que j'aie fait est celui de l'Acadie et du Port-Royal, qui est distant de Québec de près de deux cents lieues. Je partis le mercredi d'après Pâques, second jour du mois d'avril (1686), malgré les glaces qui nous mirent plusieurs fois en péril, et qui nous retardèrent extrêmement. Comme notre marche était lente, j'eus le loisir de visiter en passant la mission du sud ; le premier jour on ne put faire qu'une lieue ; on s'arrêta à la pointe de Lévi, et je fus voir l'emplacement du presbytère qu'on espérait construire de pierres, au près d'une chapelle qui est une des plus propres et des mieux bâties du Canada, et qui est dédiée à Dieu sous l'invocation de Saint Joseph, patron de toute la Nouvelle-France. Quelques jours après, je vis le nouvel édifice d'une autre qu'on élève à la pointe à la Caille (Saint-Thomas de Montmagny), et qu'il faudra pourvoir de toutes choses ; elle sera déservie par le même missionnaire qui est au Cap St-Ignace, dont l'église qui n'est que de bois est assez jolie, mais aussi pauvre que les autres, quoiqu'elle soit dans le lieu le plus peuplé de la mission. Je séjournai à la rivière de Trois-Saumons, où je fus surpris de ce qu'on n'avait pas encore commencé la chapelle... ; après avoir confessé les enfants qui n'avaient pu être confessés à Pâques, nous arrivâmes le lendemain à la Bouteillerie (Rivière-Ouï), dont les habitants avaient été plus diligents à bâtir la leur. Je fus fort consolé de la trouver si avancée ; mais je fus affligé en même temps de voir qu'il n'y avait qu'un seul missionnaire pour cet endroit, pour la grande Anse (Ste. Anne la Pevatière), et pour la Rivière du Loup qui est la dernière habitation du Canada, et qui est un endroit fort propre pour y assembler les sauvages : on y en attendait une centaine, dont le nombre s'augmenterait beaucoup en peu de temps, si on pouvait leur donner un missionnaire, comme ils le désirent... C'est là qu'étant un peu affaiblis par les fatigues de plusieurs jours de navigation et de marche très pénible, nous nous préparâmes par huit ou dix autres jours de repos à en essayer de nouvelles. Nous nous remîmes donc en

« chemin le septième jour de mai ; j'avais avec moi deux prêtres, et cinq hommes qui devaient me servir de canoteurs, c'est-à-dire de gens destinés à conduire les canots sur l'eau, et à les porter sur terre quand il faut passer à pied d'un lac à un autre, ce qui arrive fort souvent, et qui rend cette manière de voyager très incommode.

« Comme nos guides, pour prendre le plus court chemin, nous menaient par une route non fréquentée, où il fallait tantôt naviguer et tantôt marcher, dans un pays où l'hiver durait encore, nous rompions quelquefois les glaces sur les rivières pour faire un passage aux canots, et quelquefois nous descendions des canots pour passer sur les neiges et dans les eaux, qui étaient répandues dans les espaces de terre qu'on appelle des portages, parce qu'il y faut porter les canots sur les épaules.»

VIII.

De la Rivière du Loup, Mgr. de Saint-Vallier navigua sur une autre série de rivières et de celle de Saint-François pour se rendre à celle de Saint-Jean. La Relation continue :

« La rivière Saint-Jean a bien plus d'étendue et de beauté que celle de Saint-François ; on dit qu'elle a près de quatre cents lieues de course, et l'on en compte cent soixante depuis le lieu où nous la prîmes jusqu'à son embouchure ; son cours est toujours égal, et les terres qu'on voit sur ses bords paraissent bonnes... »

« Le jour suivant, dix-septième de mai, nous vîmes l'endroit qu'on appelle le grand Sault Saint-Jean-Baptiste (Grand Falls) où la rivière Saint-Jean faisant, du haut d'un rocher fort élevé, une terrible cascade dans un abîme, forme un brouillard qui dérobe l'eau à la vue, et fait un bruit qui avertit de loin les navigateurs de descendre de canot.

« Le dix-huitième nous fûmes conchier à Médogtek, premier fort de l'Acadie, où je consolai extrêmement une centaine de sauvages lorsqu'étant allé les visiter, je leur dis que je venais exprès pour établir en leur faveur une mission dans le pays. Il serait à souhaiter que les Français qui ont des habitations sur la route, fussent assez réglés dans leurs mœurs pour attirer, par leur exemple, ces pauvres gens au christianisme ; mais il faut espérer, qu'avec le temps, la réforme des uns servira à la conversion des autres.

« Jusqu'ici je ne m'étais pas séparé de la petite troupe que j'avais amenée avec moi de Québec ; mais je fus obligé de me détacher avec un prêtre, et d'envoyer le reste de mon

« monde au bas de la rivière Saint-Jean, atten-
« dre une commodité pour passer au Port-
« Royal, pendant que j'irais par le fort de
« Richibouctou où il y a environ cinquante
« sauvages, et celui de Miramichi, où il était
« important que je visse moi-même en quel
« état était la petite mission qu'on y avait
« commencée pendant l'hiver.

« Nous n'y arrivâmes que la veille de la Pente-
« côte, après avoir mis trois jours à faire dix-
« huit lieues, partie en côtoyant la mer, partie
« en marchant sur le rivage, non-seulement le
« jour mais aussi la nuit, par la pluie et le
« mauvais temps... J'eus la consolation d'en-
« tretenir les sauvages de ce lieu plusieurs fois
« par interprète durant sept jours, de leur dire
« la messe tous les jours dans leurs cabanes, et
« de leur entendre chanter les prières du soir
« et du matin d'une manière fort dévote, et
« qui me parut assez harmonieuse. Ils s'effor-
« cèrent à l'envie de me témoigner leur
« reconnaissance des fatigues que j'avais prises
« pour venir de si loin les voir, et de la grâce
« qu'on leur avait faite de pourvoir aux besoins
« de leurs âmes et de leurs corps, en leur
« donnant un missionnaire qui avait pris des
« mesures pour procurer, en même temps, le
« temporel et le spirituel à leurs familles.
« Avant de se séparer d'eux, j'exhortais extrê-
« mement les Français qui les fréquentent à
« se souvenir qu'ils étaient étroitement obligés
« à leur donner l'exemple de la sobriété, et de
« la chasteté chrétienne, pour ne pas les scan-
« daliser dans un temps où leur foi étaient
« encore faible et susceptible de toutes les ten-
« tations humaines.

« Comme je devais parcourir autant que je
« le pourrais toutes les habitations françaises
« de l'Acadie, pour connaître par moi-même
« l'état de cette nouvelle colonie, je passai à
« Richibouctou, à Chédiak, à l'Île Saint-Jean
« (*Île du Prince Edouard*) qui me semble belle,
« au cap Louis, au Petit Passage, à Fronsac, à
« Chedabouctou... Il y a dans ce dernier poste
« cinquante Français occupés à la pêche et au
« travail, que deux Pères pénitents de la pro-
« vince de Normandie ont grand soin d'in-
« struire....

« Pour passer de là à Beaubassin, nous eûmes
« assez à souffrir, principalement durant les
« trois derniers jours, dans le portage d'une
« prairie où la chaleur de la saison nous exposa
« aux piqûres insupportables des maringouins ;
« et il semble que cette expérience nous était
« nécessaire pour nous apprendre à plaindre
« les pauvres gens qui, dans cette saison-là, sont
« exposés à la cruelle persécution des ces petits
« moucheron, en travaillant dans les bois et
« dans la campagne.»

A Beaubassin se trouvaient cent cinquante

Français et trois familles de sauvages chrétiens.
Ils avaient été jusqu'alors assistés par un Père
Récollet qui venait d'être rappelé à Québec
par son supérieur. Mgr. de St-Vallier leur
laissa un des Prêtres pour leur servir de Curé.
Après s'être arrêté aux Mines le temps néces-
saire pour exhorter les familles qui y faisaient
leur demeure, et pour leur conférer les sacre-
ments, l'infatigable ouvrier de l'Évangile se
mit en route pour Port-Royal, terme de son
pénible voyage.

« Dans le trajet qu'il fallut faire pour nous
« y rendre,—dit la Relation,—après neuf
« jours d'une fâcheuse navigation où l'on ne
« dormit presque point et où nous pensâmes
« périr, enfin le jour de Saint-Jacques, man-
« quant de vivres, et ne nous pouvant résoudre
« à relâcher de dix lieues, nous fâmes contraints
« de débarquer pour prendre le chemin des
« bois qui nous conduisit au terme.»

IX.

Il était temps de songer au retour, après
quatre mois d'une vie comme celle que nous
venons de décrire.

Le prélat missionnaire avait parcouru un
pays immense, entrecoupé de baies, de fleuves,
de lacs, de savanes, couvert de forêts séculaires
ou de prairies naturelles. Il pouvait dire, avec
connaissance de cause, ce qu'il en coûte aux
serviteurs du Père de famille pour aller à la
recherche du *sauvage inconnu* ; il savait tout
ce qu'il faut au soldat du Christ de courage,
d'intrépidité, de sainte audace, pour porter son
nom sur des plages non fréquentées, et pour
arborer dans un nouvel empire l'étendard de la
croix. Cependant son âme d'apôtre avait
encore soif de travaux, et repassant à Beau-
bassin, à Miramichi et à divers autres postes,
il s'y attarda de nouveau, y réitéra ses exhorta-
tions, et acheva d'y régler certaines difficultés
qui étaient restées indéçises lors de la première
visite. Au lieu de prendre la route ordinaire-
ment suivie de Restigouche et de Matane
pour se rendre à Québec, il prit celle qui con-
duisait d'abord à Percé.

« Je n'y arrivai, dit la Relation, que le vingt-
« sixième d'août, après avoir essuyé beaucoup
« d'incommodités, et pendant le séjour que j'y
« fis, j'eus le temps d'aller visiter tous les lieux
« où les pêcheurs font leur pêche. Il y en a
« quelques-uns qui ont profité de ma visite, et
« dont j'ai lieu d'être content, mais j'ai trouvé
« en plusieurs peu de disposition à vivre chré-
« tiennement, nonobstant les soins d'un bon
« Religieux de l'ordre des Recollets, à qui l'on
« rend témoignage qu'il vit parmi eux avec
« beaucoup de régularité....»

Le retour de Mgr. de Saint-Vallier était ardemment désiré à Québec où l'on avait des inquiétudes sur sa longue absence, et où l'on n'ignorait pas à quels périls il avait été exposé. Tout le monde lui témoigna à son arrivée une joie bien sincère, et la sienne répondit à celle de tout le monde.

X.

Mgr. de Saint-Vallier fut le fondateur de l'Hôpital général de Québec, et son choix se porta sur la communauté de la Miséricorde de Jésus, déjà chargées de l'Hôtel-Dieu de Québec, pour en diriger l'institution.

Dès que les religieuses de cette maison eurent été informées des intentions de Sa Grandeur, elles lui firent savoir qu'elles étaient toutes disposées à accepter la fondation; que ce serait leur faire beaucoup d'honneur de les choisir à cet effet, et qu'elles ne voyaient rien dans cette œuvre que d'être très conforme à leur institut.

Le lendemain, 10 janvier, Mgr. de Québec fit dresser l'acte par lequel il donnait et attribuait, à perpétuité, aux pauvres de l'Hôpital Général les terres et les bâtiments qu'il avait acquis des Recollets.

Afin de permettre à la communauté de l'Hôtel-Dieu de procéder à l'élection des fondatrices, Mgr. de Saint-Vallier voulut que toutes les vocales se rendissent sur les lieux pour voir l'église, la maison et ses dépendances, afin qu'on n'eût dans la suite aucun sujet de mécontentement. Ce fut le 17 janvier que la mère Jeanne-Françoise Juchereau de St-Grâce se transporta à Notre-Dame des Anges, avec les discrètes et les plus anciennes: elles trouvèrent l'endroit fort propre pour y mener une vie régulière, et elles en témoignèrent leur satisfaction à Monseigneur.

Quand il fallut élire les quatre Religieuses demandées, le choix du chapitre tomba sur la Mère Marguerite BOURGON de St-Jean-Baptiste; la Mère Louise SERMANDE de St-Augustin; la sœur Geneviève GOSSELIN de Sainte-Madeleine, professe de chœur, et la sœur Madeleine BÉGIN de la Résurrection, professe converse.

Au jour fixé pour le départ, 1er avril 1693, vers les six heures du matin, la communauté étant assemblée, les quatre Religieuses fondatrices demandèrent parloir à la vénérable Mère Supérieure et à toutes leurs sœurs. Ce fut un moment d'émotion vive et profonde: toutes fondaient en larmes à la pensée d'avoir à se séparer, après avoir vécu tant d'années dans une parfaite union. Les adieux se firent de part et d'autre avec tous les témoignages de l'amitié la plus sincère.

XI.

La santé du prélat commençait à s'altérer; c'était moins le poids des années qui se faisait sentir, que celui des travaux de tout genre auxquels il s'était livré sans relâche.

En 1725, et quoique déjà plus que septuagénaire, Mgr. de Saint-Vallier entreprit une fois encore la visite de son diocèse, commençant par les paroisses de Montréal, où il fut reçu avec des démonstrations de joie qu'on ne peut exprimer. Il donna à son peuple de nouvelles preuves de sa sollicitude pastorale; il prêchait plusieurs fois le jour et écoutait tous ceux qui s'adressaient à lui.

Persuadé qu'il ne retournerait jamais en ces lieux-là, il administra le sacrement de confirmation aux plus jeunes enfants. Après s'être acquitté de tous les devoirs d'un pasteur charitable et zélé, il revint à Québec et se retira dans la solitude de son Hôpital-général. Il arriva extrêmement fatigué, et quoiqu'il parût se remettre un peu, après quelques jours de repos, il ne fut jamais, depuis ce temps, sans souffrance: une fièvre lente le minait intérieurement, et faisait présager à la communauté le moment fatal qui devait enlever à son amour l'ami le plus sincère et le père le plus dévoué.

Néanmoins, vers la fin de l'année suivante, il sembla reprendre de nouvelles forces, et les Religieuses se persuadèrent que le Ciel, se rendant favorable à leurs vœux, voulait encore le conserver et lui rendre la santé. Lui seul ne se flattait pas de cette vaine espérance: au contraire, il paraissait ne plus rien faire que comme préparation à sa fin prochaine.

« Le jour de la Toussaint, — disent les annales du Monastère de l'Hôpital-général — il se trouva extraordinairement faible, ayant éprouvé dans la nuit un violent accès de fièvre.

« Dans la journée du 19 novembre, l'état du malade s'aggrava, une forte dysenterie étant venue s'ajouter à ses autres maux. Le médecin et le chirurgien ne voyaient aucun danger, mais Monseigneur assurait que cette maladie serait sa dernière.

« Quelques semaines plus tard, la veille de Noël, à cinq heures du soir, le docteur Sarrazin ordonna un remède qui eut le plus mauvais effet....

« Dès que la déclaration du médecin fut connue dans la maison, on n'entendit plus que pleurs et que sanglots. Les pauvres se tenaient prosternés devant le très saint sacrement, demandant avec larmes la conservation de leur protecteur, de leur bienfaiteur, de leur Père. Monseigneur de Saint-Vallier seul ne perdit pas sa tranquillité.»

A l'arrivée de M. de Lothinière, archidiacre, qui avait été demandé par l'Evêque, l'illustre

prélat lui dit : « Je vous attends avec impatience, mon cher arhidiaere, afin que vous m'administriez les sacrements de l'Eglise notre Mère. Me voilà prêt d'arriver au port. . . . j'espère de l'infinie miséricorde de mon Dieu qu'il voudra bien m'ouvrir la porte de la véritable vie. . . . Demandez-lui pour moi cette grâce.

A dix heures,—ajoutent les annales,—il reçut le saint viatique avec de grands sentiments de foi et de piété. Puis, ayant fait appeler les Religieuses il leur dit : « Mes enfants, recevez pour la dernière fois ma bénédiction. Je vous bénis, au nom du Père qui vous a créées; au nom du Fils qui vous a rachetées; au nom du Saint-Esprit qui vous a sanctifiées. Qu'il enflamme vos cœurs de son divin amour; qu'il soit le principe de toutes vos actions; qu'il vous donne la force de porter vos croix avec résignation! Bénédiction de paix, de charité, et d'union. . . . Ainsi soit-il. »

Il ajouta : *Retirez-vous maintenant, mes chères filles, afin que je ne m'occupe plus que de Dieu seul. . . .*

Plus il approchait de l'heure suprême qui devait le réunir à son Dieu, plus il y avait de paix et de sérénité dans tous ses traits. Les dernières paroles qui s'échappèrent de son cœur et de ses lèvres, furent les deux premiers versets du psaume quarante-et-unième :

Quemadmodum desiderat cervens ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te Deus.

Silivit anima mea ad Deum fortem, vivum; quando veni et appropinquo ante faciem Dei! . . .

Puis, élevant un peu les mains, il rendit son âme à Dieu, le 26 décembre 1727, alors que l'horloge venait de marquer minuit et un quart. Le vénérable pontife était alors âgé de 74 ans, un mois et douze jours, et dans la 43^{me} année de son épiscopat.

PENSÉES.

Comme une goutte de rosée reflète tout le ciel, à certains moments l'âme la plus humble et la plus naïve reflète toute la patrie.

Nos joies sont surtout faites de douleurs, car ce qu'elles ont de meilleur, c'est le désir.

La seule bonne manière d'agir dans le monde est d'être avec lui sans être à lui.

Courte Biographie

DE

JEAN NICOLET.

Il était né à Cherbourg et il vint dans la Nouvelle France dès 1618. On l'envoya dans la région qui est entre la baie Georgienne et l'Île des Allouettes. Après une dizaine d'années de cette existence parmi les Sauvages, étant devenu presque sauvage lui-même, il repartit à Québec et M. de Champlain le chargea d'explorer le Wisconsin. J'ai eu le bonheur de constater, à l'encontre de tous les historiens, que ce voyage eut lieu du mois de juillet 1634 au mois juillet 1635. Ce premier pas fait, et voyant que les livres d'histoire s'occupaient peu d'une exploration aussi importante, vu la date où elle a eu lieu, ainsi que du personnage qui l'a accomplie, j'ai fait des recherches, couronnées de succès, pour retracer la carrière de Nicolet. J'en suis venu à établir qu'il est une des plus remarquables figures des premiers temps de la colonie, par son intelligence et ses travaux : qu'il a donné son nom à la rivière Nicolet, au bas du lac Saint-Pierre, et qu'il mérite d'être appelé le Jacques-Cartier d'au-delà des grands lacs. La société historique du Wisconsin a reproduit mes articles à son sujet. M. W. C. Butterfield en a composé un livre en anglais, lequel a été lu à Cherbourg, en Normandie, où l'on s'est enthousiasmé pour un enfant de la ville, inconnu c'est vrai, mais qu'il était bon de remettre en lumière. La Société Académique de Cherbourg m'a écrit. Je lui ai envoyé de nouveaux renseignements, car on en trouve toujours quand on pioche—c'est comme un éboulis. Tout cela m'a occupé quinze ans, à travers d'autres ouvrages. Voici que le capitaine Henri Tonan, président de la Société Académique de Cherbourg, m'annonce la prochaine apparition de toutes les notes réunies en volume—et à mon tour je les annonce aux Canadiens.

Cherbourg renferme plus de trente familles du nom de Nicolet, Nicolet et Nicollette. Il y a aussi, tout près de la ville, un Lameau nommé Delamer qui compte une quinzaine de familles Delamer. Ce dernier nom était celui de la mère de Jean Nicolet. M. Tonan a feuilleté les archives; il n'y a pas de doute, selon lui, que ces groupes de familles se rattachent à celles du père et de la mère de notre interprète-découvreur.

Ainsi, voilà toute une page d'histoire qui va nous appartenir parce qu'elle entre d'elle-même dans les récits de notre passé.

BENJAMIN SULTE.

Collaboration.

(Pour la *Lyre d'Or*.)

LE BON VIEUX TEMPS.

Les Dames de Québec et de Montréal

en 1747.

J'ai longtemps cru—et peut-être n'ai-je pas été le seul à partager cette croyance—que cette prétendue rivalité que l'on dit exister entre les villes de Québec et de Montréal, non pas au point de vue de leurs rapports d'affaires, mais au sujet des mérites ou plutôt des avantages personnels aux habitants de l'une et l'autre cité, était d'origine assez récente. Ainsi, j'ai bonne souvenance d'avoir entendu répéter fréquemment que Montréal s'efforçait de posséder dans ses limites la fine fleur du sexe fort et que par contre Québec avait le monopole des frais minois, de tout ce que la beauté féminine offre de plus gracieux et de plus séduisant !

Or, il appert maintenant qu'il n'en a pas toujours été ainsi. Montréal a joui un jour de ce glorieux privilège dont nous prévalons aujourd'hui—modestement il est vrai !—celui de posséder le plus brillant essaim de jolies femmes et de jolies filles.

Mais pour retrouver les traces de cette suprématie montréalaise, il faut remonter bien haut, il faut se transporter par la pensée jusqu'à l'année 1747—plus de 140 ans !—et encore n'a-t-il point fallu tout ce temps à Québec pour enlever à son heureuse voisine le plus riche joyau de sa couronne.

En 1747 donc, Montréal qui devait nous devancer plus tard dans le commerce et l'industrie, disposait du sceptre de la beauté. C'est le professeur Kalm qui s'est chargé de transmettre à la génération actuelle la connaissance de ce fait important dans une chronique qui fut reproduite en 1826 dans la *Bibliothèque canadienne* de M. Bilvaud et dont voici les parties les plus saillantes :

« Il faut distinguer, disait M. Kalm, parmi

« les dames du Canada, et celles qui viennent
« de France, et celles qui sont nées dans le
« pays : les premières ont toute la politesse
« qui est particulière à la nation française ;
« les dernières se distinguent encore en dames
« de Québec, et dames de Montréal ; les premières n'en cèdent point aux Françaises en
« politesse, en belles manières et en bonnes
« grâces et cela parce qu'elles ont l'avantage
« de converser fréquemment avec les messieurs
« et les dames qui viennent tous les étés sur
« les vaisseaux du roi, et qui passent plusieurs
« semaines à Québec, mais vont rarement à
« Montréal.

« Elles (les dames du Canada) s'habillent
« superbement, le dimanche, et bien que les
« autres jours elles ne paraissent pas s'occuper
« beaucoup du reste de leur toilette, elles
« aiment à être en tout temps bien coiffées ;
« aussi ont-elles toujours les cheveux frisés et
« poudrés, et ornés d'aigrettes et d'aiguilles de
« tête.»

L'on voit que sauf la tournure ou le vertugadin qui sont d'invention moderne, la mode n'a guère changé.

« Il y a quelque différence,—ajoute M. Kalm—entre les demoiselles de Québec et celles de Montréal ; celles de la dernière de ces deux villes me paraissent plus jolies généralement que celles de la première : les manières m'ont aussi semblé plus libres à Québec et plus modestes à Montréal.

« Les demoiselles de Montréal ne voient pas sans déplaisir que celles de Québec trouvent à se marier plus tôt qu'elles. La raison en est que plusieurs jeunes messieurs, qui viennent de France avec les vaisseaux, se prennent d'amour pour les demoiselles de Québec et les épousent ; mais comme ces messieurs montent rarement à Montréal, les demoiselles de cette dernière ville ont moins de chances de se marier jeunes que celles de Québec.»

L'on ne pourrait certes pas, de nos jours, prétexter les mêmes raisons. Les facilités qu'offrent nos voies de communication—sans excepter le creusement du lac St. Pierre—ont placé les montréalaises sur le même pied que les québécoises. Seulement, il n'y a plus ou tout peu de Français, mais en revanche de bons et sçabés gaillards canadiens qui portent aussi haut dans leur estime les dames de la métropole commerciale que celles de la vieille cité de Champlain.

E. R.

Québec, avril 1888.

(Pour la *Lyre d'Or*.)

LES AVENTURES

D'UN

CANARD NOIR.

Racontées par Lui-même.

*(Clandestinement dédié à Mr. J. U. Gregory, Commodore du club nautique de Québec, sportsman classique et de bonne école.)**(Suite et fin.)*

Effectivement, les chasseurs, en nous apercevant, s'étaient jetés à plat ventre dans une vasière, tout comme s'il y avait eu, à cette distance, le moindre risque de nous effaroucher, et quelques secondes après cette manœuvre stratégique, le plomb de dix coups de fusil tirés simultanément venait mourir à un arpent et demi de l'endroit où nous étions. Par habitude, nous nous levâmes et nous allâmes nous abattre un peu plus loin, bien décidés, au reste, d'après le conseil des anciens, à maintenir notre distance.

Ce bombardement dura deux jours. Le troisième jour, messieurs les chasseurs citadins reprirent, royalement bredouilles, le chemin de la ville, et je suis positivement certain qu'ils n'auront pas manqué, à leur retour, de prôner bien haut qu'ils avaient fait un véritable massacre de ces pauvres canards des Battures aux Loups-Marins.

À propos de cette répugnance qu'ont tous les chasseurs à avouer qu'ils ont revendus les mains vides d'une excursion, j'ai à raconter quelques anecdotes.

* *

Par une très-noire nuit d'automne, je flânais sur les galets des Battures Plates, à une très-faible distance d'un feu de grève auprès duquel deux chasseurs faisaient la causette, en attendant le lever de l'aurore.

Le plus jeune des deux était en train de vanter l'incroyable adresse d'un chasseur de leur connaissance, lequel, était revenu un jour d'une excursion à ces mêmes Battures Plates avec un sac à sel plein de canards, lorsque son compagnon l'interrompit pour lui dire qu'il pouvait trouver un meilleur placement que celui-là pour son admiration.

—Sais-tu pourquoi, ajouta-t-il, ton grand chasseur n'a pas remis les mains sur un fusil

depuis cette fameuse excursion ? Non, n'est-ce pas ? Eh bien, je vais te le dire, moi, et ça ne sera pas long.

« Ton grand chasseur partit un jour pour les Battures Plates et il en revint, six jours après, tellement chargé qu'il dût prendre une voiture pour transporter sa chasse de sa cha-loupe à sa maison. Des canards, il en avait plein un sac à sel. Ayant eu vent de cet exploit, je me rendis le soir de son arrivée chez notre ami. Il était absent pour quelques minutes. Je demandai tout naturellement à voir la fameuse chasse. Le sac fut défilé et quel ne fut pas mon étonnement en apercevant sur le dessus du lot trois canards domestiques.

« Je me préparais à aller fureter jusqu'au fond du sac lorsque notre ami survint. En me surprenant à faire la revue de sa colossale gibecière, il devint pâle comme drap et il se serait certainement fiché au superlatif si je ne m'étais hâté de lui dire :

—« Ah ! ça, José, ne te fâche donc pas ; on connaît ça : la même chose m'est arrivée.

« Réconforté et rassuré par ce bienveillant mensonge, José me raconta qu'il n'avait tué que deux canards aux Battures Plates ; qu'il avait eu honte d'arriver chez lui avec une si pauvre chasse ; que pour l'arrondir, il avait acheté, à un prix bon, des canards domestiques, se promettant bien de ne pas desserrer les cordons du sac devant les connaisseurs.

« Puis il ajouta d'un ton triste : Sans ton indiscretion, ma supercherie aurait réussi ; car, dans ma maison, personne ne sait distinguer, par le plumage, le canard domestique du canard sauvage, et j'avais intention de plumer toute ma cargaison avant de l'exhiber et de la distribuer en cadeaux aux amis.

« Maintenant que voilà ma poudre éventée, je renonce à la chasse jusqu'au jour où les canards, les oies et les outardes sauvages auront des dents d'un pied de long. . . »

Le narrateur allait commencer à tirer une morale de cette histoire, lorsqu'une raffale de vent vint m'empêcher de saisir la suite de la conversation.

* *

Une autre fois — c'était encore aux Battures Plates — trois jeunes gens pêchaient au bar à la hauteur de la pointe Sud-Ouest. Je barbotais dans les environs avec une vingtaine de camarades et nous étions assez près d'eux, non-seulement pour attirer leur attention, mais encore pour les entendre causer.

— Quel dommage, dit l'un d'eux, que je n'aie pas apporté mon fusil ; quel superbe ragout nous ferions ce soir avec ces canards et

avec les magnifiques loches que Robert a prises.

— « Un ragoût ! dit Robert piqué au vif par l'allusion aux loches. Un ragoût de canards et de loches ! Mais quand bien même tu aurais ton fusil, ça ne serait toujours pas toi qui serais en moyen de fournir les canards, car il est bien connu que tu n'as jamais tué, en ta vie, que deux canards domestiques ! Écoute un peu.

« Il y a assez longtemps que tu me tarabustes parce que je n'ai encore tiré de l'eau que deux loches tandis que tu as trois bars dans ton panier. Et bien, je suis à bout de patience, et puisque tu me donne l'occasion de prendre ma revanche sur un autre terrain, je la prends.

« Notre compagnon nous servira à la fois de témoin et de juge.

« Tu te donnes, n'est-ce pas, pour un chasseur sans pareil. Et bien, j'affirme que tu n'es jamais revenu avec pièce qui vaille, excepté une fois. Cette fois-là, tu étais parti vers huit heures du soir pour la batture de St. Thomas, avec deux canards domestiques que tu avais sortis à la dérobée de la paisible cabane où ils étaient endormis. C'étaient deux magnifiques canards noirs ressemblant beaucoup aux canards sauvages et tu comptais faire fortune avec eux en les utilisant comme *appellants*.

« Il faisait un superbe clair de lune et les canards abondaient. Tu te gabionais parfaitement sur la batture et tu mis tes deux canards à une demie-portée de fusil de ta cache. Ce que tu tiras, jusqu'à minuit de coups blancs au vol, je le sais, car j'étais, sans que tu t'en doutas, gabionné assez près de toi. Finalement, un volier de canards s'abattit près des tiens. Tu leurs expédias tes deux coups de fusil et tu l'en fus ramasser... quoi... ? tes deux canards domestiques que ton plomb avait réduit en véritable marmelade. Quant aux autres, ils volent encore et ils voleront longtemps s'il n'y a que toi pour les tuer.

« Le lendemain, qui était un dimanche, on fit, chez ton bon papa, un diner soigné avec ta chasse, et le papa, la maman, les frères et les sœurs, tout le monde, enfin, s'accorda à dire que le canard sauvage avait un goût infiniment plus fin que le canard domestique. La question de la disparition des deux canards domestiques ayant été, pendant le repas, annoncée sur le tapis par ta jeune sœur, tu eus le front d'affirmer qu'ils avaient été croqués par une belette, et tout fut dit.

« Maintenant, viens me jeter la pierre parce que je n'ai encore pris que des loches. »

* * *

Une autre anecdote, toujours pour rendre en satires aux chasseurs les dragées qu'ils nous expédient.

Je faisais, un jour, un bont de conversation, sur le grand îlet du Château-Richer, avec un canard gris très-comme il faut. Dans le chenal, à un arpent de nous, s'amusaient une dizaine d'oies que nous reconnûmes tout de suite pour des oies domestiques, à la couleur de leur plumage et aux deux careans que portaient au cou les deux jars qui servaient de guides à la bande. Pendant que nous échangeions nos impressions, nous vîmes un chasseur se glisser en tapinois dans la direction des oies. Arrivé à une portée raisonnable, le chasseur fit feu et trois oies, dont un jars, restèrent inanimées sur l'eau.

Aller ramasser la chasse fut pour le Nemrod l'affaire d'une minute, et grand fut son étonnement quand il remarqua que l'une des oies avait un careau au cou. Comme c'était probablement la première fois qu'il allait à la grosse chasse et qu'il n'avait jamais vu en fait d'oies que celles qu'on lui avait servies bien rôties sur un plat, il se demandait tout étonné comment il pouvait se faire qu'une oie sauvage—car il croyait sérieusement avoir eu affaire à des oies sauvages—comment il pouvait se faire, dis-je, qu'une oie sauvage eût l'habileté et surtout la fantaisie de se passer un pareil instrument dans le cou.

Pendant qu'il était à approfondir ce mystère, il fut tiré de sa méditation par l'arrivée du propriétaire des oies en question, qui lui expliqua très-clairement le phénomène et qui, après lui avoir soutiré, en manière d'honoraires de consultation, la somme de deux piastres par oie, lui permit, avec une grâce infinie, de rapporter sa chasse en ville.

Je ne voudrais pas le jurer, mais j'ai de bonnes raisons de croire que l'heureux chasseur, à son retour, aura donné à ses amis, pour perpétuer le souvenir de son merveilleux début, un grand diner dans le cours duquel il n'aura pas été le moins du monde question du careau du jars et des honoraires de consultation.

* * *

Une troisième anecdote.

J'étais, un jour, en compagnie de deux à trois cents camarades, à prendre le frais sur les grandes et plantureuses battures de St. Thomas, mon grand-grand-grand père, dont la santé était depuis longtemps, tout-à-fait délabrée, mourut subitement, au commencement de la marée montante, des suites de plusieurs blessures qui l'avaient fatigué au point de le réduire littéralement à l'état de squelette.

À l'heure où il rendait le dernier soupir, il

s'élevait une petite brise de vent de Nord ; si bien que son cadavre fut entraîné avec le flot vers la rive. Je suivis, à distance, à mesure qu'elle s'éloignait, la triste déponille, et au moment où elle atterissait, je vis un chasseur mettre le grappin dessus et la suspendre triomphalement à sa ceinture.

Jusque là, c'était à peu près dans l'ordre naturel des choses, mais, assurément, l'incident suivant ne l'était pas.

Justement au moment où le chasseur croque-mort atteignait l'écore avec sa prise, survint un camarade, et la conversation suivante, que j'entendis très distinctement, s'échangea entre les deux chasseurs :

— Pas de chasse, ce matin, dit le nouvel arrivé. Au reste, ce n'est pas étonnant, il fait calme comme dans une bouteille et le gibier reste au large.

— Pas de chasse, reprit l'autre d'un air suffisant ? Pas de chasse ? Ça dépend. Pas de chasse pour les petits chasseurs comme toi, j'en conviens ; mais pour les bons tireurs, il y a toujours de la chasse, et la preuve, c'est que je viens de tuer le canard annexé à ma ceinture. Il est vrai de dire que j'ai eu du fil à retordre. Le gaillard était vigoureux. De mon coup de droite je l'avais abattu au vol, mais en tombant à l'eau il fit un plongeon et je dus lui expédier mon coup de gauche à une distance prodigieuse. Il est tout de même resté sur le carreau et il figure ça, ce soir, avec avantage sur ma table.

Je n'étais pas du s'aper, mais les convives ont dû trouver que la déponille de mon défunt grand-grand-grand-père avait un goût très prononcé..... d'élixir !

* * *

Une autre fois, sur les quatre heures du matin, ayant été séparé, la veille, de mes parents et de mes compagnons ordinaires de voyage par une furieuse tempête de Nord-Est, je fis fortuitement rencontre, dans la grande anse du Cap St. Ignace, d'une outarde parfaitement éduquée qui me proposa l'aller flâner avec elle au plein.

La mer était haute et je lui dis que j'avais d'autant plus d'objection à m'approcher de l'écore, que je venais d'apercevoir la silhouette d'un chasseur blotti dans les saules de la rive. Au reste, ajoutai-je, il me faut rejoindre mes camarades, et comme j'ai raison de croire qu'ils se trouvent, à l'heure qu'il est, quelque part dans les environs de l'île aux Oies, je te propose de m'accompagner dans cette promenade et nous ferons la jasette en route.

— Je ferais avec grand plaisir cette promenade avec toi, qu'elle ne dit ; mais je vis en

domesticité et mon maître m'a coupé les plumes de l'aile droite pour m'empêcher de désertier avec les outardes sauvages ; si bien que je ne puis voyager au vol. D'ailleurs, il y a quatre jours que je flâne ici et il est temps que je regagne mon logis, où je suis très choyée.

Sur ce, l'outarde se mit à nager à tir de pattes vers l'écore. Lorsqu'elle fut arrivée à une demi-portée de fusil de l'endroit où le chasseur était embusqué, et au moment où elle prenait terre sur la rive, j'entendis deux coups de feu et je vis la pauvre outarde se tordre dans les convulsions de l'agonie.

Je devine le reste de l'histoire. L'assassin de ma compagne d'occasion, après avoir constaté qu'il avait tué l'outarde domestique de son voisin, lui amia, avant d'arriver chez lui, coupé à l'épaule, l'aile rognée et il aura dit à sa famille qu'il avait fait cadeau d'un plumbeau à un ami qu'il avait rencontré en chemin.

Je devine encore que le soir, le voisin aura été invité à la giblotte et qu'en déjustant une cuisse de son outarde, il aura, les larmes aux yeux, appris à la compagnie que son jars chéri était disparu et qu'il aura vraisemblablement déserté avec une outarde sauvage devenue veuve.

* * *

Une dernière anecdote pour clore provisoirement ce chapitre des turpitudes des chasseurs.

J'ai connu très intimement sur la batture du Château-Richer un vieux chasseur qui pouvait, celui-là, se targuer avec droit de manquer rarement son coup. Je dis intimement, parce qu'il m'arriva, un autre jour, de tomber sous son plomb et de ne lui échapper, grièvement blessé, qu'en lui glissant entre les doigts au moment où il ouvrait son sac pour m'y fourrer.

Ce chasseur reboutable, je le surpris un soir en voie de faire des confidences à un de ses amis qui partageait la cache qu'il avait pratiquée sur le grand îlet à l'intention des outardes. En attendant le lever de la lune, les deux amis causaient et comme j'étais près de là, protégé par l'obscurité, je pus assister impunément au dialogue suivant que je rapporte textuellement :

— Père Djes, dit l'ami, savez-vous que j'ai, de fois à autres, une furieuse envie de renoncer tout-à-fait à la chasse. Le métier n'est plus tenable, gâté qu'il est par ces freluquets de chasseurs qui viennent à tout bout de champ s'abattre sur nos grèves, et qui effarouchent le gibier en le tirant à des portées ridicules.

— Les chasseurs dont tu parles, reprit le père Djes, plus il y en aura, plus ça m'ira, car ce sont précisément eux qui me font vivre ; et j'vais t'expliquer la chose en deux temps et

trois mouvements. Tu as pu voir, toutes les fois qu'il t'est arrivé de passer devant chez moi, un gibier quelconque, becassine, canard noir ou plongeur, accroché au cadre extérieur de ma porte. Et bien, c'est mon enseigne, et les chasseurs qui l'agacent tant les nerfs la connaissent bien. Comme tu sais, de ces chasseurs, il nous en arrive de la ville par dizaines, le dimanche.

Quand ils ont épuisé leur cartouillère et qu'ils ont collecté leur pesant de glaise, le tout sans profit, ils viennent frapper à ma porte sous prétexte de refaire leur toilette.

« Après avoir pesté consciencieusement contre ce stupide de gibier qui ne veut jamais se laisser approcher, l'interprète de la bande commence par me dire que ça les embête d'arriver en ville sans avoir quelques pièces à montrer, puis il finit par me demander si j'aurais objection à leur vendre le gibier accroché à ma porte.

« Je fais d'abord des façons ; je leur représente que j'aime le gibier, moi aussi, et que je comptais précisément sur cette chasse pour le dîner du lendemain. Puis, finalement, je cède, apparemment à contre-cœur, à leurs sollicitations, et comme je n'ai généralement pas assez de gibier pour tous ces bredouilles, je mets mon trophée à l'eau, et les enchères ne ratent pas.

« Par cet ingénieux procédé, il m'est quelquefois arrivé de vendre une becassine jusqu'à une piastre ; un canard noir, soixante centins, une alouette de pré, vingt centins. Il va sans dire qu'après la livraison, on exige que je garde soigneusement secrète la transaction.

« Et voilà comment il se fait que je porte les bredouilles dans mon cœur, et voilà aussi comment il se fait qu'il y a, en ville et ailleurs, des chasseurs qui ont une certaine réputation et qui n'ont pourtant jamais rapporté de leurs chasses d'autres pièces que celles que je leur ai vendues. »

Le père Djos ajouta qu'il n'était pas seul à exercer cette petite industrie et qu'il y avait, entre autres, à St. Joachim et à Ste. Famille deux ou trois chasseurs qui faisaient beaucoup d'argent en vendant aux compères malheureux ou maladroits des canards, des outardes et des oies sauvages, et quelques fois, quand on y mettait le prix, des canards, des outardes et des oies domestiques.

Le bonhomme venait d'achever ce récit de ses spéculations lorsque la lune se leva. N'ambitionnant pas du tout l'honneur de servir d'enseigne, je gagnai le large.

V.

Puisque je viens de mettre en scène un

des chasseurs qui m'a fait le plus de mal, c'est le temps d'expliquer comment j'ai survécu à l'accident auquel j'ai fait allusion tout à l'heure.

Le coup de feu à la suite duquel je faillis aller voir le fond du sac du père Djos m'avait littéralement fracassé l'aile gauche. Après avoir échappé, par un effort extraordinaire, à la main et au sac du chasseur, je franchis au pas de course la distance qui me séparait du bord de l'eau, et d'une seule plonge, j'atteignit un gros caillou qui se trouvait à deux portées de fusil de l'endroit où j'étais tombé, sur le grand îlet.

Quand je fus revenu un peu de mes émotions, je me remis à l'eau et pendant un bon quart d'heure, je lavai soigneusement ma blessure avec mon bec, me rappelant une recette que m'avait donnée ma grand-mère pour les accidents de ce genre.

Quinze jours plus tard mon aile était revenue presque à son état normal, et je pouvais déjà entreprendre au vol de petites excursions. A un mois de là, j'étais parfaitement guéri et le père Djos n'aurait pas reconnu son blessé.

Depuis lors, j'ai été à même de constater plusieurs fois que les blessures du genre de celle dont m'avait gratifié le père Djos, se guérissent infailliblement pour peu qu'on y mette de soins : ce qui fait que les chasseurs sont dans une grande erreur quand ils s'imaginent que lorsqu'il leur est arrivé de nous casser une aile, nous allons mourir quelque part le lendemain.

J'ajoute, m'appuyant sur mon expérience personnelle et sur celle des autres canards, qu'il n'y a de blessures incurables que les blessures en plein corps.

* * *

Encore deux mots sur mes pègrinations.

Pendant dix ans consécutifs, j'ai visité successivement sur le St. Laurent tous les printemps et les automnes File-aux-Lièvres, File aux Grues, les Battures aux Loups-Marins, l'Anse du Cap, File aux Oies, File Ste. Marguerite, les Battures Plates, les îlets de Kamouraska, les battures de Ste. Famille, du Château Richer, de St. Joachim, de Ste. Anne, de St. Thomas, etc., etc. Dans tous ces endroits j'ai laissé quelques plumes, j'ai lié de plus ou moins près connaissance avec les chasseurs, et j'en ai croisé partout de bons, quoi qu'en très-petit nombre.

J'ai surtout à me plaindre des chasseurs de St. Thomas et du Cap St. Ignace qui sont, à tout prendre, les meilleurs tireurs que j'aie rencontrés ; et je conseille fort à mes arrière-neveux de passer le moins possible à portée de

leurs fusils. Mais j'ai la consolation d'ajouter que les plus adroits sont vicillis ou sont au régime du rhumatisme.

* * *

J'ai déjà donné une courte description des Battures aux Loaps-marins. Je répète que l'on y trouve bonne table et qu'on y fait bombance.

Il n'y a là de danger sérieux d'être occire que pour ceux qui ont l'imprudenc de passer et repasser aux mauvaises heures au-dessus des caches. En général, les chasseurs qui fréquentent ces parages sont de très médiocres tireurs, qui ne sont sûrs de leur coups que lorsque le gibier passe ou se jette à dix ou quinze pas. J'ai pourtant rencontré-là un bon chasseur et voici sur quelles données je lui délivre ce certificat.

Ce chasseur accompagnait à titre de précepteur on de guide un jeune homme qui en était à ses premières armes. Le jeune homme avait déjà tiré une demi-douzaine de coups blancs et il se plaignait de sa mauvaise veine à voix assez haute pour que je pus l'entendre des galets où je faisais la sieste en toute sécurité.

Il s'en prenait à son fusil, à sa poudre, à son plomb, à ses bourres, à ses cartouches, au vent. Enfin, il s'en prenait à tout excepté à sa maladresse ou à sa précipitation. Quand il eût fini d'écouler sa bile, le précepteur lui donna, d'un ton solennel, la leçon suivante dont il n'aura peut-être pas profité :

— « Reprends tes sens, mou fiston, et tiens bien note des conseils généraux que je vais te donner : tu ne feras un bon chasseur qu'à la condition de les suivre à la lettre.

« Pour être heureux à la chasse, il faut :

« 1° Avoir un bon fusil, de bonne poudre, des cartouches ou de capsules de premier choix :

« 2° Tenir son arme en parfait ordre ; c'est-à-dire ne jamais tirer plus de douze coups sans la nettoyer ;

« 3° Savoir proportionner la charge au calibre du fusil ; c'est-à-dire ne pas mettre plus de poudre qu'il n'en peut brûler instantanément, ni plus de plomb qu'il n'en faut. Les novices, en général, et même bon nombre de chasseurs à barbe grise s'imaginent que plus on met de poudre plus le coup porte loin, et qu'en doublant la charge de plomb on augmente les chances dans la même mesure. C'est une grossière erreur. Quand la charge de poudre est trop forte il en reste une certaine portion qui ne s'enflamme pas ou qui s'enflamme lentement ; ce qui a pour effet, non-seulement de diminuer la force de l'explosion, mais encore de salir le canon du fusil. Pour ce qui est de

la charge de plomb, quand elle pèche par le même excès, la portée du fusil est sensiblement diminuée.

« 4° Ne jamais mêler dans une même charge du gros et du petit plomb, pour la raison que par ce mélange la charge se trouve gênée à la sortie, le gros plomb rudoyant le petit et *vice versa*.

« 5° Avoir soin de ne jamais acheter que du plomb parfaitement rond ; le plomb irrégulier s'arrangeant mal dans le canon ; ce qui augmente le frottement ;

« 6° Ne pas imiter nombre de chasseurs qui, pour être, disent-ils, plus sûrs de leur coup, tirent habituellement avec des postes sur l'ouïe, avec du plomb à canard sur le pleuvier. Pareille dérogation à la règle établie n'est justifiable et profitable que dans de très rares occasions, et il vaut mieux, à tout considérer, tomber dans l'abus contraire, c'est-à-dire tirer sur l'ouïe avec du plomb à canard, sur le canard avec du plomb à tourte, et ainsi de suite. Le petit plomb a, il est vrai, moins de force de pénétration que le gros, à distance égale, mais il garnit mieux ;

« 7° S'habituer à calculer la distance. A ceux qui, comme toi, sont invariablement portés à tirer de trop loin, je donne gratis l'excellente recette suivante. Un beau jour qu'il y a du gibier à foison, tu ne pars qu'avec deux coups de poudre ou deux cartouches. Comme il y a toujours quelque chose de vexant dans l'idée de revenir les mains vides, et que tu sais qu'il n'y a pas lieu de reprise si tu commets une gaucherie, tu ne tireras qu'à bon escient, c'est à dire à une portée que tu auras pris le temps et le soin de raisonner. Répète cet exercice quatre ou cinq fois et tu m'en donneras des nouvelles ;

« 8° Prendre l'habitude de mettre rapidement en joue. Il y a des chasseurs qui ont le bras sûr, l'œil juste et qui, malgré cela, manquent très souvent l'occasion d'abattre une pièce surtout au vol, précisément parce qu'ils ne finissent plus de viser ;

« 9° Se garder de perdre la tête, et quand il y a du gibier à vous aveugler, et quand il est désolément rare et qu'il donne mal. Du moment que vous n'êtes plus maîtres de vous les coups blancs se multiplient.

« Mon garçon, mets ces conseils en pratique et je te promets un succès fou.»

Ce vieux chasseur, le lendemain, j'eus l'occasion de le voir à l'œuvre. Il ne manquait pas un seul coup, et dans l'espace de deux heures, il abattit plus de douze pièces.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que pendant que dura ce massacre, je me tins à une distance plus que respectueuse du terrible professeur.

* *

J'ai fait tout-à-l'heure allusion aux chasseurs de St. Thomas. Il faut que je vous narre sur le compte de l'un d'eux, une aventure qui m'a bien vengé des deux grains de plomb dont il m'avait antérieurement régala, et c'est par cette anecdote que je vais terminer mon récit.

Hors donc, un printemps, précisément à l'époque où les interminables battures de St. Thomas se fracturent par l'effet de la chaleur, et se subdivisent en banquises plus ou moins grandes, j'avisai un bon matin, à l'heure de la marée montante, une toute petite embarcation montée par un gaillard parfaitement décomplé.

Le frêle esquif, adroitement conduit, glissait comme une ombre sur un pied et demi d'eau à travers les banquises. Je devinai de suite que le but de cette excursion matinale était de surprendre quelques canards, et je me tins sur mes gardes, me promettant bien de ne pas courir les risques d'aller me promener sur la table du sournois chasseur.

Je suivis l'esquif à distance et je le vis aborder une banquise d'une douzaine de pieds d'épaisseur. Le nautonier y débarqua, et, enfonçant dans un fissure le petit grappin de l'embarcation, il se coucha à plat ventre sur la glace, se dissimulant de son mieux.

Une douzaine de canards gris folâtraient à une grosse portée de fusil de la banquise, n'ayant pas le moindre soupçon du danger qui les menaçait.

Pendant ce temps-là la marée montait.

Après une heure d'attente, le chasseur allait mettre en joue, lorsque la banquise soulevée par le flot, fit, en se dandinant sur son lit de glaise, un fort soubressant qui eut du même coup pour effet de culbuter le chasseur à l'eau avec son fusil, et de faire déraiper le grappin qui retomba dans l'embarcation.

Vous pouvez voir d'ici le tableau :

Pendant que le chasseur, qui a lieché son fusil, fait des efforts surhumains pour remonter sur la banquise, l'embarcation, emportée par le courant, s'en éloigne rapidement, et quand il est parvenu à se mettre en sûreté sur le sommet de son bastion de glace, l'embarcation est trop loin et il y a trop d'eau pour qu'il puisse sérieusement songer à l'atteindre.

C'était déjà assez vexant. Pour compléter le désagrément du chasseur, les canards, comme s'ils avaient eu vent de sa mésaventure, commencent à voler par bandes au-dessus de sa tête et ils continuent cette scie pendant deux bonnes heures.

Le chasseur resta ainsi en retenue durant

cinq mortelles heures et je l'entendis s'écrier à plusieurs reprises :

—Jolie situation, n'est-ce pas? Mon fusil est coulé par une profondeur de dix pieds d'eau; mon embarcation est partie pour aller faire je ne sais où un petit voyage d'agrément, emportant dans ses flancs, mon tabac, ma pipe, mes allumettes et surtout mon déjeuner, et je suis condamné à monter ici la garde, grelottant et mourant de faim, jusqu'à ce qu'il plaise à Sa Majesté le fleuve St. Laurent de relâcher ses eaux vers le golfe et de me laisser prendre fond et gagner terre.

Il va sans dire que ce soliloque était agrémenté de jurons tellement énergiques que la banquise en tremblait.

Enfin, sur le midi, le chasseur put descendre de son délicieux observatoire, repêcher son fusil et se rendre au rivage. Quand il laissa la banquise, je l'entendis marmotter à dents fureusement serrées :

—J'y retournerai encore à la chasse aux canards dans les banquises; certainement, mais certainement que j'y retournerai, seulement, nous allons dire que ça ne sera pas avant la semaine des trois jendis et l'année des deux mi-carêmes.

Ce chasseur si rudement échaudé, je ne l'ai plus revu. S'il vit encore, je serais charmé qu'il apprenne par cet écrit, que son aventure a eu un témoin dans la peau et la plume du doyen des canards noirs, qui a profité de l'occasion pour faire ses respectueuses niches à tous les chasseurs, et en particulier aux bre-douilles de profession.

CANARDVILLE, janvier 1888,

(Signé) COIS-COIX.

Pour copie conforme :

ERG. RENAULT.

Pensees.

La joie qui remplit le cœur pendant le travail, donne au devoir un rayonnement qui charme l'œil de ceux qui le voient, et un volenté qui l'empêchent de blesser ceux qui ne peuvent si bien l'accomplir.

* *

Il n'est pas de baume plus efficace pour les blessures du cœur que les excuses que nous prétendons à ceux qui nous ont déchirés.

Critique.

(Pour la Lyre d'Or.)

Monsieur Bebe !

SIMPLES CONSEILS.

C'est un grand personnage, de nos jours, que Monsieur Bébé !

Il faut se plier à tous ses caprices, à toutes ses fantaisies et proclamer bien haut, quand il estropie la langue française, qu'il est maître dans l'art de bien dire.

On vante sans cesse sa coiffure, ses habits, ses souliers ; ne nous étonnons donc point s'il finit par croire après cela qu'il est toujours le mieux mis, le plus élégamment vêtu.

Il se perd dans les flots de dentelles, sa petite personne est émaillée de boucles de ruban : boucles à la casquette, boucles aux cheveux, boucles aux épaules, boucles à la ceinture, boucles aux genoux, boucles aux bas, boucles aux souliers, bref, il est *bouclé* d'un bout à l'autre.

On lui répète mille fois qu'il est joli, charmant, aimable, qu'il ressemble aux anges blonds du paradis quand il grimace comme un petit diabolin, que ses joues sont roses, ses traits distingués, qu'il sera un jour orateur, homme d'état, un grand homme, s'il vous plaît ! pas un poète, par exemple, car hors dans la classe des lettres, les poètes sont rarement appelés de grands hommes.

Bébé accepte tout, croit tout et gobe tout sans sourciller. A cet âge on est si naïf, puis la vie est si attrayante, si douce quand la maman est toujours là pour guider les premiers pas de son chérubin vers les sentiers des plus fleuris et les plus mousseux.

* *

Bébé grandit. Il lui faut bientôt renoncer aux attraits du foyer, aux courses folles sous la feuillée, aux promenades délicieuses en esquif sur le miroir d'un lac bien pour s'enfermer, durant dix longs mois, entre les quatre murs blanchis d'un collège, et pâlir sur le grec, le latin, l'algèbre ou la géométrie.

Il commence alors à s'apercevoir qu'un essaim d'illusions avait plané sur son berceau :

Maman disait qu'il était joli à croquer—ses

condisciples trouvent qu'il est fièrement laid, et ne se gênent point d'en prévenir charitablement le principal intéressé ;

Maman lui faisait une réputation de calligraphe—le professeur se demande où il a bien pu rencontrer des hiéroglyphes semblables à celles qui émaillent la copie de son élève ;

Maman répétait partout, à ses connaissances, qu'il était poli, affable, que tout ce qu'il faisait respirait l'urbanité, la grâce, la distinction—ses compagnons de jeu le cite comme un modèle d'ours mal léché.

Maman affirmait à qui voulait l'entendre que son fils était un prodige de savoir, un petit génie, qu'il deviendrait un jour lieutenant-gouverneur, archevêque, cardinal, que sais-je—ses amis lui avouaient candidement qu'il aurait figuré avec plus d'avantages parmi les journaliers de la corporation que sur les banes d'un collège.

Mais laissons Bébé défendre ses illusions à mesure qu'on les bat en brèche et voyons si au moins sa diction est aussi pure qu'on le prétend.

* *

N'avez-vous jamais tenté d'analyser le langage de Bébé ?

Il y a là un petit sujet d'études, très intéressant.

Il y a trois mots que Bébé prononce généralement bien : *Papa, Maman, Jésus*.

A part ces trois mots, il a un petit vocabulaire qui lui est propre, qui reste inintelligible à l'étranger et que les parents ne parviennent à déchiffrer que par la théorie de l'à peu près.

Ainsi il dira : *menomme, wawal, chin, minne, lolo, bul, to, etc.*, pour *homme, cheval, chien, chat, eau, brûle, couteau*.

Bébé regarde par une fenêtre ; tout à coup il s'écrie :

— *Menomme lolo wawal !*

Beaucoup de personnes n'y verront que du feu ; s'ils étaient familiers avec le babil enfantin ils traduiraient sur le champ son idée en disant :

— « L'homme donne de l'eau au cheval. »

Souvent le langage de Bébé est encore plus mystérieux ; ainsi il dira *menure* pour *portefeuille* ; *ssossais* pour *fossé* ; *pique* pour *fourchette* ; et mille autres expressions identiques ne rappelant en aucune façon le nom des objets auxquels elles sont censées s'appliquer, et ne réveillant dans votre esprit aucun rapprochement possible.

Est-ce là ce que vous appelez maître dans l'art de bien dire ? est-il bien permis à votre petit génie d'écorcher ainsi la langue française au point de la rendre méconnaissable, et

de persister des années et des années à s'acheminer dans une voie qui fera son supplice par la suite ?

Loin de moi la pensée de vouloir que Bébé ait la diction d'un Stanislas David en naissant, ce serait pousser trop loin le purisme et ignorer les lois de notre faible nature, mais au moins que les parents aient assez à cœur l'avenir de leurs enfants pour ne point attendre qu'ils soient d'âge à aller au collège pour faire la chasse à leurs expressions vicieuses, et les empêcher de nous édifier à l'âge de six et sept ans par un langage qui ressemble au nègre ou au volapüte !

Vous êtes surpris de voir figurer le volapüte en cette affaire.

Vous deviez vous y attendre, pourtant.

Du moment qu'une langue vise à l'universalité, on ne doit pas s'étonner de la rencontrer partout.

Vous ne le croiriez point, mais Bébé adore les terminaisons volapüteistes, surtout celles en *ik*, *al*, *ül* et *o*.

Les volapüteistes disent, en effet : *jonik* (beau) *lulik* (quintuple) *zül* (9) *gudiko* (bien) *memo gudiko* (très-bien) *genal* (général) etc. Et Bébé dit, de son côté, *zik* (musique) *bül* (brûle) *lolo*, *dodo*, et enfin le croirait-on : *genal* pour général ! sauf une légère nuance dans la prononciation tout comme les volapüteistes.

Ah ! le malin Bébé, il ne sait pas son français et il parle volapüte !

Faisons vite sa malle et expédions-le au plus tôt à l'inventeur du volapüte, comme l'argument le plus vivant de la simplicité de son système !

* * *

Mais que vois-je ? on commence à me faire les gros yeux, mes remarques ont échauffé la bile de quelques lecteurs : Sommes-nous des maîtres d'école, disent-ils, en contenant à peine leur indignation, des instituteurs pour enseigner la grammaire à Bébé ?

Un peu plus de calme de grâce, messieurs, il ne s'agit ici ni de grammaire, ni d'instituteur. Apprenez à Bébé à bien prononcer ses mots, c'est tout ce que l'on vous demande, l'instituteur aura bien assez de la grammaire plus tard.

Pourquoi votre chérubin prononce-t-il les mots *papa*, *maman*, correctement tandis que toutes ses autres expressions n'ont pas même une teinte française ? Parce que ce sont des mots qui flattent votre amour-propre. Vous ne pouvez souffrir qu'on les prononce mal, si vous voulez montrer que Bébé s'exprime bien, ce sont précisément ceux-là que vous lui faites répéter, vous gardant bien, cependant, de pous-

ser plus loin la reconnaissance sous prétexte que Bébé est timide... un peu sauvage, en présence des étrangers !

Eh bien, pourquoi n'ajouteriez-vous point aux mots : *papa*, *maman*, quelques autres mots usuels, d'une prononciation relativement facile, des mots que Bébé entend le plus souvent et qui qualifient des objets qui lui sont familiers. Vous n'avez pas craint de passer pour instituteurs en lui apprenant vos expressions favorites, serez-vous plus instituteurs si aux mots *papa* et *maman* vous ajoutez graduellement quelques autres termes qui feront que Bébé aura, en peu de temps, un vocabulaire bien fourni d'expressions qu'il prononcera à merveille, et qui lui attireront infailliblement les félicitations de tous ?

Mais non, la vanité est toujours là, et il faut satisfaire la vanité.

Qu'importe que Bébé parle mal pourvu qu'il ait des beaux habits !

On négligera donc son intelligence, les plus belles de ses facultés pour l'enrubanner depuis les pieds jusqu'à la tête ; on s'évertuera à lui trouver mille costumes plus ou moins grotesques, toujours très-couteux et au-dessus des moyens des parents, et ainsi attifé on le promènera par les rues et par les places publiques, quêtant partout des regards admiratifs pour le soyeux, le velouté de sa parure.

Les mondains pourront admirer son plumage, mais les sages pour qui l'habit ne fait pas toujours le moine, feront leurs réserves et se rappelleront l'aventure arrivée à deux campagnards, dans une certaine hôtellerie de village.

Ils étaient en extase devant un superbe paon, ce bipède qui, suivant Lafontaine, déploie :

Une si riche queue, et qui semble à nos yeux
La boutique d'un lapidaire.

C'était le premier qu'ils voyaient, et ils ne savaient quel nom lui donner.

Passe un mauvais plaisant qui, voyant leur embarras, leur dit gravement, que c'était un rossignol des Indes ! le plus beau chanteur des continents, sa voix étant d'une richesse, d'une suavité, d'une puissance incomparable et se faisant entendre à des distances inouïes !...

Redoublement d'admiration chez les campagnards.

—Il faut entendre ça, se dirent-ils en se poussant du coude, quand bien même en perdriions-nous la vente du beurre de Catherine !

Leur attente fut longue.

Comme tous les grands artistes, le rossignol des Indes prenait son temps et ne paraissait point prodigue de sa jolie voix. Il ouvrait bien le bec, de temps en temps, nos dilettanti se penchaient alors, anxieux d'entendre ses

mélodieux accents, mais c'étaient de vaines alertes, l'oiseau restait muet comme une carpe !

Enfin notre paon, apparemment satisfait des égards dont on l'entourait, se décida à caresser leurs oreilles du cri le plus rauque et le plus faux de son mince répertoire.

Stupéfaction et ébahissement des auditeurs.

—Baptiste, allons-nous-en, dit l'un d'eux, ce rossignol a le rhume, nous reviendrons plus tard.

—Nenni ! dit l'autre, plus avisé, c'est nous qui avons la berlue, on nous a joué ni plus ni moins, cet animal-là n'est pas plus rossignol que moi, c'est une volaille de basse-cour comme nos poules, nos canards et nos dindons. Je ne lui ferai point l'honneur de manquer une seconde fois la vente de mes produits pour l'écouter.

Il en sera de même pour Bébé.

Tant qu'il gardera de *Conrart le silence prudent*, on l'admira comme un oiseau rare, mais s'il ose parler, malheur à lui ! le sage désabusé lui assignera sur le champ la place qu'il occupera parmi les célébrités du siècle, et cette place ne l'honorera guère.

* * *

Après le papa, c'est la maman qui se récrie. Rien de plus naturel. Mais à quel propos ? Ah ! il ne faut pas toucher à Bébé, il ne faut point réveiller ses susceptibilités, avoue-t-elle candidement, il est si parfait et puis il croirait qu'on se moque de lui si l'on se permettait de douter de la beauté, de la correction de son babil !

Encore la vieille excuse.

M. Benjamin Sulte a déjà écrit quelque part :

“ Dire à un enfant qu'il jargonne, tandis qu'il devrait se servir de mots qui sont justes et qu'il a entendus mille fois durant sa courte existence, c'est se moquer de ce petit personnage ! ”

Bébé n'aura pas toujours maman à ses côtés pour le protéger contre les épigrammes ou la verve satirique des malins.

Avez-vous bien réfléchi à ce qui l'attend, à son entrée à l'école ou au collège ? à la risée et aux propos moqueurs qui accueilleront alors son langage primitif ?

Vous craignez de l'effaroucher en corrigeant insensiblement pour ainsi dire ses expressions impropres à un âge où les mauvaises habitudes se déracinent facilement, et où ses bonderies n'ont jamais rien de fâcheux, et vous ne songez point aux tribulations qu'il aura à subir, au découragement qui pourra s'emparer de lui par la suite, en voyant ses efforts pour réfor-

mer son langage, pour modifier ses expressions du tout au tout, demeurer infructueux !

Combien jusqu'ici ont failli à la tâche ?

Combien ont quitté le collège dès les classes élémentaires pour des raisons identiques et ont traîné partout une existence misérable et sans but.

Ah ! si leurs parents ne les avaient pas tant choyés, dorlottés, caressés, s'ils n'avaient pas accueilli avec un sourire approbateur et sans la moindre remarque toutes les incongruités, toutes les expressions impropres, tous les termes barbares qu'ils émettaient à leurs premières années d'enfance, ils n'en seraient pas là aujourd'hui.

Pour certains parents, malheureusement, Bébé est toujours Bébé. On dirait qu'il ne grandira jamais, qu'il sera enfant toute sa vie, mais un enfant doublé d'un monsieur et le premier des messieurs, car sa personne est inviolable et tout ce qu'il fait est admirable sous tous rapports. Dans les pays non constitutionnels comme le nôtre, Bébé est parfois un petit monarque, on se permet même de l'appeler “ Sa Majesté ” ; des poètes lui font la cour et lui consacrent des strophes de ce genre : (1)

Les rois s'en vont, dit le vulgaire,
Mon Dieu ! dans quelle erreur le public est tombé !
Il nous reste un roi populaire.
Qui régnera toujours ; “ Sa Majesté Bébé !

— Pour ces rois, il n'est point de nations ingrates,
De sujets révoltés, de tribuns fulgurants
Les plus farouches démocrates,
Sont à plat ventre aux pieds de ces petits tyrans !

Les rois s'en vont ? Erreur ! la royauté fourmille,
Et tant que le monde vivra
Toujours, toujours dans la famille,
Oui toujours, l'enfant régnera !

CHAS. M. DUCHARME.

(1) Gaston Bastit, *Poésies d'un inconnu*.

LES ENFANTS GÂTÉS.

Comme l'exprime si correctement notre collaborateur, M. Ducharme, dans sa critique, rien ne peut donner l'idée de ce que deviennent les enfants qui sont gâtés, parce qu'on leur fait trop de caresses, parce qu'on leur témoigne une tendresse trop sensible, parce qu'on accorde à leurs goûts, à leur appétit, à leurs regards, à leur paresse, à leurs desirs, tout ce qu'ils veulent.

Etude Historique.

Les deux Régimes

SOUS LA

DOMINATION FRANÇAISE

AU

CANADA.

I

L'honorable Hector FABRE, commissaire général pour l'immigration européenne au Canada, a lu un très intéressant travail sur la fin de la domination française en la Nouvelle-France, devant la Société Bibliographique, à Paris.

Au cours de sa conférence, M. Fabre a été amené, à la suite de M. Parkman, à parler à son tour des deux régimes coloniaux qui se sont trouvés en présence dans l'Amérique Septentrionale. Voici cette partie de la conférence :

* *

Au début de son livre sur Wolfe et Montcalm, Parkman caractérise ainsi la dernière lutte qui va s'ouvrir, et dont l'issue doit être la chute de la France en Amérique.

« C'était la lutte du passé contre l'avenir, dit-il, de l'ancien contre le nouveau ; de la terreur morale et intellectuelle contre la vie morale et intellectuelle ; de l'absolutisme contre la liberté rude, incohérente, embryonnaire, néanmoins pleine de vitalité féconde. »

Après avoir ainsi posé la question engagée entre nous et les colonies anglaises, Parkman explique pourquoi nous devons être vaincus :

« Les colonies anglaises, dit-il, rangées le long de l'Océan, n'avaient pas de grande voie dans l'intérieur et d'une certaine façon elles étaient comme enfermées entre les montagnes et la mer. Au milieu du XVIII^e siècle, elles comprenaient, de la Georgie au Maine, une population de 1,160,000 habitants. Par le recensement de 1754, le Canada n'en avait que 55,000. En y ajoutant l'Acadie et la Louisiane, le chiffre de la population d'origine française pouvait dépasser un peu le chiffre de 80,000.

« La différence est énorme ; de là on a conclu que le succès des colonies anglaises et la défaite des colonies françaises n'avaient pas eu

« pour cause leurs systèmes religieux et politiques différents, mais uniquement la prépondérance numérique des unes sur les autres. Mais cette prépondérance même découlait de la supériorité d'un régime sur l'autre.

« Nous l'avons dit déjà, et l'on ne saurait le répéter trop souvent, qu'en faisant du Canada une sorte de forteresse de la religion d'Etat, le sanctuaire des sanctuaires de l'orthodoxie catholique, les guides spirituels de la couronne avaient fait perdre à leur pays son empire d'outre-mer. »

Il y aurait d'abord à examiner si le régime qui convenait aux Anglais convenait aussi bien aux Français ; si ce n'est pas perdre absolument son temps que de reprocher à un peuple de se conduire autrement qu'un autre peuple ; ayant un génie différent, d'avoir une manière d'être différente. C'est lui dire : Mais pourquoi restez-vous vous-même ? Français, pourquoi n'êtes-vous donc pas des Anglais ? Anglais, quand serez-vous donc des Français ? Esprit, tempérament, traditions, actions, institutions, qualités et défauts, tout se tient ; et il est aussi injuste de juger un peuple d'après les idées ou les procédés d'un autre peuple, qu'impolitique d'imposer le régime de l'un à l'autre. Pour faire quelque chose de grand, de durable, une nation doit d'abord rester fidèle à elle-même. Ce ne sont pas toutes les belles qualités qu'elle tenterait d'emprunter à ses voisins qui la sauveraient jamais. On peut discuter à perte de vue sur les motifs relatifs de la colonisation anglaise et de la colonisation française, mais ce qui est bien sûr, c'est qu'on n'obtiendra jamais que les Français colonisent à l'anglaise : s'ils le tentaient, ils échoueraient et promptement.

Obéissant à leurs idées, à leurs instincts, serrant de près leurs intérêts, étroitement liés à eux, les anglais restèrent près de l'Océan et, comme dit Parkman, enfermés entre la mer et les montagnes.

Ils n'avançaient dans l'intérieur qu'au fur et à mesure des besoins de leur commerce. Ils n'étaient pas hantés par la vision des découvertes. Le contingent qu'ils ont fourni au bataillon des explorateurs est faible sinon nul. Ils laissaient les Français préparer le pays, le percer de toutes parts, le pénétrer en tous sens, l'ouvrir à tout venant. Ils s'en préoccupaient pour le moment si peu que Parkman avoue qu'au Sud on connaissait à peine même le nom de Canada. Ils s'en tenaient à leurs affaires, comme de fidèles cultivateurs et d'honnêtes négociants. C'est pourquoi leurs établissements prospéraient, et leurs établissements prospéraient, pourquoi le chiffre de la population s'élevait si rapidement.

Les Français ne pensaient pas uniquement à cultiver leurs champs, comme s'ils avaient été

encore en France, dans le domaine étroit de la vie provinciale. Ils songeaient avant tout à l'étendre. Ils étaient dévorés de l'ambition de tout voir, de planter partout la croix, le drapeau. Ils ne voulaient rien laisser à découvrir aux autres. Puisque la destinée les avait jetés sur un continent nouveau, rien sur ce continent ne devait leur échapper. Ils n'avaient pas traversé les mers pour retrouver la Picardie, pour reconstituer une petite Normandie au loin. C'était pour conquérir l'Amérique du Nord toute entière.

Et quoiqu'ils n'eussent pas une connaissance aussi parfaite de la liberté que leurs voisins, ils avaient une allure bien autrement libre. Les Indiens ne s'y trompaient pas. C'était en eux qu'ils reconnaissaient les hommes libres. D'instinct, ils allaient vers eux. S'ils ne trouvaient pas dans l'alliance des Français la liberté compassée, méthodique, que forment les lois organiques, ils reconnaissaient dans leur allure et leurs relations la vraie liberté, celle des sentiments, des idées et des mœurs.

II

Comment Parkman n'a-t-il pas reconnu que ce régime, qu'il trouve tout-à-coup détestable, est celui-là même qui a opéré les grandes choses qu'il vient de raconter, et qui nous avait livré la plus grande partie du continent ? Il avait développé en nous, avec le patriotisme et la foi, l'esprit d'aventure, le goût des explorations, le courage et l'audace.

Le système contraire, le régime colonial anglais, qu'avait-il fait ? Parkman lui-même va nous le dire. Par une contradiction singulière, après avoir attribué au régime français notre perte, il assure que les défauts inhérents au régime colonial anglais étaient tels qu'ils suffisaient à enlever aux colonies anglaises tous les avantages qu'elles auraient pu tirer de leur ascendant numérique. Il trace un tableau bien curieux du régime populaire appliqué aux colonies. Les colonies anglaises, celles du moins qui n'étaient pas directement menacées, ne songeaient pas à se préparer à la guerre ; mais à voter contre le gouvernement bien entendu, à refuser, ou tout au moins à disputer au gouverneur les subsides qu'il jugeait nécessaires pour continuer la guerre, à y mettre des conditions inacceptables et blessantes pour lui.

« C'était, dit Parkman, le moment, où il était le plus nécessaire d'agir qu'on choisissait de préférence pour faire de l'obstruction. »

Vous voyez qu'on connaissait déjà, à côté de nous, le secret des crises politiques, et qu'on n'a pas eu depuis à en perfectionner la méthode autant qu'on le croit.

« Toutes les colonies anglaises, continue

« Parkman, étaient soumises à la législation populaire ; sans son assentiment, on ne pouvait lever ni argent, ni hommes. Ces corps élus étaient parfois factieux et égoïstes, et pas toujours clairvoyants et raisonnables. »

Et qu'elles étaient les conséquences de ce régime ? La suppression de tout esprit public, l'altération profonde du patriotisme.

La querelle politique occupait la première place, la question patriotique passait en second. On redoutait plus le gouverneur que l'ennemi. C'était le premier, et pour bien des gens, le seul ennemi à combattre. Franklin, le sage Franklin, voulait faire une concession : Battons, disait-il à ses concitoyens, d'abord le gouverneur, et nous battons l'ennemi ensuite. Mais l'opposition n'entendait pas de cette oreille et dénonçait le piège. Elle déclarait que les bruits d'invasion étaient inventés par des politiques roublards, et concluait en disant : Battons le gouverneur, et laissons l'ennemi en paix. Car pour battre l'ennemi, il fallait payer d'abord et elle ne voulait pas payer.

Cette aversion pour le vote du budget de la guerre allait si loin que les Virginiens, dit Parkman, déclaraient qu'ils aimaient mieux être conquis que de renoncer à leurs privilèges.

Les conséquences de cet état d'esprit, il va lui-même nous les indiquer.

« Tandis que, pour les colonies du Nord, le Canada était l'ennemi ancien et funeste, les colonies s'étendant vers le Sud, le connaissaient à peine de nom. Corps et âme, on y était tout entier à la lutte contre le gouverneur, à la lutte générale pour le *self-rule* ; le coloniste n'était pas alors un Américain, c'était simplement un provincial, et un provincial à l'esprit étroit. »

Si les Français, emportés par leur ardeur, n'avaient pas inquiété sans cesse leurs voisins ; si Vandrenil, mal inspiré à tous les points de vue, n'avait pas lancé sur les colonies anglaises des expéditions d'Indiens qui y mettaient tout à feu et à sang, les Virginiens seraient restés chez eux à discuter le budget. Mais Vandrenil ne se doutait pas de ce que produit l'amour de la discussion dans un corps délibérant ; il ignorait les entraînements du vote, les mystères du scrutin. Sans cela, il aurait vu là la meilleure diversion, la plus utile des concours, et le dénouement de la guerre aurait peut-être été en une crise ministérielle en Virginie.

III.

Pendant qu'on délibérait à Boston, pour occuper les loisirs de l'hiver, que faisait-on de l'autre côté de la frontière, à Montréal et à Québec ? Les deux villes étaient en fête ; on

s'y amusait comme à Versailles, entre deux campagnes sur le Rhin. Montcalm, Bougainville, Lévis, y avaient retrouvé les plaisirs de la France, brave, spirituelle et galante.

Montcalm écrivait à sa femme :

« Montréal est une ville aussi plaisante qu'Alais en temps de paix et plus agréable maintenant que le gouverneur s'y trouve. Pour ce qui est de Québec, elle égale les plus agréables villes de France, à part une douzaine. Les dames y sont spirituelles, galantes, dévotes. Le jeu à Québec, la danse et la conversation à Montréal. »

L'EXPANSION DU CANADA.

Les habitants d'un pays ne se rendent jamais complètement compte de ses progrès ; d'abord parce qu'ils y assistent chaque jour et parce que leur pays est un peu, pour eux, comme les enfants avec lesquels on vit journellement et dont on n'aperçoit pas les changements de taille successifs ; ensuite parce que dans tout pays, le progrès est mêlé d'incidents regrettables ; le mouvement de la prospérité ne suit pas une ligne régulièrement ascendante, mais plutôt une ligne brisée. Or, ceux qui assistent aux incidents de chaque jour sont plus frappés des petites fautes de détail que du mouvement général.

Quand on veut apprécier équitablement l'œuvre de transformation accomplie, — dit le *Moniteur du Commerce*, — le seul moyen est de se reporter un peu en arrière, et d'envisager à la fois un ensemble d'années. Rien n'est frappant à cet égard comme ce qui s'est passé dans le Canada depuis la Confédération. Sans doute tout n'a pas été parfait ; il y a eu des temps d'arrêt et des mouvements de recul ; le progrès n'a pas été aussi vite que quelques-uns l'auraient désiré. Mais lorsqu'on se reporte en arrière, quel chemin parcouru !

À l'époque de la Confédération, nous formions deux petites provinces coloniales. Aujourd'hui, au point de vue des banques, des chemins de fer, des travaux publics, du commerce intérieur et extérieur, nous formons un grand Etat, dont les statistiques peuvent rivaliser avec celles des vieilles nations Européennes, et qui, au point de vue des chemins de fer notamment, occupe un des premiers rangs dans le monde entier. Quand on songe que tout cela a été accompli en vingt années, il est impossible de ne point penser, non-seulement que nous vivons dans le siècle de la vapeur et de l'électricité, mais encore que nous avons été exceptionnellement favorisés.

Si l'on veut examiner par voie de comparaison ce que nous avons fait, dans un nombre d'années si restreint, il y a un exemple qui se présente à tous les yeux, c'est celui de la grande colonie française, l'Algérie. L'Algérie n'est point un pays à dédaigner ; elle deviendra tôt ou tard une seconde France continentale. Presque égale en territoire à la mère-patrie, elle en doublera peut-être la force et l'influence, dans un avenir plus ou moins lointain. Mais quand ? Voici plus de soixante ans que l'Algérie est conquise. Elle coûte à la France environ \$200,000,000 par an. Il y a à peine dix ou quinze ans qu'on est bien fixé sur la certitude de ses destinées à venir. Pendant ce temps, le Canada a vécu sur son propre budget ; il a trouvé en lui-même ses ressources ; il a accompli sur son fond, au plus, avec une faible garantie du crédit impérial, toutes les grandes œuvres auxquelles nous assistons et que nous sommes quelquefois portés à méconnaître.

L'histoire considérera donc l'expansion du Canada, pendant la seconde moitié de ce siècle, comme un des faits les plus merveilleux qui aient été enregistrés.

LE CANADA EN FRANCE.

M. Eugène Réveillaud, qui a une véritable passion pour notre histoire, et qui a déjà donné une *Histoire du Canada et des Canadiens Français*, écrite d'un excellent style et très vivante, a exhumé un curieux manuscrit l'*Histoire chronologique de la Nouvelle-France au Canada*, par le P. Sixte Le Tac, qu'il a publiée avec un grand luxe typographique.

L'ouvrage est fort curieux ; c'est un document utile à qui veut se rendre compte de la rivalité, pour le bien et la conquête morale du pays, qui a existé entre les Récollets et les Jésuites. Nous avons là la version des Récollets, ardente et piquante ; celle des Jésuites est dans toutes les mémoires et peut soutenir le choc.

M. Réveillaud se représente l'émoi du Père Sixte Le Tac si, après un si long oubli, il se voyait apparaître, avec son œuvre, au bras d'un de ces huguenots qu'il n'a guère plus ménagés que les Jésuites ; mais son éditeur se rassure, il croit que le plaisir de voir « son manuscrit jaune prenant la forme d'un beau livre », et aussi la consolation de disputer aux Jésuites une partie de ce que la postérité leur a accordée, ramèneraient aussitôt la quiétude dans son âme.

L'administration de la *Lyre d'Or* se chargera de faire venir cet ouvrage, sur commande.

Legende.

L'Ange.

ET LES

SIX VŒUX D'UN TAILLEUR DE PIERRE.

Légende de Java

DÉDIÉE AUX

MÉCONTENTIS DE TOUTE CLASSE.

Il y avait une fois un homme qui taillait des pierres dans un roc. Long et dur était son labeur, très petit son salaire, et il souffrait de sa rude tâche, et il gémissait, et un jour il s'écria :

— Oh ! que ne suis-je assez riche pour pouvoir me reposer sur un lit mollet, entouré de beaux rideaux !

Alors un ange descendit du ciel et lui dit :

— Que ton vœu soit accompli !

Et il fut riche, et il reposait sur un magnifique lit orné de riches rideaux en soie rouge.

* *

Mais voilà que le roi du pays arrive avec des cavaliers devant son chariot, des cavaliers derrière, et une ombrelle d'or sur sa tête.

Et l'homme riche se sentit attristé à ce spectacle, il soupira, et il s'écria :

— Oh ! si je pouvais être roi !

Et l'ange, descendant du ciel, lui dit :

— Que ton vœu soit accompli !

Il devint roi, et il se promenait avec des cavaliers devant et derrière son chariot et une ombrelle sur sa tête.

* *

Le soleil se leva et éclaira d'une telle sorte que par ses ardents rayons l'herbe était desséchée.

Notre nouveau roi gémit de cette chaleur, et dit qu'il voudrait être comme le soleil.

Et l'ange, descendant du ciel, lui dit :

— Que ton vœu soit accompli !

Il fut transformé en soleil, et il dardait ses rayons de tous côtés sur la terre, flamboyant sur le gazon et sur le visage des princes.

Voilà qu'un nuage s'élève dans les airs et cache sa lumière.

Il s'irrita de voir ainsi son pouvoir comprimé, et il s'écria qu'il voudrait être changé en nuage.

L'ange, descendant du ciel, lui dit :

— Que ton vœu soit accompli !

Il devint nuage. Il se plaça entre le soleil et la terre, et le gazon reverdit.

* *

Le nuage s'ouvrit et de ses flancs coulèrent des torrents d'eau qui inondèrent les vallées, dévastèrent les moissons, noyèrent les bestiaux.

Et ils tombèrent à grands flots sur un roc sans pouvoir l'ébranler.

Alors le nuage s'écria :

— Ce roc est plus puissant que moi ; je voudrais être ce roc.

Et l'ange descendant du ciel, lui dit :

— Que ton vœu soit accompli !

Il fut changé en roc, et l'ardeur du soleil et la violence de la pluie ne pouvaient l'ébranler.

* *

Et voici venir un ouvrier qui se met à frapper sur ce roc avec son marteau et en détache de gros morceaux.

Et le roc s'écrie :

— Cet ouvrier est plus puissant que moi. Je voudrais être cet ouvrier !

Et l'ange descendant du ciel, lui dit :

— Que ton vœu soit accompli !

Et le pauvre homme, transformé tant de fois, redevint tailleur de pierres, et travailla rûdement pour un mince salaire, vivant au jour le jour, content de son sort.

PENSÉES.

La femme est la plus grande institutrice du genre humain, puis-que l'homme enfant reçoit sur ses genoux les premières impressions qui frappent son intelligence, les principes qui régleront plus tard chacun des actes de sa vie.

Mme DRONOWSKA.

* *

La femme doit se renfermer dans son ménage, doit plaire à son mari, gagner sa confiance, et le charmer moins par sa beauté que par sa vertu.

FÉNÉLON.

* *

Peu de femmes ont assez de raison pour sentir qu'elles ont besoin d'être gouvernées : et ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que ce sont celles qui le sentent qui pourraient le plus s'en passer.

DE LÉVIS.

Agriculture.

BRIÈVES RÉFLEXIONS.

SUR LA

QUESTION AGRICOLE.

Les journaux, les écrivains, les instituteurs, les gouvernants et les cultivateurs eux-mêmes ne sauraient attacher trop d'importance aux questions d'agriculture. Depuis un certain nombre d'années il y a eu un réveil de l'opinion publique sur ce point. Tout le monde s'occupe plus qu'autrefois de ce qui intéresse la culture de la terre, c'est le développement de notre industrie qui fait attacher plus d'importance aux questions agricoles ; car le progrès de l'agriculture est intimement lié à la prospérité de l'industrie. Le développement de celle-ci favorise la protection de celle-là.

Lorsque nous n'avions pas pour ainsi dire d'industrie on cultivait sans ambition. Quand on ne pouvait faire servir les produits agricoles à l'alimentation, des manufactures, on cultivait pour les besoins de la famille et un peu pour la vente du grain. On s'est habitué à cultiver de cette manière et ce système a dégénéré en routine.

Le père travaillait comme cela et le fils l'imitait.

Les générations se succédaient ainsi sans introduire le moindre progrès dans la culture de la terre.

La routine a fait un tort incalculable aux cultivateurs.

Il est reconnu que celui qui suit le progrès qu'a fait l'agriculture peut faire rendre à la terre le double de ce qu'elle rend sous le régime routinier. La routine est fille de l'ignorance.

Le cultivateur qui est au courant des méthodes perfectionnées de culture, abandonne vite la routine et la remplace par des notions de progrès qui changent complètement la face des choses.

La routine a engendré bien des misères et a plus contribué que quoique ce soit à l'émigration aux Etats-Unis. Cela se conçoit.

La culture d'une terre d'après la routine ne faisait que donner le même revenu. Cependant les dépenses augmentaient avec la famille. Il aurait fallu augmenter d'autant les revenus, mais le système routinier s'opposait au progrès.

Le cultivateur qui pouvait vivre au com-

mencement de son ménage était obligé de s'endetter lorsque les enfants augmentaient. A force de s'endetter, il lui devenait impossible de garder sa terre. Il la vendait ou il était obligé de s'en aller aux Etats-Unis pour ses intérêts. Mais il était trop tard, ce cultivateur était dans l'impossibilité d'acquitter ses engagements. Il était perdu pour la culture et allait grossir les rangs des expatriés. Tel est le résultat de la routine.

Au contraire, celui qui cultive avec méthode et suit les données de la science agricole, retirera beaucoup de la culture de la terre et fera pousser deux épis là où il n'en poussait qu'un.

Les cultivateurs doivent bien se convaincre qu'il ne suffit de cultiver, mais qu'il faut savoir cultiver. Pour le savoir il n'est pas suffisant d'avoir vu les autres à l'œuvre ou d'avoir cultivé soi-même. Ce n'est pas tout de tenir les manehors de la charrue, d'ensemencer et de récolter. Non. Il faut savoir labourer en temps et lieu et connaître l'espèce de grain qu'il faut pour telle pièce de terre. L'assolement et l'engrais sont encore deux qualités essentielles à la bonne culture. Il faut de plus être au courant du marché et savoir ce qui se vend le mieux. Le cultivateur doit calculer si l'élevage des animaux est plus profitable que la vente du foin et du grain.

Le soin qu'il faut donner aux animaux pendant l'hiver ne saurait trop préoccuper les cultivateurs. Il y a une foule de détails que le cultivateur doit étudier avec la plus grande attention.

Avec toute la bonne volonté du monde on ne peut faire tout ce que l'on doit faire sans avoir les connaissances voulues. Pour cela il faut étudier et connaître ce qui a été écrit sur l'agriculture.

Celui qui cultivera selon les enseignements agricoles retirera beaucoup plus de profits de sa terre que celui qui n'aura pas étudié.

Le cultivateur a besoin d'avoir les connaissances agricoles comme l'avocat doit connaître le droit civil. Le cultivateur ne peut pas cultiver avec profit sans connaître la science de l'agriculture, pas plus que l'avocat ne peut plaider avec avantage s'il ignore le droit.

Le cultivateur doit se procurer tous les ouvrages qui ont été écrits sur l'agriculture et s'abonner aux journaux agricoles. C'est le catéchisme agricole où l'on apprend ce qui est essentiel à la bonne culture.

A Méditer.

C'est dans l'agriculture que se trouve la richesse du pays.

**COLLABORATEURS DE LA
"LYRE D'OR."**

Amyote, (Guillaume)—Québec.
Aube, (Ed.)—Journaliste.—Ottawa.
Bechard, (A.)—Ottawa.
Bruyère, (Boucher de la)—St. Hyacinthe.
Caonette, (J. B.)—Québec.
Champagne, (N.)—Ottawa.
De Celles, (A. C.)—Ottawa.
De Montigny, (B. A. Testard—Chevalier de Pie IX.—St. Jérôme.
Desaulniers, (F. L.) M. P.—Yamachiche.
Dionne, (Dr. N. E.)—Québec.
Drapeau, (Stanislas)—Ottawa.
Ducharme, (Chas. M.)—Montréal.
Dural, (Dlle Anna M.)—New-York.
Faucher, (de St. Maurice)—Québec.
Garneau, (A.)—Ottawa.
Gauvreau, (Chas. A.)—Isle Verte.
Gélinas, (Sérère)—Ottawa.
Genest, (Arthur)—Ottawa.
Gladu, (R. P.)—Oblat—Québec.
L'Ecuyer, (Eugène)—Notaire—St. Raphaël.
Legendre, (Napole.)—Québec.
Le May, (L. Pamphile)—Québec.
LeVasseur, (N.)—Québec.
Lusignan, (A.)—Ottawa.
Montpetit, (J. N.)—Montréal.
Nolin, (Joseph)—Ottawa.
Poirier, (Hon. Pascal)—Sénateur.—Shédiac, N. B.
Renault, (Eugène)—Montmagny.
Renault, (Raoul), fils—Montmagny.
Rouillard, (Eugène.)—Journaliste.—Québec.
Roy, (Elzébert)—Ottawa.
Smith, (Chevalier Gustave)—Ottawa.
Sulte, (Benjamin)—Ottawa.
Sylvain, (L. P.)—Ottawa (Bibliothèque Fédérale)
Tache, (Louis-H.)—Ottawa.
Thibault, (Charles)—Ottawa.

LA LYRE D'OR.

Comme les beaux anges de Milton, qui puisaient la lumière dans des vases d'or, les jeunes personnes viendront à notre Kerné puiser ces enseignements et cette éducation sérieuse qui font l'orgueil des mères et l'honneur des familles.

**OTTAWA,
1er Mai 1888.**

Le Mois de Marie :

Mater amabilis.

PARAPHRASE.

Le sanctuaire se pare de fleurs; un petit autel, succédant à la niche rose et d'or de l'Enfant Jésus, se dresse en avant de l'hémicycle sacré.

* *

Une statue drapée dans un manteau d'azur, les mains tendues miséricordieusement vers l'humanité, en occupe le centre; tout autour de la statue, une guirlande de roses; au pied, des bouquets de fleurs, primeurs de la saison nouvelle, dont les frais calices se tournent vers la Madone, comme pour lui offrir le parfum suprême d'une vie prématurément tranchée.

* *

Dans la famille, on vient de terminer le repas du soir.

Du beffroi s'exhale l'harmonie connue de l'Angelus, éloquente invitation à la prière.

La foule arrive, circule sur le parvis sacré et s'agenouille pieusement.

L'orgue prélude; les candélabres scintillent dans la pénombre; et l'homme de la prière monte, revêtu de son blanc surplis, dans la chaire de vérité.

* *

C'est l'heure solennelle où la catholicité toute entière se prosterne aux pieds de la mère de Dieu.

* *

Le premier jour de mai, en tout endroit de la terre, ramène au cœur tout un monde d'espérances et de prière.

Et le mois lui-même peut-il avoir une dédicace plus élevée, plus salutaire, une consécration plus digne qu'à celle que l'on nomme en tous lieux, *Mater amabilis, Stella matutina, Causa nostræ latitiae*, dans l'admirable oraison jaculatoire que l'on va réciter et chanter chaque jour du mois dans tous les temples catholiques!

* *

Et, Marie! Quel nom gracieux! C'est, disait naguère un journaliste distingué, "le nom choisi entre tous pour se poser sur la tête des filles de notre France" et aussi du Canada français.

Toutes ou presque toutes, ajoutait-il, elles s'appellent Marie, depuis la bonne vieille assise à son rouet, jusqu'à la grande dame du castel.

Quand le berceau a reçu la petite voyageuse, venue du ciel, la mère attache ce nom à son front, pour appeler sur cette petite fragilité, un rayon d'étoile.

"Je vous salue, Marie, pleine de grâces," dit l'ange, et le poète s'est écrié: *Dote lilia*

Apportez à pleines mains les roses, les lys de la vallée ! tressez-lui une couronne ! joncez pour elle de fleurs le chemin de la vie ! *Dale lilia !*

* *

De l'orient à l'occident, à travers les siècles, que de femmes ont porté de radieuse façon ce nom de grâce et de lumière !

Quand on évoque leur souvenir, elles apparaissent dans la légende et dans l'histoire comme des bouquets d'astres, des gerbes de roses éternellement vivantes !

* *

Pour ne parler que des plus illustres, dont les noms surgissent instantanément à la mémoire, Marie de l'Incarnation, Marie Alacoque, Marie de la Ferre ne sont-elles pas des modèles d'abnégation, de dévouement et de sainteté : Marie de la Ferre, l'illustre collaborateur de M. de la Dauversière dans l'institution d'une congrégation d'Hospitalières dans l'île de Montréal, au Canada ? Marie Stuart n'est-elle point la beauté faite femme ? Marie de Rohan, duchesse de Chevreuse, le charme frondeur ? Marie de Rabutin, marquise de Sévigné, l'esprit ? Marie-Thérèse d'Autriche, le courage et la force ? Marie Leckzinska, la bonté ? Marie Antoinette, la grâce suprême et la suprême infortune ? Marie d'Orléans, le doux génie féminin ?

* *

En Bretagne, les hommes mêmes sont filieux de la Vierge, et c'est par respect pour cette coutume que la mère vendéenne du grand poète l'appela Marie-Victor.

Au Canada, la coutume apportée par nos ancêtres, s'est transmise et conservée depuis.

On la retrouve, surtout dans les familles ouvrières, où la dévotion moins fardée, moins enjolivée qu'ailleurs, se traduit avec franchise, modestie et sincérité.

* *

Ouvriers, qui revenez le soir, courbé sous le poids du labeur, n'oubliez pas, en passant auprès du sanctuaire de la Vierge, d'y entrer, et déposant dans un coin du temple les outils de votre rude journée, de réciter l'*Ave Maria !* La Vierge, *Mater Christi*, vous bénira !

Vous tous qui souffrez dans votre âme et dans votre corps, qui succombez presque à la peine, n'oubliez pas, durant le mois de mai, d'entrer aussi dans le sanctuaire de la Vierge,

à l'heure où l'*Angelus* sonne, et d'y réciter l'*Ave Maria !* La vierge, *Consolatrix afflictorum*, vous consolera !

Vous tous qui traînez encore au pied le boulet d'une passion dégradante, entrez aussi dans le sanctuaire de la Vierge, pour dire l'*Ave Maria !* La Vierge, *Refugium peccatorum*, vous délivrera de vos chaînes !

* *

Que tous marquent leur dévotion à la Reine des Anges ! Que ce soit, dans son sanctuaire, brassées de lilas, pluie de roses, avalanches de lys, sourires, chants, larmes joyeuses, promesses et souveurs ! une ville, un village, chariant des fleurs ! des bouquets partout ! depuis la mansarde jusqu'au salon, depuis l'humble cabane jusqu'au balcon doré !

* *

Et sur toute cette gaiété épanouie, le beau ciel bleu de la saison nouvelle étendant son royal azur.

N. LEVASSEUR.

FRANCE.

OPINIONS ET JUGEMENTS SUR LA POLITIQUE EN FRANCE.

M. Richard Sévy, l'un des collaborateurs de l'importante Revue religieuse *Le Rosier de Marie*, de Paris, publie sous sa signature ce qui suit, à la date du 24 mars dernier.

PRO PATRIA.

Certes depuis que j'ai l'honneur d'écrire au *Rosier de Marie*, je n'ai pas eu pour habitude de tresser des couronnes à nos grands hommes de la troisième République, ni d'approuver les actes du gouvernement.

Mais aujourd'hui, je l'avoue, j'applaudis à l'énergie dont fait preuve le général Logerot vis-à-vis de cet officier général qui s'est jeté à corps perdu dans les bras des socialistes et des révolutionnaires, vis-à-vis du séditionnaire de Clermont-Ferrand.

Le 10 mars dernier, j'écrivais ici même :

« Nous inclinons-nous devant l'homme des cafés-concerts, devant le héros de la rue ?
« Jamais.

« Et nous crions avec toute l'énergie de notre patriotisme : Républicains ! prenez garde !

« Prenez garde qu'en craignant de frapper
« comme il le mérite, ce citoyen qui s'est mis
« hors la loi, il ne vous frappe lui-même et il
« vous mette lui-même hors la loi. »

Selon notre désir et malgré notre crainte le
gouvernement a sévi avec rigueur et sans
hésitation.

Bravo !

Oui, bravo, car en ne montrant pas de
faiblesse il a agi dans l'intérêt de la patrie qui
a besoin du recueillement.

L'homme qui a insulté tout ce qui mérite
d'être respecté : la religion et l'armée, a été
frappé à son tour.

Celui qui sans raison a rayé des cadres de
l'armée, des officiers de sang royal et impérial,
dont la vie toute d'honneur et de bravoure,
était consacrée entièrement à la France, va être
rayée à son tour.

C'est la peine du talion.

C'est la vengeance divine.

Mgr le duc d'Aumale a grandi par la persé-
cution.

Boulangier est accablé par elle.

Quelques demi-douzaines de marmitons en
gognette peuvent acclamer ce dernier, les
patriotes n'en veulent plus.

Ils n'en veulent plus parce qu'ils savent
qu'un officier incapable d'obéir est incapable
de commander.

Ils n'en veulent plus parce qu'ils savent
qu'un officier qui renie sa propre signature est
capable de tous les mensonges.

Ils n'en veulent plus parce que l'armée veut
des travailleurs, non des charlatans avides de
réclame.

Certes, nous avons au fond du cœur le sou-
venir de nos grands rois et de nos grands em-
pereurs, nous prions à chaque aurore comme à
chaque soir pour le retour heureux d'un prince
qui assure à nos cœurs la liberté de penser, et
à nos lèvres le chant de la prière : jamais nous
n'avons senti de l'attrait pour ce gouvernement
qui sous des noms pompeux nous refuse l'éga-
lité et nous traite en parias.

Nous pouvons être royalistes ou bonapar-
tistes.

Avant tout nos sommes patriotes.

Nous avons désiré la chute du dictateur
Gambetta.

Et Gambetta est tombé.

Nous avons prié pour la chute du dictateur
Boulangier.

Et Boulangier est tombé.

L'un est mort, l'autre est sur la route de
l'exil et de l'oubli.

Laissons-leur dormir leur sommeil.

Songons à la patrie.

RICHARD SEVY.

.

Deux semaines plus tard, le 7 avril, la même
puissante plume, patriotiquement inspiré,
revient à la charge, comme suit :

LA TERREUR !

Enfin les radicaux triomphent.

Le ministère Floquet est constitué avec des
éléments de persécution religieuse et de dé-
composition sociale. Que durera-t-il ?

Peut-être l'espace d'un matin !

Mais dans ce court laps de temps il aura pu
saper tout ce qui reste encore debout et dé-
truire les dernières barrières opposées à la
Commune.

Les opportunistes commencent à con-
prendre l'étendue de leurs fautes.

Trop tard ils reconnaissent qu'ils ont eu
tort de tolérer des décrets d'expulsion et d'ac-
cepter des lois laïcisatrices.

S9 est dépassé, nous touchons à 93.

La Terreur fait déjà entendre le tocsin
d'alarme dans le cœur même de nos cités.

Déjà les comités communards dictent leurs
volontés aux envoyés de la nation.

Déjà nous avons vu les revenants de Nou-
méa, spectres sanglants qui marchent droit
devant eux le poignard d'une main et la torche
de l'autre, impassibles, promener leurs loques
ronges à travers nos boulevards et les tombes
de nos morts.

Déjà nous avons lu, faisant tache rouge sur
nos murs enfumés, leurs acclamations révolu-
tionnaires.

Déjà leurs bataillons de paresseux et de
mendians se sont massés sur le passage de nos
députés et de nos sénateurs, les menaçant d'é-
léments si leur candidat à la présidence de la
République n'était pas nommé. . . .

Et M. Jules Ferry a échoué.

Déjà ils ont réclamé leur gouvernement
contre le gouvernement de la France, et le
gouvernement de la France capitulant honteu-
sement leur accorde la mairie centrale.

Déjà ils ont demandé la laïcisation et celle-
ci a été faite.

Déjà enfin ils ont voulu la séparation des
Eglises et de l'Etat, et dès son avènement le
ministère Floquet met dans son programme
cette idée révolutionnaire :

Le gouvernement vous soumettra (aux
Chambres) un projet de loi sur les associations,
préliminaire indispensable selon lui, pour le
législateur comme pour le pays, du règlement
définitif des rapports entre les Eglises et l'Etat.
*Ainsi se poursuivra l'œuvre de sécularisation
inaugurée par la Révolution française et con-
tinuée par la troisième république.*

Il n'y a plus de doute possible.

Mais ce ministère, répondront quelques catholiques, n'est pas le représentant de la majorité, il est celui d'une minorité.

Sans doute.

Mais de même que trente émeutiers font trembler trois cents bourgeois, amis de l'ordre et de la paix, de même une centaine de rouges imposent leurs volontés à deux cents modérés et à deux cents conservateurs.

Le ministère Floquet tombera dans quelques jours peut-être.

Mais il sera remplacé par la bande Clémenceau en attendant le jour prochain où celui-ci sera renversé par Félix Pyat et ses amis.

Et alors !

Et alors la Terreur régnera.

En attendant, nous avons le bonheur de posséder un ministère d'incapables qui peuvent amener en Europe les complications les plus graves.

Goblet, le rageur Goblet, le petit Goblet va user ses dents contre la cuirasse du colosse de Berlin.

Bismarck doit être content.

Oui, la Terreur arrive !

Avec elle la Fin, *Finis Gallia*, nous saisira-t-elle ?

Espérons que non.

Mais de chute en chute, nous sommes tombés dans l'isolement le plus complet, dans le discrédit le plus profond.

Les républicains le reconnaissent eux-mêmes.

« Si une chose apparaît clairement dans notre temps troublé, dit l'*Echo de Paris* : c'est précisément la cause de ce trouble. Un sourd mécontentement agite ce pays, inquiète les esprits et pousse les mécontents à manifester ici sur le nom d'un révolutionnaire, là sur le nom d'un général indiscipliné. Les élections dernières sont des protestations contre les lenteurs du parlementarisme. Le pays réclame une politique décisive, des réalisations plus rapides, des travaux, des réformes, des progrès. »

Oui, le pays réclame tout cela et nous patageons de plus en plus dans le gâchis républicain.

La Terreur avance.

RICHARD SEVY.

* * *

Une autre plume, attachée à la rédaction de la même Revue religieuse, écrit ce qui suit :

LE MINISTÈRE FLOQUET.

Dans notre dernier numéro, nous prévoyons la chute du cabinet Tirard : nos prévisions

étaient justes. Vendredi la chambre a mis M. Tirard et ses collègues en minorité sur la question de la révision de la Constitution ; il est vrai que deux heures plus tard, nos honorables se déjugeaient et partageaient l'avis du ministère qu'ils venaient de renverser.

M. Carnot, président de la République, a fait appeler M. Floquet pour le charger de constituer un cabinet. Le nouveau ministère est ainsi composé :

M. Floquet, président du conseil et ministre de l'intérieur.

M. Feronillat, garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes.

M. René Goblet, ministre des affaires étrangères.

M. Peytral, ministre des finances.

M. de Freycinet, ministre de la guerre.

M. le vice-amiral Krantz, ministre de la marine et des colonies.

M. Edouard Lockroy, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.

M. Delus-Montaud, ministre des travaux publics.

M. Pierre Legrand, ministre du commerce et de l'industrie.

M. Viette, ministre de l'agriculture.

Comme on le voit, l'élément radical triomphe.

L'accueil qui a été fait à M. Floquet et à ses collègues ne promet pas une longue existence au ministère. En effet, la lecture de la déclaration n'a pas rencontré l'enthousiasme que l'on attendait : le tiers de la Chambre à peine a applaudi. Au Sénat, à part deux ou trois pères conscrits qui ont fait une ovation chaleureuse au président du conseil, l'accueil a été glacial.

Un fait caractéristique : La Chambre et le Sénat avaient à fixer la durée de leurs vacances : ils ont choisi la date du 19 avril pour leur rentrée malgré les ministériels qui voulaient la reculer au 15 mai. Le Sénat a même accentué sa décision par la motion suivante :

« Les sénateurs soussignés, s'inspirant de la situation politique, estiment que dans les circonstances actuelles une trop longue prorogation des Chambres présenterait de graves inconvénients. Ils proposent au Sénat de se réunir après la session des conseils généraux et de fixer la date de la réunion au 19 avril courant. »

Ont signé : MM. Mazeau, Barbey, Beral, Tolain, Bardoux et Berenger.

Dans la presse l'accueil n'a pas été meilleur. A l'exception de la *Justice*, du *Radical* et du *Kappel* presque tous les journaux républicains lui sont hostiles ou conservent une neutralité menaçante. Tant qu'aux journaux conservateurs, inutile de dire que le plus mauvais accueil a été réservé aux déclarations ministérielles et nous nous joignons à eux pour sou-

haïr que l'on nous débarrasse au plus tôt de ce ministère de guerre intérieure et extérieure, avant qu'il ait pu faire le mal qu'il y a tout lieu de craindre de lui.

En effet, nous voyons aux Affaires étrangères, M. Goblet, l'homme le plus rageur que la terre puisse porter et qui n'a jamais pu disenter cinq minutes sans se ficher ; à la Guerre ; nous voyons un ministre civil, M. de Freycinet, l'homme néfaste qui a désorganisé et compromis toutes les choses dont il s'est occupé, etc.

VERIGÉ.

Le Général Boulanger.

La France est dans l'étonnement. Bien que chacun prévît l'élection du général Boulanger dans le département du Nord, bien peu pensaient que sa majorité atteindrait le chiffre de 96,627.

Le gouvernement nouveau fait tout ce qu'il peut pour réprimer les manifestations boulangistes, mais sans trop de succès.

Voyons maintenant l'opinion de la presse pour ou contre le triomphe du futur dictateur de la France, ainsi que l'opinion des principaux politiciens Français.

Le *Journal des Débats*, qui est loin d'être boulangiste, fait une attaque à fond de train contre le ministère Floquet qu'il accuse d'être la cause du succès du général. Il ajoute que l'élection dans le Nord prouve que le pays est fatigué et profondément dégoûté de la politique et de la conduite du gouvernement.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* dit : L'élection du général Boulanger n'est qu'une protestation contre les fautes du parti républicain. Elle ne signifie pas que les électeurs ont donné carte blanche à Boulanger. L'avenir dépend en grande partie de la façon dont les classes dirigeantes en France prendront la leçon qui vient de leur être donnée. Si elles la prennent comme elles le doivent, le mouvement boulangiste cessera aussi rapidement qu'il s'est formé.

Les autorités ont confiance que tant que le général Saussier sera gouverneur de Paris, l'armée fera son devoir. Les républicains modérés ne partagent pas cet optimisme et ils invitent le gouvernement à faire tout son possible pour rétablir les forces républicaines.

M. Goblet et M. de Freycinet expriment l'opinion que le boulangisme est un orage passager qui aura l'effet désiré d'effectuer l'union de tous les républicains contre le danger qui menace la France.

Dans son journal *l'Autorité*, M. Paul de Cassagnac s'exprime ainsi : « C'est la botte

prédestinée et attendue depuis longtemps qui frappe la République parlementaire. Nous la saluons. Tout vaut mieux que la République actuelle. »

Le *Figaro* dit : « Les bonapartistes d'un côté et les monarchistes de l'autre croient ou feignent de croire que le brave général Boulanger est le précurseur préparant les voies à un régime nouveau. »

Dans un article très violent, M. Arène, dit que Boulanger n'est ni républicain, ni réactionnaire, ni rien ; que c'est un hermaphrodite qui veut jouer le rôle de sauveur providentiel et qui est pris au sérieux par ses amis Rochefort, Mayer, Laguerre, Thiébaud et Dillon.

Le *Voltaire* dit : « Le coup est fait. Pendant que les boulangistes du département du Nord jetaient un défi à la République, M. Floquet, président du conseil, répondait d'avance par un discours que la France entière applaudira demain. »

Dans son journal *l'Intransigeant*, M. Rochefort s'écrie : « La France vient de prendre la parole. Depuis longtemps le pays a sur le cœur cette funeste expédition du Tonquin, les tripotages de l'Elysée, les platitudes devant l'Allemagne, les injustices dont on a abreuvé le seul ministre de la guerre qui ait travaillé à la défense de la patrie et au maintien de la République. »

L'Événement s'exprime ainsi : « Le succès de Boulanger est considérable. Que va faire maintenant l'élu du Nord ? Il a déclaré qu'il irait jusqu'au bout. Le bout est la dictature d'un soldat élevé sur le pavois d'une coalition des ennemis de la République. Il n'y a plus, désormais, de ménagements à avoir pour les réactionnaires qui ont poussé l'imprudence jusqu'à former une armée électorale au préjudice. »

La *République française* avoue que les opportunistes ont subi une grosse défaite, et elle ajoute : « Nous sommes battus, mais de notre côté se trouve le droit, la liberté, l'honneur de la République. »

Les *Débats* disent : « Ni le chef du gouvernement, ni le candidat ministériel radical, ni la concentration républicaine n'ont empêché le général Boulanger d'atteindre son but. Mais que Boulanger se présente à Paris, et il verra comment il sera reçu. « Qui n'a pas Paris n'a rien. »

La *Nation* déclare que le résultat de l'élection du Nord signifie que le peuple est mécontent, qu'il veut autre chose et qu'il faut en conséquence lui donner la révision.

La *Justice* donne les mêmes arguments que le *Rappel* et le *Paris*. Ce sont les méfaits de Wilson qui ont créé la popularité de Boulanger.

La *Cocarde* dit : « Lo partie national triomphie. La coalition parlementaire et gouvernementale est érasée. La protestation du département du Nord est une preuve évidente que le pays veut la dissolution de la chambre et la révision de la constitution.

La *Lanterne* dit : « Ceux qui parlent de sabre, de dictature, d'aventures belliqueuses comprendront-ils enfin le verdict rendu par les électeurs du Nord ? Ce ne sont pas les réactionnaires qui ont voté pour Boulanger, ce sont les républicains qui protestent contre la politique ferryste et qui veulent voir la fin du gâchis actuel et l'élection d'une assemblée constituante. »

Dans une entrevue avec le représentant du journal le *Paris*, le général Boulanger a déclaré que sa lettre aux électeurs du Nord, pour les remercier de son élection, serait courte. « Je suis accusé, a-t-il ajouté, d'être le député des révolutionnaires, mais je prétends que je suis celui des républicains. »

Dans une autre entrevue avec un rédacteur du *Figaro*, le général Boulanger a dit qu'il ne se bornerait pas à être député du Nord, qu'il poserait sa candidature ailleurs, qu'il perpétuerait l'agitation jusqu'à la dissolution du parlement, mais qu'il ne serait fixé qu'après les premières séances de la Chambre.

Le Pape et l'Irlande.

Voici le texte du décret papal condamnant le plan de campagne et le boycottage en Irlande, que nous transmet une dépêche télégraphique en date du 29 avril :

En plusieurs occasions, le Siège Apostolique a donné au peuple d'Irlande, qu'il a toujours entouré d'une sollicitude spéciale, des admonestations et des avis convenables, lorsque les circonstances le requièrent, sur la manière de défendre leurs droits sans porter atteinte à la justice et à la paix publique. Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, craignant que l'espèce de guerre qui a été introduite parmi les Irlandais pendant les luttes entre seigneurs et tenanciers, et généralement appelée le Plan de Campagne, et dans l'espèce d'interdiction sociale appelée le « Bycotting » et provenant des mêmes luttes, le sens véritable de la justice et de la charité ne fut perverti, a ordonné à la Suprême Congrégation de l'Inquisition de soumettre la question à un sérieux et soigneux examen. La question suivante a donc été posée à leurs Eminences, les cardinaux de cette congrégation : « Est-il permis, dans les disputes entre seigneurs et tenanciers, en Irlande, de se servir des moyens appelés « Plan de Campagne »

et « Boycotting ? » Après longue et mûre délibération leurs Eminences se sont prononcées dans la négative, et leur décision a été confirmée par le Saint Père, mercredi, le 18 du présent mois.

La justice de cette décision sera facilement comprise par toute personne qui s'appliquera à considérer qu'un loyer fixé par consentement mutuel, ne peut, sans violation du contrat, être diminué par la seule volonté du locataire, surtout lorsqu'il y a des tribunaux institués pour le règlement de ces controverses et la réduction de loyers injustes dans les limites de l'équité, après avoir tenu compte des causes qui diminuent la valeur du sol. On ne peut non plus considérer qu'il soit permis d'extorquer les loyers aux tenanciers pour les placer entre les mains de personnes inconnues au détriment des propriétaires du sol.

Enfin, il est contraire à la justice et à la charité de persécuter par l'interdiction sociale ceux qui sont satisfaits du loyer stipulé et qui consentent à le payer, ou ceux qui, dans l'exercice de leurs droits, prennent des fermes vacantes.

Il sera donc du devoir de Vos Seigneurs de conseiller et d'exhorter prudemment mais effectivement, le clergé et les laïques à ne pas dépasser les bornes de la charité chrétienne et de la justice, tout en s'efforçant de porter remède aux malheurs du pays.

(Signé), R. CARDINAL MONAGO.

Rome, 20 avril 1888.

Fanatisme.

La statue que M. Hébert propose d'élever à Montréal, dans un site public, dit l'*Étendard* du 20 avril, doit être de dimensions colossales, comme celle de Saint Charles Borromée, en Lombardie, et la statue de la *Liberté* dans la baie de New-York. Cette œuvre d'art sera, par conséquent, un ornement remarquable, le digne couronnement de notre Mont-Royal, une tour superbe, du haut de laquelle le spectateur verra se dérouler à ses pieds un des plus magnifiques panoramas du monde. Cette statue jettera donc une espèce d'illustration sur notre ville. Des milliers d'étrangers de la Puissance et des Etats-Unis viendront à Montréal dans le seul but de la visiter, comme ils vont à New-York, voir l'œuvre de Bartholdi. Aussi, ne fût-ce qu'à ce premier titre, devrait-on accueillir favorablement la proposition de notre populaire sculpteur.

« Sans doute, » répondent une poignée de prédicateurs protestants, qui font beaucoup de bruit pour qu'on croie qu'ils sont nombreux ; « mais cette statue doit être celle de Notre-Dame ! »

« Pendant plus d'un demi-siècle, la seule œuvre d'art de ce genre qu'on ait pu voir à Montréal, était la statue de l'amiral Nelson, d'un homme qui n'a jamais rien fait pour le Canada, qui n'a joué aucun rôle dans l'histoire du Nouveau-Monde, et qui doit la célébrité dont il jouit en Europe, tant à deux victoires navales qu'à ses amours adultères avec lady Hamilton, — gourgandine anglaise qui avait su se faire épouser par l'ambassadeur britannique en Sicile et qui vécut longtemps, au grand scandale de Parme, entre son mari, son anant Nelson et la reine Caroline dont elle était la favorite infâme.

A l'époque où cette statue fut élevée à Montréal, la population britannique de notre ville était d'un chiffre insignifiant. Le plus grand nombre des Montréalais d'un âge mûr avaient encore vivant dans la mémoire de l'esprit, comme ils l'ont toujours dans celle du cœur, le souvenir de la mère-patrie. Ils se rappelaient avoir vu flotter sur leurs édifices le drapeau français. Il était donc naturel que dans la lutte gigantesque entre Napoléon Ier et l'Angleterre, ils donnassent toutes leurs sympathies aux marins qui se battaient pour ce drapeau et qu'ils eussent le cœur rempli d'amertume à la nouvelle du combat de Trafalgar.

Ce fut précisément dans le but mesquin, méprisable, de blesser cette population dans ses sentiments les plus respectables, qu'une poignée de protestants britanniques, abusant de l'autorité qu'ils avaient alors au Canada, s'effrontèrent un jour la statue de cet adultère effronté, en plein quartier français, comme pour mieux en narguer les habitants. Néanmoins, jamais les Canadiens-Français ne lui ont fait subir la moindre avanie, donnant ainsi, à l'avance, une leçon dont les orangistes auraient bien besoin, s'ils sont aussi sauvages et intolérants que l'ont donné à entendre certains prédicateurs protestants, à la réunion de lundi, (16 avril) de l'Association Chrétienne des jeunes gens de Montréal.

Vraiment, ces pauvres gens se couvrent du plus profond ridicule, en se montrant avec des vues si étroites et surtout si fanatiques.

Comme l'exprime si correctement un correspondant, dans le *Monde* du 20 avril, « si ces messieurs connaissaient le premier mot de la situation et s'ils attendaient les explications qui seront fournies en temps et lieu au public, ils seraient beaucoup plus circonspects.

« Nous donnerons à nos frères séparés toutes les garanties possibles, pour que leur épiderme si sensible en apparence ne s'échauffe pas.

« Nous ne voulons, en quoi que ce soit, blesser leurs susceptibilités religieuses ; nous

« n'avons d'ailleurs jamais en cette détestable habitude de les provoquer, encore moins de tourner en ridicule leur foi et leurs croyances, comme ils le font si sottement depuis quelques jours. Loin de là :— Nous leur montrons l'exemple sur ce point, parce que le doute n'existe pas chez nous et que notre discipline est parfaite. »

Heureusement que la majorité des hommes calmes et bien pensants de la cité de Montréal parmi les protestants ne fait pas cortège à ces fanatiques turbulents.

D'ailleurs, qu'on se rappelle bien que la ville de Montréal fut fondée par les Français, et que durant plus d'un siècle, ils surent en diriger les développements sans autre appui que leur propre force d'expansion, nourrie du plus profond patriotisme. Et depuis la cession du pays à l'Angleterre, ils surent marcher dans la même voie progressive, et ce ne sont pas les éléments étrangers qui ont accompli la plus large part dans le demi siècle qui a suivi la cession du pays ; chacun le sait.

Desi à d'autres Fanatiques.

Mgr l'archevêque Lynch, de Toronto, vient de prendre une décision énergique qui, non-seulement déconcerte les détracteurs de la religion catholique et leur ferme la bouche, mais aussi crée, dans le public protestant d'Ontario, un retour d'opinion en faveur des catholiques.

Depuis un certain temps, un « clergyman » orangiste, le révd. docteur Fulton, ne cessait de déblatérer contre nos convents de femmes qui, d'après lui, sont de vrais prisons où les jeunes personnes sont retenues contre leur gré. M. Fulton se faisait fort d'arracher à plus d'une religieuse de Toronto un aven de cette nature et de leur faire dire qu'elles s'évaderaient volontiers si elles n'étaient pas retenues par des vœux épouvantables.

Mgr Lynch prend le Dr Fulton au mot ; il écrit au maire Clarke, qui est lui-même un orangiste bien connu, et lui demande de prendre avec lui les échevins de son choix, fussent-ils les pires ennemis de la religion catholique, et de faire la visite des convents de Toronto. Les portes de ces communautés leur seront ouvertes et ils auront toute liberté d'interroger les religieuses en présence de leur accusateur lui-même, afin de vérifier, s'il est possible, la véracité des attaques formulées par celui-ci.

Ce défi ne sera probablement pas accepté, mais dans tous les cas, il fera éclater au grand jour la mauvaise foi des calomnieux qui, dans Ontario, ne cessent, du haut du « pulpit, » de provoquer le fanatisme de leurs fidèles contre les catholiques. Déjà l'attitude énergique de Mgr Lynch a mis de son côté l'opinion des protestants bien pensants.

SOMMAIRE.

Littérature.

Le Château des Abîmes, par Raoul de NAVARY
(Suite)..... 193

Tribune Sacrée.

Le dogme de l'Enfer, par le R. P. SCHOUPPE, Jésuite 205

Galerie Nationale.

Biographie de Mgr de SAINT-VALLIER, deuxième
Evêque de Québec, avec Portrait..... 211
Courte biographie de Jean NICOLET, par Benjamin
SULTS..... 217

Collaboration.

Les Dames de Québec et de Montréal, en 1747, par
E. R.°..... 218
Les Aventures d'un Canard noir, racontées par
lui-même, (Suite et Fin) par Eug. P. SARTL.. 219

Critique.

M. Bébé, par Chas. M. DECHARME 225

Etude Historique.

Les deux Régimes sous la Domination Française au
Canada..... 228
L'Expansion du Canada 230
Le Canada en France (Bibliographie)..... 230

Legendes.

L'Auge et les six Vœux d'un tailleur de pierre.... 231

Agriculture.

Brièves réflexions sur la question agricole.... 232

Maximes et Pensées.

L'Hirondelle, par G. de MONTBELLION..... 204
Pensées diverses..... 217-224-227-231

Chronique Generale.

Le mois de Marie, par Nap. LEGENDRE..... 233

La France:

Pro Patria } par Richard SÉVY..... 234 et 235
La Terreur }
Le Ministère Floquet, par VÉNIGRÉ..... 236
Le général Boulanger (opinion de la Presse).. 237
Le Pape et l'Irlande..... 235
Faratisme..... 238
Défi..... 239

AUX AMIS

DE LA

LYRE D'OR

Grande chance pour tous de faire de l'argent!

Voulant donner une impulsion active à la circulation de la *Lyre d'Or* dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, j'invite tous ceux qui peuvent aider, à former

Une Liste de Nouveaux Abonnés, dans leur paroisse respective. Une gratification de 25 centins par chaque souscripteur obtenu, à part une Commission égale pour les abonnements collectés, est offerte, ce qui fera 50 centins par abonné.

Cette commission devra être de suite retenue par celui qui nous transmettra sa liste de nouveaux abonnés, ou recevra à titre de gratification la *Lyre d'Or* pendant une année, à son choix.

Un autre commission de 10 par cent sera également accordée aux zéloteurs pour les Annonces qu'ils nous transmettront pour être insérées sur le Couvert de la *Lyre d'Or*, suivant le tarif inséré à la 2e. page du Couvert de notre Publication.

Nous espérons que dans chaque paroisse il se trouvera au moins une personne disposée à nous aider ainsi, afin d'étendre partout la circulation de la *Lyre d'Or* pour le bien de la Religion et des Familles.

PRIX DE L'ABONNEMENT \$3 PAR ANNÉE.

S'adresser à

STANISLAS DRAPEAU,

Editeur-Propriétaire de la *Lyre d'Or*,
P. O. Boite 1069, Ottawa.

La Lyre d'Or.

Revue Mensuelle Illustrée.

Publiée à Ottawa le 1er de chaque mois. Chaque Numéro comprend 48 pages, double colonne, avec une

GALERIE NATIONALE.

de Portraits Historiques, Politiques et Littéraires.

Prix de l'abonnement \$2 par année payable invariablement d'avance ou dans les 30 jours qui suivent la date de l'abonnement.

Les L'abonnement est pour un an, et nese fractionne pas. Ceux qui s'abonnent dans le courant d'une année reçoivent les cahiers déjà parus.

Pour le prix des annonces, voir le Tarif inséré sur la 2e page du Couvert de la *Lyre d'Or*.

N. B.—Les lettres renfermant de l'argent d'ent être enregistrées; et dans ce cas elles sont à la charge de l'administration.

S'adresser à STANISLAS DRAPEAU, Editeur-Propriétaire, Ottawa, Poste, Boite 1,069.